

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation

Le désistement du crime pendant la transition à l'âge adulte : l'influence des relations sociales

par

Élodie Plante

Mémoire présenté à la Faculté d'éducation

en vue de l'obtention du grade de

Maitre ès Sciences (M. Sc)

Maitrise en psychoéducation

Mai 2025

© Élodie Plante, 2025

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation

Le désistement du crime pendant la transition à l'âge adulte : l'influence des relations sociales

par

Élodie Plante

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marie-Pierre Villeneuve
Université de Sherbrooke

Directrice de la recherche

Deborah Ummel
Université de Sherbrooke

Membre du jury

Catherine Laurier
Université de Sherbrooke

Membre du jury

Mémoire accepté le 3 juillet 2025

SOMMAIRE

Les jeunes adultes de 18 à 24 ans représentent la tranche d'âge parmi laquelle le taux de criminalité est le plus élevé. Ce constat est préoccupant, car ces jeunes traversent au même moment une période cruciale pour le développement identitaire, l'établissement de relations sociales significatives et l'intégration socioprofessionnelle. D'ailleurs, des études du désistement du crime, c'est-à-dire le processus par lequel une personne ayant commis plusieurs infractions criminelles cesse de perpétrer des actes délinquants et adopte une trajectoire prosociale (Maruna et Farrall, 2004), soulignent que le soutien social (p. ex. des pairs, de la famille, des relations amoureuses) contribue à ce processus de changement (Abrams et Tam, 2018; Barr et Simons, 2015; Copp et al., 2020; Craig et Foster, 2013; Haffejee et al., 2013; Kay, 2022; Panuccio et al., 2012; Weaver et McNeill, 2015; Zdun et Scholl, 2013). Toutefois, la façon et le moment dont ce soutien exerce une influence positive sont peu connus. La présente étude vise donc à mieux comprendre le rôle des relations sociales dans le désistement du crime de jeunes adultes judiciairisés. Pour ce faire, une analyse secondaire de données qualitatives récoltées dans le cadre du programme de recherche *(RÉ)SO 16-35* a été réalisée. Un échantillon de neuf personnes s'identifiant au genre masculin a été constitué parmi les 67 personnes ayant participé à une entrevue semi-structurée aux deux temps de mesure (entre décembre 2018 et janvier 2020, puis entre novembre 2020 et février 2022). Les résultats de l'analyse thématique montrent que les relations sociales soutiennent le processus de désistement du crime, notamment lors des transformations cognitives au cœur du désistement du crime selon Giordano (2022) : elles soutiennent l'ouverture aux changements et les changements identitaires, en plus de contribuer à la réévaluation négative des comportements criminels. Pour certains, elles représentent des grappins à changement ou en favorisent l'accès. Cette étude propose

des pistes de réflexion et d'action sur le rôle des relations sociales pour soutenir le désistement du crime lors de la transition à l'âge adulte.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	IX
INTRODUCTION	1
PREMIER CHAPITRE. PROBLÉMATIQUE	2
1. LE PORTRAIT DE LA CRIMINALITÉ, DE LA RÉCIDIVE ET DES CONSÉQUENCES ASSOCIÉES	2
1.1 Le portrait de la criminalité au Canada et au Québec	2
2. LES DÉFIS ASSOCIÉS À LA TRANSITION À L'ÂGE ADULTE.....	7
3. LE DÉSISTEMENT DU CRIME : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE	11
3.1 Le cadre conceptuel	12
3.2 Les cadres théoriques dans l'étude du désistement du crime.....	13
3.3 Les relations sociales : un concept à considérer dans le désistement du crime	17
4. LE MODÈLE THÉORIQUE RETENU	18
5. LE PROBLÈME DE RECHERCHE ET LA QUESTION DE RECENSION	23
DEUXIÈME CHAPITRE. RECENSION DES ÉCRITS	25
1. LA MÉTHODE DE RECENSION	25
2. LES CARACTÉRISTIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES ÉTUDES	28
3. LES RÉSULTATS DES ÉTUDES RECENSÉES	32
3.1 Les pairs	32
3.2 Les parents	34
3.3 Les adultes significatifs.....	36
3.4 Les relations amoureuses	37
3.5 Les groupes religieux et les collègues de travail.....	40
4. LA SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES, LA PERTINENCE SCIENTIFIQUE ET LES OBJECTIFS	40
4.1 La synthèse des connaissances.....	41
4.2 La pertinence scientifique	44
4.3 Les objectifs de l'étude	45
TROISIÈME CHAPITRE. MÉTHODOLOGIE	47
1. LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE.....	47
2. LE TYPE DE DEVIS ET LE POSITIONNEMENT PARADIGMATIQUE.....	48

3.	LA PROCÉDURE D'ÉCHANTILLONNAGE ET LA DESCRIPTION DES PARTICIPANTS	50
4.	LA COLLECTE DE DONNÉES.....	53
5.	LA STRATÉGIE D'ANALYSE	54
	QUATRIÈME CHAPITRE. RÉSULTATS	57
1.	LA DÉsirABILITÉ DU CRIME ET L'OUVERTURE AUX CHANGEMENTS : LE RÔLE DES RELATIONS SOCIALES	57
2.	LE CHANGEMENT DANS LA VISION DE LEUR ENTOURAGE (TRANSFORMATION IDENTITAIRE)	64
3.	LA MISE EN ACTION ET DÉVELOPPEMENT DE LEUR NOUVEAU STYLE DE VIE	68
3.1	Le changement dans leur entourage selon les prises de conscience et leur nouvelle identité.....	69
3.2	Des impacts plus importants lorsque l'entourage est formé de gens prosociaux.....	72
3.3	La puissance de nouvelles relations dans la vie des participants (Grappins à changement).....	74
3.4	La thérapie et le désistement assisté	76
4.	L'APPORT DES RELATIONS SOCIALES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR NOUVELLE IDENTITÉ PROSOCIALE ET SUR LE DÉSISTEMENT DU CRIME.....	78
4.1	Le soutien tangible.....	78
4.2	Le soutien non tangible.....	80
	CINQUIÈME CHAPITRE. DISCUSSION.....	84
1.	LA SYNTHÈSE DES RÉSULTATS.....	84
1.1	Le désistement du crime et la transition à la vie adulte	92
2.	LES FORCES ET LES LIMITES DE L'ÉTUDE	93
2.1	Les forces	94
2.2	Les limites	96
3.	LES RECOMMANDATIONS	98
3.1	Les recommandations pour la recherche.....	98
3.2	Les recommandations pour la pratique	100
	CONCLUSION	105
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	107
	ANNEXE A. GUIDE D'ENTREVUE DU T1.....	121
	ANNEXE B. GUIDE D'ENTREVUE DU T2.....	130
	ANNEXE C. CERTIFICAT ÉTHIQUE - UQTR.....	139

ANNEXE D. CERTIFICAT ÉTHIQUE - UDS..... 140

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Concepts et mots-clés utilisés dans la recension des écrits.....	26
Tableau 2. Caractéristiques des études recensées.....	31
Tableau 3. Caractéristiques sociodémographiques des participants ($n = 9$).....	52

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Modèle des transformations cognitives, Giordano (2022, p. 794)	20
Figure 2. Étapes de la recension des écrits	27

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

IGC	Indice de gravité de la criminalité
LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents
(RÉ)SO 16-35	Réintégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés 16-35 ans
CRSH	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada

REMERCIEMENTS

L'achèvement de ce mémoire représente la plus grande réussite de mon parcours universitaire, mais aussi de ma vie personnelle. Toutefois, je n'aurais jamais pu mener ce projet à terme sans la présence d'une équipe pour me soutenir et m'accompagner.

Un immense merci à ma directrice de recherche, Marie-Pierre, d'avoir cru en mon potentiel, de m'avoir accueillie sous ton aile, et de m'avoir guidée avec rigueur et bienveillance. Tu as su me transmettre ta passion pour la recherche et, plus précisément, pour l'étude du désistement du crime. Grâce à toi, j'ai pu grandir tout au long de ce processus. Les discussions que nous avons eues tout au long du projet, ainsi que les réflexions que tu m'as proposées, ont été profondément enrichissantes et inspirantes. Je me considère choyée d'avoir pu collaborer avec toi.

Je souhaite également exprimer ma profonde reconnaissance envers ma famille (plus particulièrement mes parents, ma sœur et mon frère), mon copain, mes beaux-parents et mes amies proches. Vous m'avez soutenue dans les moments plus difficiles, offert votre écoute et votre patience lorsque j'en avais le plus besoin. Merci d'avoir cru en moi, même lorsque moi-même j'en doutais. Je tiens tout particulièrement à remercier ma grand-mère Thérèse, qui m'a accompagnée avec patience et bienveillance tout au long de mon parcours scolaire. Merci pour ton soutien inestimable dans la révision de mes écrits. Ton aide a été un pilier dans mon parcours scolaire.

Puisque ce mémoire porte sur l'importance des relations sociales, il allait de soi de souligner les individus qui m'ont entourée et qui ont été essentiels à mon propre cheminement. Merci d'avoir été là.

INTRODUCTION

Ce mémoire de recherche explore le phénomène du désistement du crime, un processus par lequel une personne ayant commis plusieurs infractions criminelles cesse de perpétrer des actes délinquants et adopte une trajectoire prosociale (Maruna et Farrall, 2004). Plus spécifiquement, cette étude se concentre sur l'influence des relations sociales dans ce processus dans le contexte de la transition à l'âge adulte. L'importance de s'intéresser à ce sujet d'étude sera exposée dans le premier chapitre de ce mémoire, en mettant en lumière les enjeux et les défis liés au désistement du crime dans cette période de la vie. Le chapitre suivant propose une recension des écrits sur le sujet et se conclut par la formulation des objectifs de ce mémoire. Le troisième chapitre sera consacré à la méthodologie employée pour mener la présente étude, tandis que le quatrième chapitre exposera les résultats obtenus à la suite des analyses réalisées. Enfin, le mémoire se conclut par une discussion qui aborde les principaux constats de cette étude, ses forces et ses limites, ainsi que des recommandations pour la pratique de la psychoéducation et la recherche sur le désistement du crime.

PREMIER CHAPITRE. PROBLÉMATIQUE

Le présent chapitre brosse d'abord un portrait de la criminalité et des enjeux associés. Par la suite, une section aborde l'importance de s'intéresser plus spécifiquement à ces enjeux lors de la transition à l'âge adulte. La section suivante présente le cadre conceptuel et théorique de la présente étude. Ce chapitre se termine par l'annonce de la question de recherche préliminaire examinée dans la recension des écrits.

1. LE PORTRAIT DE LA CRIMINALITÉ, DE LA RÉCIDIVE ET DES CONSÉQUENCES ASSOCIÉES

Cette section met en lumière l'importance de s'intéresser au phénomène de la criminalité. Elle débute par un portrait général de la criminalité, incluant des définitions ainsi qu'un aperçu des populations les plus touchées. Elle se poursuit en soulignant la pertinence de s'intéresser au désistement du crime, à travers la présentation de statistiques sur la récidive et les conséquences associées aux comportements criminels.

1.1 Le portrait de la criminalité au Canada et au Québec

Un crime ou une infraction criminelle est « un ensemble d'événements reliés qui sont en contravention avec le *Code criminel du Canada* ou d'autres lois provinciales » (Fetter, 2009, p. 2). Les crimes peuvent être divisés et analysés sous trois principales catégories : les infractions contre la personne (p. ex. : homicide, voies de fait, agression sexuelle, vol qualifié), les infractions contre la propriété (p. ex. : incendie criminel, introduction par effraction, vol, fraude) et les autres

infractions au Code criminel (p. ex. : infractions relatives aux armes à feu et aux armes, infractions contre l'administration de la loi et de la justice). Il y a deux autres catégories d'infractions qui sont plus spécifiques, soit les infractions relatives à la conduite de véhicule (p. ex. délit de fuite, conduite avec les capacités affaiblies) et les infractions relatives aux drogues et aux autres substances (p. ex. la possession ou le trafic de substances; ministère de la Sécurité publique, 2022).

La criminalité est un problème social important. Elle réfère à l'ensemble des crimes commis par une population dans un lieu donné ou à l'intérieur d'une période donnée (Fetter, 2009). La criminalité peut être mesurée de plusieurs façons, incluant le taux de criminalité et l'indice de gravité de la criminalité (IGC). Le taux de criminalité est calculé selon le nombre d'infractions déclarées par la police et la taille de la population (Brisebois, 2022; ministère de la Sécurité publique, 2022). Au Canada, en 2022, ce taux s'élevait à 5 668 infractions commises par tranche de 100 000 habitants (Moreau, 2023). Il s'agit d'une augmentation de 5% depuis 2021 (Moreau, 2023). L'IGC permet d'évaluer les variations annuelles de la criminalité selon le volume et la gravité des crimes déclarés (Moreau, 2023). Chaque type d'infraction se voit attribuer un poids en fonction de sa gravité ainsi que du taux et de la durée moyenne d'incarcération imposés par les tribunaux. Un poids plus élevé est donc attribué aux crimes sanctionnés par des peines plus sévères (Moreau, 2023). L'IGC sans violence affichait une hausse de 4 % en 2022. Cette hausse est expliquée par l'augmentation des crimes contre les biens, notamment les introductions par effraction, les vols mineurs (5 000 \$ ou moins) et les vols à l'étalage. Néanmoins, certains crimes sans violence tels que les infractions relatives aux drogues, les fraudes et les vols d'identité, ainsi que la conduite avec facultés affaiblies, sont en diminution depuis 2021. L'IGC avec violence est,

pour sa part, en hausse de 5 %. Cette hausse est principalement expliquée par une augmentation des vols qualifiés, extorsions, homicides et agressions sexuelles (Moreau, 2023).

Le Québec affiche un portrait similaire au portrait canadien. Au Québec, le taux de criminalité a connu une hausse de 5,4 % en 2021, alors que dans les vingt dernières années, le taux global de la criminalité diminuait en moyenne de 3,6 % chaque année (ministère de la Sécurité publique, 2022). Cette diminution s'explique par une baisse de 37,3 % des infractions contre la propriété en 10 ans, alors qu'elles représentent plus de la moitié des infractions rapportées en 2021. Les infractions contre la personne, sont quant à elles en augmentation de 19,1 % depuis 2012. L'IGC avec violence a augmenté de 11,7% entre 2020 et 2021, tandis que l'IGC sans violence est à la hausse de 0,8 %. L'IGC global en 2021 affiche donc une hausse de 5 % (ministère de la Sécurité publique, 2022). Considérant la hausse des taux de criminalité et l'augmentation de la gravité relative des crimes commis au Canada et au Québec, la criminalité est un important phénomène à investiguer.

D'autres données déclarées par la police, par exemple concernant les caractéristiques des personnes qui commettent des crimes, sont importantes à considérer lorsqu'on s'intéresse à ce phénomène. Selon Farrington (2017), ce sont les individus âgés entre 15 et 24 ans, plus précisément les hommes entre 18 et 24 ans, qui commettent le plus de crimes. Ce sont eux qui commettent le plus grand nombre de crimes tels que les vols de 5 000 \$ ou moins, voies de fait simples et graves, méfaits, infractions contre l'administration de la justice, possession de cannabis, homicides et tentatives de meurtre. Ce sont aussi ceux qui commettent le plus de crimes graves (p. ex. homicides ou tentatives de meurtre; Allen, 2016; Brisebois, 2022; Farrington, 2017). La

situation des individus ayant commis un ou des actes criminels à l'adolescence et au début de l'âge adulte (entre 18 et 24 ans) est particulièrement préoccupante, puisqu'ils sont à risque de suivre une trajectoire de criminalité persistante et donc, de récidive, c'est-à-dire de continuer à commettre ces actes à l'âge adulte (LeBlanc, 1984; Department of Justice, 2021).

1.2 Les conséquences de la criminalité et de la récidive

La criminalité entraîne des conséquences importantes pour les victimes et la société en général, mais aussi pour les personnes autrices de ces infractions (Li, 2023). Pour les victimes, ces conséquences incluent, entre autres, des blessures corporelles, pertes financières, dommages matériels, séquelles psychologiques (p. ex. troubles du sommeil, dépression, anxiété, trouble de stress post-traumatique) et difficultés émotionnelles (p. ex. sentiment de peur et de colère, diminution du sentiment de sécurité; Hill, 2003; Powell, 2022). En 2014, au moins 1 victime de crimes violents sur 7 a rapporté avoir éprouvé des symptômes qui se rapportent à un trouble de stress post-traumatique (Statistique Canada, 2015). Sur la totalité des coûts associés à la criminalité (31,4 milliards de dollars) en 2008, 45 % (14,3 milliards de dollars) concernent les services aux victimes, par exemple les soins médicaux, l'hospitalisation, la perte de salaire et les biens volés ou endommagés (Zhang, 2008). À ces coûts s'ajoutent les impacts humains, comme la douleur physique et psychologique et les pertes de vie, qui sont assumés par les victimes et dont les conséquences sont estimées à 68,2 milliards de dollars au Canada (Zhang, 2008). Outre les conséquences financières, le crime provoque dans la population un sentiment de peur et de crainte pour sa sécurité (Gravel, 2014).

La criminalité a aussi des impacts négatifs dans plusieurs sphères de la vie des individus qui commettent des crimes. Par exemple, les personnes ayant vécu un épisode de détention peuvent vivre de l'isolement social, de la marginalisation, des difficultés dans les relations sociales, des difficultés financières (p. ex. dettes, absence de revenu), des problèmes de logement et même de l'itinérance lors de leur retour dans leur communauté (Griffiths et al., 2007; Powell, 2022; Siennick et Widdowson, 2022; Terry et Abrams, 2015). Sur le plan personnel, les individus précédemment incarcérés ont parfois un faible niveau de scolarité, une mauvaise santé physique et mentale, ainsi que des problèmes de consommation d'alcool et de drogues (Borzycki et Baldry, 2003; Powell, 2022). Sur le plan économique, les adolescents qui ont fait l'objet d'une arrestation ont 46 % moins d'actifs et 74 % plus de dettes au début de l'âge adulte comparativement à leurs pairs qui n'ont jamais été arrêtés (Siennick et Widdowson, 2022). Ces difficultés peuvent pousser ces personnes à commettre à nouveau des délits afin de subsister à leurs besoins et, par conséquent, mener à leur réincarcération (Griffiths et al., 2007; Powell, 2022; Siennick et Widdowson, 2022; Terry et Abrams, 2017).

La récidive est définie comme le fait de commettre à nouveau un acte criminel ou d'avoir de nouveaux démêlés avec le système de justice pénale, tel que se faire arrêter par la police, après avoir déjà commis un acte criminel dans le passé (Justice Canada, 2020). Une étude récente montre que le désistement du crime est difficile pour les jeunes hommes ayant été incarcérés (F.-Dufour et al., 2025). En effet, parmi les jeunes adultes qui ont vécu un épisode de détention, deux tiers seront à nouveau arrêtés et un quart seront à nouveau incarcérés (Justice Canada, 2020; Mears et Travis, 2004). Au Québec, 54 % des jeunes adultes (entre 18 et 25 ans) qui sont sortis de prison en 2010-2011 ont été de nouveaux pris en charge par les services correctionnels dans les deux ans

suivant leur libération. Pendant la même période, près du tiers (31 %) des jeunes adultes en libération conditionnelle ont eu un nouveau contact avec les services correctionnels et près du quart (24 %) ont fait l'objet d'une nouvelle condamnation (Lalande et al., 2018). Considérant que les jeunes adultes présentent le taux le plus élevé de criminalité (Farrington, 2017) et un haut taux de récidive (Gilman et al., 2021), et qu'ils sont plus vulnérables comparativement aux jeunes adultes non judiciairisés lorsque vient le temps d'accomplir les tâches développementales associées à la transition à l'âge adulte, il est important de s'intéresser au désistement du crime à cette tranche d'âge plus spécifiquement.

2. LES DÉFIS ASSOCIÉS À LA TRANSITION À L'ÂGE ADULTE

La transition à l'âge adulte est une période développementale qui se situe généralement entre les âges de 18 et 25 ans (Arnett, 2006). Selon Arnett (2006), cette période permet à l'individu de parvenir à l'autosuffisance financière, professionnelle, fonctionnelle, scolaire et sociale. La transition à l'âge adulte se caractérise par une période d'exploration identitaire, durant laquelle les jeunes examinent différentes possibilités dans certaines sphères de leur vie, telles que l'amour et le travail. Elle se distingue également par l'instabilité (économique, professionnelle, relationnelle), la centration sur soi (*self-focus*), le sentiment d'être « entre-deux » (ne se sent ni adolescent, ni pleinement adulte), ainsi que par l'accès à de nombreuses possibilités (p. ex. quitter un milieu de vie négatif, faire preuve d'optimisme ou devenir plus indépendant; Arnett, 2006). Il est normalement attendu que l'individu quitte le nid familial pour se diriger vers le marché du travail ou pour entreprendre des études postsecondaires (Arnett, 2006; Yau et al., 2021). Plusieurs jeunes

adultes désignent aussi l'établissement de nouvelles relations comme l'une des caractéristiques de cette période de transition (Yau et al., 2021).

Les résultats de plusieurs études soutiennent l'idée que la transition à l'âge adulte est un parcours parsemé d'embûches pour les personnes judiciarisées. Les jeunes adultes judiciarisés font face à des problèmes qui peuvent nuire à l'accomplissement des étapes considérées normales de cette période développementale (p. ex. la réussite professionnelle ou éducative, l'établissement de relations sociales stables; Zajac et al., 2015). Pendant que leurs pairs explorent les possibilités qui s'offrent à eux et tentent d'être la personne qu'ils souhaitent devenir (Arnett, 2006), les jeunes adultes judiciarisés ont plus de difficultés à faire l'équivalent. Comparativement à leurs pairs non criminalisés, les individus qui présentent des comportements antisociaux en début d'adolescence ont moins de chances d'obtenir leur diplôme d'études secondaires, poursuivent moins souvent des études postsecondaires, ont plus de difficultés à se trouver un emploi à temps plein et un hébergement stable, sont plus susceptibles de dépendre de l'aide sociale et présentent un risque accru d'adopter divers comportements sexuels à risque lors de la transition à l'âge adulte (Bowen et al., 2021; Kang, 2019; Makarios et al., 2017).

La scolarisation, en tant qu'atout essentiel pour faciliter la transition à l'âge adulte, représente donc un enjeu pour les jeunes adultes judiciarisés (Terry et Abrams, 2015). D'ailleurs, comme les jeunes adultes judiciarisés ont plus de difficultés à se trouver un emploi, il est ardu pour eux d'explorer leurs intérêts comme leurs pairs non judiciarisés peuvent le faire (Bowen et al., 2021). Leurs choix de carrière s'en trouvent ainsi limités (Carter, 2019). Les adolescents judiciarisés ont une probabilité plus élevée de rester célibataires que leurs pairs non criminalisés

(Kang, 2019). Ceux qui effectuent la transition d'un milieu de garde (p. ex. centre de réadaptation) vers leur communauté doivent à la fois accéder à leur indépendance et leur autonomie, tout en jonglant avec la perte des ressources qui leur étaient offertes (p. ex. endroit où dormir, nourriture, programmes d'intervention, suivi psychosocial; Brisson et al., 2022).

Les difficultés financières s'ajoutent aux difficultés au niveau de l'éducation et de l'emploi. Ces difficultés proviennent de leurs dettes antérieures ainsi que de leurs probabilités moindres d'avoir obtenu des diplômes et de détenir un emploi qui contribuent au bien-être économique (Siennick et Widdowson, 2022). Des défis supplémentaires s'ajoutent donc à la transition à l'âge adulte des jeunes qui ont eu des démêlés avec le système de justice, puisqu'ils ne disposent pas et n'ont pas accès aux mêmes ressources internes et économiques que les autres jeunes de leur âge (Bowen et al., 2021).

Bien que cette transition amène davantage de conséquences négatives aux jeunes adultes ayant eu un passé dans la criminalité, elle peut aussi être vue comme une occasion de changement. Bowen s'est intéressé spécifiquement à la transition à l'âge adulte en la considérant comme une période de possibilités plutôt que de difficultés (Bowen, 2020; 2021). Il aborde la transition à l'âge adulte comme étant un possible levier de changement pour les jeunes adultes qui ont commis des délits à l'adolescence. Dans une de ses études, Bowen (2020) examine la transition à l'âge adulte de personnes ayant été impliquées dans divers systèmes institutionnels durant l'enfance, tels que la protection de la jeunesse, le système judiciaire ou les services éducatifs spécialisés. Les résultats ont montré que certains de ces jeunes adultes nourrissent des aspirations, comme réaliser des études supérieures, malgré les défis quotidiens, et que leur résilience peut exercer une influence

positive sur leur parcours. Ainsi, bien que cette période soit difficile, elle est aussi porteuse d'espoir et de potentiel, permettant aux jeunes de stabiliser leurs relations, leurs habitudes et leurs ressources (Arnett, 2006).

Plusieurs jeunes adultes judiciairisés considèrent que leur futur sera plus stable et plus prospère que leur passé (Bowen, 2021). Certains jeunes adultes expriment des regrets face à leur passé, par exemple de ne pas avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires, et sont dorénavant déterminés à remédier à la situation (Bowen et al., 2021). À l'aide de la théorisation ancrée, Bowen et ses collaborateurs (2020) ont identifié deux trajectoires possibles chez les jeunes adultes vulnérables qui manifestent un désir de changer et qui entreprennent des changements lors de la transition à l'âge adulte pour construire une nouvelle identité (Bowen et al., 2020). Ils envisagent plus de stabilité dans leurs relations, leurs routines et leurs ressources. La première trajectoire, nommée *striving*, regroupe de jeunes adultes qui comprennent les changements à adopter pour changer, se fixent des objectifs et réalisent les efforts nécessaires pour les atteindre. Les jeunes adultes qui font partie de la deuxième trajectoire, nommée *dreaming*, affirment qu'ils veulent entreprendre des changements, mais qu'ils ont besoin d'aide pour y parvenir (Bowen et al., 2020).

En somme, malgré le fait que la transition à l'âge adulte des jeunes adultes judiciairisés soit parsemée d'embûches, cette période développementale peut agir en tant que levier de changement pour les personnes qui souhaitent revoir leur mode de vie. Toutefois, certaines d'entre elles ont besoin d'un soutien plus important pour atteindre à leur objectif (Bowen et al., 2020). Pour certains jeunes adultes judiciairisés, la transition à l'âge adulte peut marquer un point tournant dans leur trajectoire criminelle. Pour ceux qui s'engagent dans une trajectoire prosociale, le désistement du

crime survient au moment même où plusieurs tâches développementales importantes doivent être réalisées. La transition à l'âge adulte permet aussi aux jeunes adultes d'explorer qui ils sont (leurs valeurs, leurs intérêts, leurs désirs), ce qui est particulièrement important pour les individus en situation de vulnérabilité (p. ex. les jeunes judiciairisés, les jeunes avec des conditions familiales difficiles ou ceux avec un faible statut socioéconomique; Arnett, 2006).

Dans ce contexte, le rôle des relations sociales est particulièrement important à considérer, puisqu'elles peuvent soutenir le développement des capacités adaptatives et, par conséquent, le processus de désistement du crime (Leung et al., 2022). Plusieurs jeunes adultes impliqués dans le système de justice expriment le besoin de recevoir un soutien instrumental et émotionnel. En effet, selon Brisson et al. (2022), ces jeunes adultes ont besoin d'un hébergement stable et sécuritaire ainsi que de la présence d'individus investis et attentionnés. Les relations sociales pourraient donc jouer un rôle important dans le processus de désistement du crime.

3. LE DÉSISTEMENT DU CRIME : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

Cette section présente le cadre conceptuel et théorique entourant le désistement du crime. Elle propose d'abord une définition et une explication du concept de désistement, puis expose différents modèles théoriques permettant de mieux comprendre le désistement du crime. De plus, cette section permet également de mettre en lumière un concept central pour cette recherche : les relations sociales. Enfin, elle introduit le modèle théorique qui sera mis de l'avant dans la présente étude, en tant que cadre d'analyse principal.

3.1 Le cadre conceptuel

Le désistement du crime est un processus de changement au cours duquel une personne ayant commis plusieurs infractions criminelles cesse de commettre des crimes et adopte une trajectoire prosociale, devenant ainsi une citoyenne ou un citoyen respectueux des lois (Maruna et Farrall, 2004). Le processus de désistement du crime est constitué de trois phases : primaire, secondaire et tertiaire (Maruna et Farrall, 2004; McNeill, 2014). Le désistement primaire est une période sans crime, soit un arrêt temporaire ou complet des comportements criminels de l'individu. Le désistement secondaire, pendant lequel l'individu maintient son abstinence au crime, se caractérise par des changements identitaires. Principalement, l'individu développe une identité non délinquante et rejette celle de la personne délinquante. Enfin, selon McNeill (2014), le désistement tertiaire consiste en la reconnaissance sociale du changement des individus et le développement, chez ces derniers, d'un sentiment d'appartenance envers la communauté.

Le désistement du crime n'est pas un processus séquentiel ou linéaire, alors les phases ne se suivent pas forcément et il peut y avoir des allers-retours entre celles-ci (McNeill, 2014; Weaver, 2019). Par exemple, une personne pourrait avoir développé un sentiment d'appartenance envers sa communauté et voir les changements qu'elle a apportés être reconnus par son entourage (désistement tertiaire), mais ne pas avoir endossé une identité de personne qui ne commet pas de crimes (désistement secondaire). Enfin, il est important de présenter un autre terme, soit le désistement assisté. Le désistement assisté est défini par F.-Dufour et ses collaboratrices comme « toute intervention auprès d'une personne judiciairisée qui vise, directement ou indirectement, le maintien d'une abstinence du crime et un changement identitaire » (2018, p. 213). Pour ce qui est

du cadre théorique, il existe plusieurs théories pour expliquer comment une personne se désiste du crime. La prochaine section en présente un bref survol, puis décrit celle retenue dans le cadre de la présente étude.

3.2 Les cadres théoriques dans l'étude du désistement du crime

Laub et Sampson (2003) suggèrent que les liens avec les institutions sociales, telles que la famille, l'éducation, le travail ou l'armée, en particulier au début de l'âge adulte, peuvent encourager le désistement du crime en exerçant une forme de contrôle social informel. Lorsqu'un individu entretient des liens avec ces institutions, ces dernières agissent alors comme contrôle social en diminuant le temps que l'individu a de disponible pour commettre des délits ou pour communiquer avec des pairs déviants. Ces institutions influencent positivement le désistement du crime lorsqu'elles désapprouvent les comportements criminels. Plus l'attachement de l'individu est fort, moins il sera tenté de commettre des délits ou de fréquenter des pairs déviants. En effet, puisqu'il ne veut pas perdre le lien établi avec son ou sa partenaire ou encore pour préserver son emploi, l'individu adoptera moins des comportements antisociaux. Cette théorie suggère que les individus qui commettent des crimes vont généralement cesser de la faire à cause des points tournants qui se présentent « naturellement » dans leur parcours de vie (p. ex. occasion d'emploi, devenir parent), c'est-à-dire que des événements peuvent survenir et modifier significativement le cours de leur vie. Ces points tournants seraient plus accessibles à mesure qu'un individu avance en âge, par exemple lors de la transition à l'âge adulte.

Abeling-Judge (2021) suggère que détenir un emploi stable contribue à des évolutions positives pour les individus en processus de désistement du crime. Cette étude rejoint les travaux

fondateurs de Laub et Sampson (1993, 2003) et soutient l'idée que la stabilité d'emploi favorise des transformations positives qui pourraient être notamment causées par l'établissement de liens solides avec les supérieurs hiérarchiques, voire avec les pairs du milieu de travail (Abeling-Judge, 2021). Ramakers et al. (2017) montrent que les individus qui possèdent un emploi pendant au moins six mois après leur libération et occupent une fonction professionnelle (p. ex. un agent immobilier ou un gestionnaire) diminuent le risque de récidive. Toutefois, ils mentionnent que c'est la valorisation de l'emploi qui entraîne les individus à rester en situation de désistement du crime. Ils suggèrent qu'un emploi valorisant permet de répondre aux besoins des individus, et ce, légalement, et que la crainte de le perdre pourrait freiner les comportements délinquants (Ramakers et al., 2017). Ces études suggèrent qu'il faut tenir compte à la fois de facteurs structurels et individuels pour comprendre le désistement du crime.

D'ailleurs, certains auteurs sont en désaccord avec les postulats de la théorie de Laub et Sampson (2003), à savoir que les points tournants marquent l'amorce d'un processus de désistement. Ils affirment plutôt que les mouvements vers les institutions sociales comme le mariage ou l'emploi sont précédés de changements identitaires (Paternoster et al., 2009; 2015), donc que les changements identitaires marquent la première étape du processus de désistement du crime. Skardhamar et Savolainen (2014) montrent que l'obtention d'un emploi est une conséquence du désistement du crime plutôt que la cause de ce processus. Les auteurs concluent qu'une réévaluation des priorités est préalable à l'obtention et au maintien d'un emploi stable. Weaver (2019) montre qu'une fois la décision de se désister est prise, la personne réorganise consciemment son réseau social vers des individus plus prosociaux. Ces constats sont intéressants, mais renseignent peu sur le processus de désistement du crime, soit la façon dont les individus en

viennent à développer de nouvelles priorités et à réagir positivement ou négativement à ces situations.

Certains auteurs et autrices, dont Rocque et al. (2015) et McCuish et al. (2020), s'appuient sur le concept de maturation et sur la prémisse que l'âge est associé à des changements biologiques, psychologiques et sociaux (p. ex. capacité à se projeter dans l'avenir, capacité à mieux se contrôler) pour expliquer le désistement du crime. De l'adolescence au début de l'âge adulte, les individus développent un meilleur contrôle de soi et accèdent à de nouveaux rôles sociaux (McCuish et al., 2020). Ces changements cognitifs créent un contexte plus favorable pour désister du crime. Selon Rocque et ses collaborateurs (2015), les rôles sociaux en lien, par exemple, avec les relations amoureuses, l'emploi ou l'éducation, agissent en tant qu'indicateurs du degré de maturation. Les changements dans les relations sociales sont considérés comme un signe de maturation.

S'appuyant sur ce cadre théorique, les analyses réalisées dans l'étude d'Abeling-Judge (2020) ont fourni des contributions intéressantes à la compréhension de la maturation individuelle et des trajectoires de désistement. L'étude montre que les indicateurs de changements qui sont les plus pertinents pour le désistement du crime comprennent le changement psychosocial, les transitions vers les rôles adultes et l'identité (Abeling-Judge, 2020). D'autres études montrent qu'avec l'âge, les individus pourraient devenir plus réceptifs aux interventions ou être moins exposés aux facteurs nuisant au désistement, ce qui favoriserait leur réinsertion sociale (F-Dufour et al., 2025).

Bien que ce cadre théorique soit pertinent, l'intérêt porté au rôle des relations sociales est secondaire dans les études qui s'intéressent au désistement sous l'angle de la maturation. De plus,

elles ne prennent pas en compte les variations des trajectoires individuelles et des types de crimes, ni le rôle des facteurs relationnels, culturels et structurels (Weaver, 2019).

La théorie identitaire du désistement du crime (Paternoster et al., 2009, 2015) accorde, quant à elle, une grande place à l'agentivité, soit au rôle central qu'occupe la personne dans son processus de désistement du crime. Elle avance que les changements identitaires arrivent en premier et entraînent des changements dans les préférences, les relations sociales et les comportements. L'individu qui a commis des délits doit préalablement reconstruire une vision positive de lui et de son avenir pour être en mesure de se désister du crime. Des changements cognitifs sont donc réalisés, de sorte que les individus perçoivent dorénavant que les comportements criminels ne sont pas souhaitables. Par la suite, des possibilités prosociales (p. ex. le mariage ou des occasions d'emplois) se présenteront et les changements cognitifs amèneront à les percevoir, puis à les saisir.

Un jeune adulte ayant des comportements délinquants doit avoir une vision positive et solidement ancrée de lui-même et de son futur, ainsi que des convictions profondes que dans son futur, il ne commettra pas de crime pour être en mesure de cesser la criminalité et d'adopter une identité prosociale (Paternoster et al., 2015). Bien que la théorie identitaire reconnaisse que la décision de se désister est influencée par les expériences et l'implication dans des institutions sociales, elle ne fournit pas d'explication sur la façon dont ces dynamiques (relationnelles, culturelles, sociales et structurelles) ou les transitions vécues par les individus pourraient limiter leur capacité des individus à prendre des décisions ou à mettre en œuvre leurs intentions (Weaver, 2019).

Ces différents cadres théoriques nous invitent donc à considérer d'une part l'aspect cognitif et identitaire du désistement du crime, mais aussi l'aspect social lorsque nous examinons comment les individus sont amenés à se désister du crime et comment ils maintiennent ce chemin vers un mode de vie prosocial.

3.3 Les relations sociales : un concept à considérer dans le désistement du crime

Une relation sociale est un échange entre deux individus, qui se déroule dans un contexte de contraintes sociales et qui suscite des attentes. Il s'agit donc d'une forme de coopération entre deux personnes (Bajoit, 2009). Le réseau de soutien est un sous-ensemble des relations sociales vers lequel un individu se tourne lorsqu'il veut obtenir de l'aide (Bajoit, 2009).

Les relations sociales peuvent être caractérisées de plusieurs façons. Elles sont souvent décrites comme étant prosociales ou antisociales. Les relations prosociales impliquent des comportements qui profitent à une ou à plusieurs personnes : elles sont positives et bénéfiques (Dimant, 2019). Au contraire, lorsqu'il est question de relations antisociales, cela signifie que les comportements qu'ont les individus côtoyés s'écartent fortement des normes sociales et même violent les droits d'autrui. Ce sont des relations qui agissent de façon négative et ont même un impact néfaste sur l'autre personne (Dimant, 2019).

Les relations sociales peuvent aussi être caractérisées selon le type de soutien social qu'elles offrent. Les relations sociales offrant un soutien formel correspondent aux individus qui font partie d'organisations, telles que des services gouvernementaux, des agences privées et aux relations avec des intervenantes et des intervenants ou des agentes et agents de probation, vers

lesquelles une personne se tourne pour obtenir de l'aide (Streeter et Franklin, 1992). Les relations sociales offrant un soutien informel réfèrent quant à elles aux individus de son entourage, par exemple : ses amis, sa famille, ses relations amoureuses et ses collègues (Streeter et Franklin, 1992).

Les relations sociales tant formelles qu'informelles peuvent agir positivement en offrant différents types de soutien (Beauregard et Dumont, 1996). Le soutien tangible correspond à l'aide concrète et instrumentale, comme offrir un hébergement, de l'argent ou des transports. Le soutien non tangible concerne ce qui ne peut pas être vu ou touché, soit le soutien émotionnel, l'attachement, les encouragements, le renforcement positif et l'empathie (Beauregard et Dumont, 1996).

Des auteurs et autrices ont montré que le soutien social contribue au désistement du crime (Bekbolatkyzy et al., 2019 ; Lenkens et al., 2024) et aide aussi les jeunes adultes en période de transition de la délinquance vers le désistement et de l'adolescence à l'âge adulte (Barry, 2010). Pour étudier le désistement du crime en contexte de transition à l'âge adulte, il est donc important de détenir un cadre théorique qui tient compte à la fois de l'importance des relations sociales et des changements cognitifs et identitaires.

4. LE MODÈLE THÉORIQUE RETENU

Le modèle théorique qui sera mobilisé pour le présent mémoire est la théorie des transformations cognitives de Giordano (2022) qui offre un angle interactionniste et met l'accent sur les transformations cognitives. Ce modèle a principalement été choisi puisqu'il permet de

considérer simultanément les éléments centraux des théories présentées ci-haut, soit le contrôle exercé par les institutions sociales informelles (p. ex. emploi, relations amoureuses, famille) et les changements individuels (p. ex. vision positive de soi et de son avenir).

Ce modèle propose que le désistement du crime requière quatre grands types de transformations cognitives, qui sont placés dans une séquence idéale typique : 1) changements dans la désirabilité des comportements criminels, 2) ouverture au changement, 3) grappins à changement (*hooks for change*), 4) transformations identitaires (Giordano, 2022). Ce modèle est pertinent lorsque l'on étudie le désistement du crime en contexte de transition à l'âge adulte. En effet, Giordano (2003) avance que les jeunes adultes ont une plus vaste disponibilité qu'auparavant en termes de réseau social et que cette période de la vie est une occasion pour la mise en action (Giordano, 2003).

La version originale du modèle théorique a été rédigée en 2002 (Giordano et al., 2002). Elle se basait sur les résultats d'études à devis mixte longitudinales auprès d'adolescentes et d'adolescents impliqués dans la délinquance. Tandis que la première version de la théorie de Giordano et ses collaborateurs (2002) a été mobilisée dans des études qui ont permis de mieux comprendre le désistement du crime (Abeling-Judge, 2021; Hunter et Farrall, 2018) et critiquée par des auteurs sur le désistement du crime (Paternoster et al., 2015; Weaver, 2019), la plus récente parution de 2022, n'a pas eu cette même attention.

Ce modèle théorique a évolué depuis sa première formulation en 2002 (Giordano et al., 2002). Ce modèle théorique a toujours pris en considération à la fois les changements comportementaux, cognitifs et identitaires reconnus pour jouer un rôle important dans le processus de désistement du crime (Weaver, 2019). Dans la première formulation, la séquence des transformations cognitives allait de l'ouverture au changement, à l'ouverture aux grappins à changement, aux changements identitaires et terminait avec les changements dans la désirabilité des comportements criminels. En plus du changement dans l'ordre des transformations, la première version était un processus linéaire, tandis que dans la version 2022, les quatre transformations cognitives forment un processus circulaire (voir figure 1; Giordano, 2022).

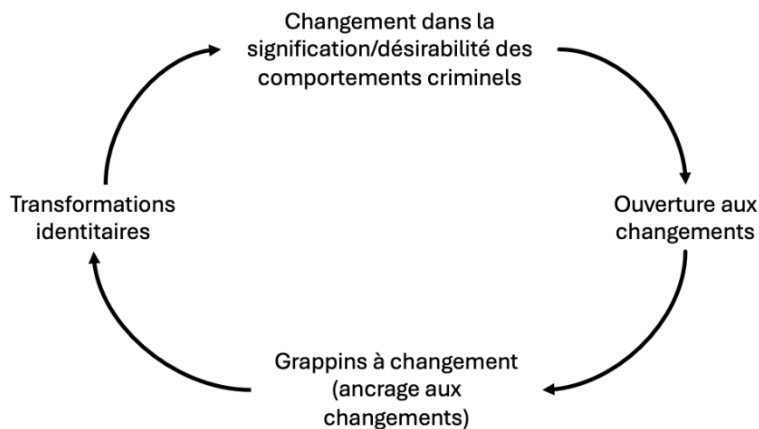


Figure 1. Schématisation de la théorie des transformations cognitives de Giordano (2022, p. 794)

Considérant sa récente parution, peu d'attention a été portée à ce modèle révisé, mais il s'agit d'une formulation prometteuse pour expliquer le désistement du crime chez les jeunes adultes. Le modèle de Giordano (2022) accorde une place importante aux changements identitaires, reconnus pour contribuer au désistement du crime lors de la transition à l'âge adulte (Paternoster et al., 2015; Rocque et al. 2015; Walters, 2018), ainsi qu'aux transformations

cognitives. Ces transformations cognitives soutiennent le développement d'autres mécanismes qui peuvent avoir un effet bénéfique sur le désistement du crime, dont les relations sociales. En effet, il peut être positif que les jeunes adultes forment des associations prosociales avec des pairs qui offrent du renforcement continu, un plus grand niveau de respect, du soutien social et de la camaraderie (Giordano, 2003). Les relations amoureuses peuvent aussi, si prosociales, être bénéfiques pour le désistement du crime (Abrams et Tam, 2018; Barr et Simons, 2015; Giordano, 2003; McGloin et al., 2011; Zdun et Scholl, 2013).

Le modèle de 2022 place les étapes dans une forme circulaire (voir figure 1). L'individu amorce son cheminement par un changement dans sa vision de la criminalité et de ses comportements. Il perçoit désormais négativement la criminalité et son implication dans le crime. Il réalise que ses comportements doivent changer et qu'ils ne sont plus acceptables. Cela mène généralement l'individu à une ouverture pour entreprendre des changements dans son mode de vie et dans ses comportements (p. ex. élargir son cercle social, réfléchir à ses habitudes de vie, développer de nouvelles compétences). Cette deuxième étape se trouve donc à être l'ouverture aux changements. Le troisième type de transformation consiste à reconnaître et à saisir des grappins de changement, comme la participation à un programme d'intervention ou le développement de nouvelles relations d'amitié ou de couple. Donc, puisque l'individu est dorénavant plus ouvert aux changements, il est plus ouvert à recevoir de l'aide et à saisir les possibilités qui s'offrent à lui pour entreprendre des changements. Lorsqu'elles sont saisies, ces possibilités deviennent des points d'ancrage pouvant faciliter l'établissement ou le rétablissement de relations prosociales. L'individu peut avoir une ou plusieurs possibilités de changement, marquant une réorientation vers une trajectoire prosociale. Finalement, la dernière transformation cognitive du processus idéal-

typique de Giordano (2022) consiste en des transformations identitaires (p. ex. changement dans la perception de soi, changement dans ses valeurs, changement dans sa perception du futur, perception plus positive de soi, perception « normale » aux yeux de la société). Elles permettent à l'individu de remplacer son identité liée au crime et plus marginalisée à une identité respectant les normes sociales, plus prosociale. Ainsi, cette nouvelle perception de soi lui permet d'effectuer de meilleurs choix et agit en tant que filtre cognitif pour la prise de décisions.

En soi, les transformations cognitives vécues par l'individu sont importantes dans le processus de désistement du crime. Elles peuvent contribuer à diminuer le risque de récidive d'individus étant précédemment incarcérés (Rose, 2022). Un travail cognitif est essentiel et préalable à la mise en action des jeunes adultes judiciairisés (Berg et Cobbina, 2017). Il y a donc des transformations cognitives qui se produisent au niveau de l'évaluation du comportement criminel et de l'identité de l'individu, ce qui contribue au désistement du crime (Giordano, 2022). Il est toutefois important pour cette théorie que ces transformations soient accompagnées de grappins à changement, c'est-à-dire des opportunités prosociales, pour qu'il y ait changement dans les comportements de la personne (Giordano, 2022).

Giordano accorde aussi une place aux émotions dans son processus (Giordano, 2007). Une diminution d'émotions dites négatives, telles l'hostilité et la colère, serait associée à une réduction des comportements criminels et les émotions dites positives, telles la joie ou l'excitation, feraient partie du processus de réévaluation de la criminalité (Giordano, 2022). Par exemple, le fait d'avoir un partenaire amoureux au mode de vie prosocial peut engendrer des émotions positives qui favorisent le début d'un processus de désistement du crime (Giordano, 2007). Les émotions

positives seraient importantes pour le processus de changement de ces jeunes adultes en désistement du crime. Giordano (2022) suggère que des relations prosociales de qualité permettent à l'individu de vivre des émotions positives et ainsi donnent de la motivation pour la mise en action. D'ailleurs, d'autres études montrent l'effet des émotions sur le désistement du crime (Giordano et al., 2007; Hunter et Farall, 2018).

Les relations amoureuses jouent un rôle de modèle émotionnel et de soutien qui peut ainsi renforcer les comportements prosociaux. Les conjoints et conjointes peuvent remplacer les liens émotionnels liés à la délinquance par des émotions positives et valorisantes (Giordano et al., 2007). Plus encore, les membres du réseau social agissent comme modèles émotionnels et offrent un soutien social actif, en aidant davantage à faire face aux émotions (Giordano et al., 2007).

5. LE PROBLÈME DE RECHERCHE ET LA QUESTION DE RECENSION

En raison de la hausse de la criminalité et des enjeux importants que cela occasionne (Borzycki et Baldry, 2003; Li, 2023; ministère de la Sécurité publique, 2022; Moreau, 2023; Powell, 2022; Siennick et Widdowson, 2022; Terry et Abrams, 2015), il est pertinent de s'attarder au désistement du crime pour faire diminuer le nombre de récidives. Précisément, le désistement du crime des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans mérite une attention particulière puisqu'ils forment le sous-groupe de la population qui commet la majorité des crimes déclarés aux autorités policières et qu'ils sont plus enclins à la récidive (Brisebois, 2022; Farrington, 2017). Cette tranche d'âge est aussi marquée par la transition à l'âge adulte qui est remplie d'enjeux et de tâches à accomplir. Cette période est difficile pour les jeunes adultes judiciairisés, considérant qu'ils ont un accès plus limité aux grappins à changement (p. ex. accès à un emploi, accès à de nouvelles relations sociales

positifs; Arnett, 2006; Bowen et al., 2021; Brisson et al., 2022; Siennick et Widdowson, 2022; Terry et Abrams, 2015). Néanmoins, malgré les aspects négatifs de cette période de transition, elle peut aussi être une occasion de changement et de construction d'une nouvelle vision du futur (Bowen et al., 2020). Il est important de s'intéresser et tenter de comprendre le processus du désistement du crime chez cette population vulnérable (Giordano, 2022; Roque et al., 2015; Walters, 2018). Les relations sociales pourraient agir en tant que facteur de protection et être bénéfiques dans la vie de ces jeunes adultes vulnérables (Bidart, 2008; Brisson et al., 2022). Puis, il est important de savoir à quel moment les relations sociales exercent leur influence : est-ce qu'elles déclenchent le processus ou contribuent-elles davantage au maintien du nouveau mode de vie? L'utilisation du modèle théorique de Giordano (2022) permet l'intégration non seulement de l'aspect cognitif et identitaire qui est essentiel au processus de désistement du crime, mais aussi de prendre en considération l'influence des facteurs externes tels que les relations sociales.

C'est pour toutes ces raisons que le présent mémoire mobilise ce cadre théorique pour examiner le rôle des relations sociales sur le désistement du crime dans le contexte de la transition à l'âge adulte. Pour atteindre cet objectif, une recension des écrits a d'abord été réalisée afin de répondre à la question : quel est le lien entre les relations sociales et le désistement du crime des jeunes judiciairisés dans le contexte de la transition à l'âge adulte?

DEUXIÈME CHAPITRE. RECENSION DES ÉCRITS

Ce chapitre présente la recension des écrits réalisée pour mieux comprendre le rôle des relations sociales sur le désistement du crime en contexte de transition à l'âge adulte. Il débute par une présentation de la méthode utilisée pour réaliser cette recension. Ensuite, une section est consacrée aux caractéristiques méthodologiques des études recensées, incluant un tableau récapitulatif des études examinées. La troisième section est dédiée aux résultats de ces études. Cette section est suivie d'une synthèse des connaissances scientifiques actuelles et se conclut par la présentation des objectifs de ce mémoire.

1. LA MÉTHODE DE RECENSION

Afin d'identifier des articles pertinents pour répondre à la question de recension, des mots-clés ont été identifiés pour chacun des trois concepts centraux de cette question (voir tableau 1). Ces mots-clés ont ensuite été utilisés pour effectuer une recherche documentaire dans les bases de données appropriées pour le sujet à l'étude (voir figure 2). Entre chacun des trois concepts, l'opérateur booléen « AND » a été utilisé. Puis, l'opérateur booléen « OR » a été utilisé entre les mots-clés se rapportant à un même concept. Il y a aussi eu utilisation de la troncature (*), qui remplace la ou les dernières lettres des mots pour élargir la recherche à tous les mots qui ont la même racine. Enfin, les guillemets ont été utilisés pour limiter la recherche aux articles pertinents qui utilisent des expressions et termes précis utiles à cette étude.

Tableau 1. Concepts et mots-clés utilisés dans la recension des écrits

Relations sociales	Désistement du crime	Transition à l'âge adulte
"Romantic Relation*" OR "Intimate relation*" OR "Romantic partner*" OR Couple OR Marriage OR Peer OR "Peer Relation*" OR "Peer influence" OR "Friend*" OR "Work relation*" OR "Famil*" OR "Family support" OR "Family relation*" OR "Social support" OR "Social network*" OR "Social Relation*" OR "Social bond*" OR "Social capital" OR teacher* OR "School friend*" OR Educator* OR "Youth worker*" OR Caregiver* OR "Probation officer*" OR "Case worker*" OR "Significant adult*" OR "Intimate partner"	Desistance OR ((Abstain* OR Abstinence OR Change) N2 ("Criminal* activit*" OR Crime* OR "Criminal Behavior*" OR Delinquen* OR Offend*))	"Emerging adult*" OR "Transition to adult*" OR "Young adult*" OR "Early adult"

Note : N2 = Opérateur de proximité, il permet de ne pas répéter le même mot plusieurs fois

La recherche documentaire a permis d'identifier un total de 366 articles. Par la suite, pour être sélectionnés dans la recension, les articles devaient être revus par les pairs ($n = 327$). Après avoir retiré les doublons ($n = 180$), les autres critères d'inclusion et d'exclusion ont été appliqués sur les 147 articles restants. Ces 147 articles ont été transférés dans le logiciel Zotero pour effectuer la sélection des articles. Les titres et les résumés ont d'abord été lus pour exclure les articles qui ne correspondaient pas aux critères d'inclusion. Pour être inclus dans la recension, les articles devaient porter sur au moins une relation sociale (p. ex. avec les pairs, les parents, une intervenante ou un intervenant, une partenaire amoureuse ou un partenaire amoureux). Les relations sociales devaient être abordées minimalement dans l'objectif ou dans les résultats de l'article. Pour ce qui est du désistement du crime, les articles devaient avoir un concept central ou une variable dépendante qui correspondait à l'un des trois types de désistement (primaire, secondaire, tertiaire; voir chapitre 1, section 1.3). Donc, les participants devaient avoir arrêté ou diminué leurs comportements criminels en ayant par exemple arrêté de commettre des crimes depuis au moins

un an. Enfin, pour être inclus dans la recension, les articles devaient avoir une population en période de transition à l'âge adulte soit des individus âgés de 16 à 25 ans.

Sur la base de ces critères, un total de 23 articles a été sélectionné pour une lecture plus approfondie de la méthodologie, des résultats, des définitions des concepts à l'étude et des analyses réalisées a ensuite été faite pour la sélection finale. De ce nombre, onze ont été exclus car ils ne correspondaient pas à la définition du désistement retenue pour cette étude et trois n'abordaient pas l'importance d'un type de relations sociales. Ainsi, neuf articles correspondaient aux critères d'inclusion et d'exclusion et ont été inclus dans la recension.

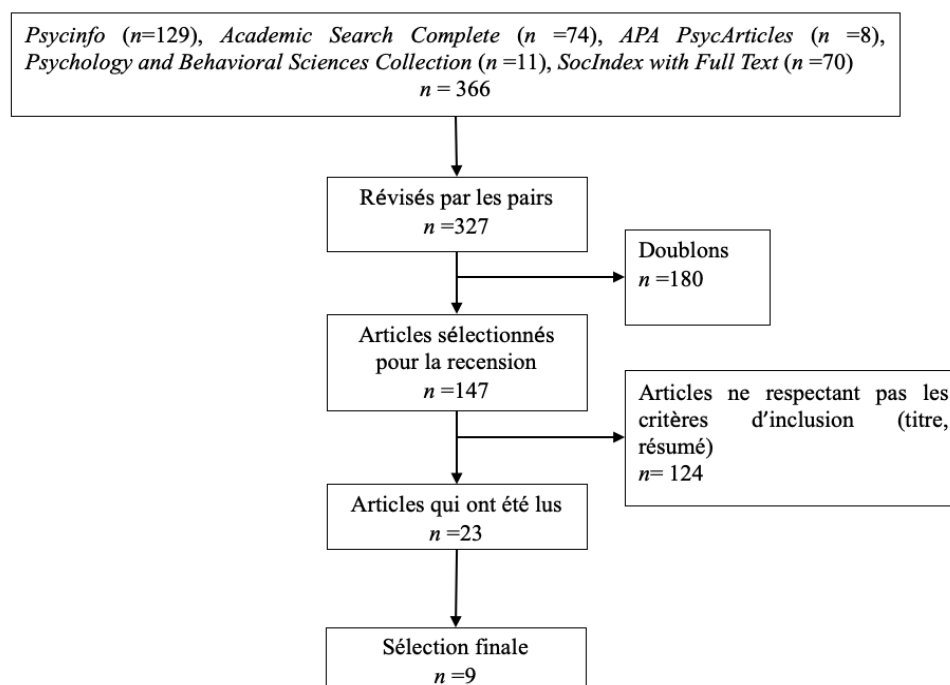


Figure 2. Étapes de la sélection des articles pour la recension des écrits

L'article de Weaver et McNeill (2015) a été retenu puisque les participants, rencontrés plus tard à l'âge adulte, ont été recrutés pour partager leur expérience de désistement alors qu'ils étaient de jeunes adultes. Les articles qui parlaient de désistement de la consommation de substances psychoactives ou de la violence conjugale ont été exclus.

2. LES CARACTÉRISTIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES ÉTUDES

Les caractéristiques des études recensées sont présentées au tableau 2. Certains éléments de la méthodologie des études sélectionnées sont à retenir pour la suite de ce projet. Premièrement, six des articles ont utilisé un devis longitudinal (Abrams et Tam, 2018; Barr et Simons, 2015; Copp et al., 2020; Craig et Foster, 2013; Kay, 2022; Panuccio et al., 2012). Deuxièmement, il est important de prendre en considération le contexte dans lequel les participants ont été recrutés pour être en mesure de comparer et de soulever les différences entre les résultats obtenus. Le tiers des équipes de recherches ont recruté des participants dans des établissements scolaires aux États-Unis, constituant un échantillon populationnel (Copp et al., 2020; Craig et Foster, 2013; Haffejee et al., 2012). Barr et Simons (2015) ont recruté leurs participants parmi une banque de données existante qui suit des familles sur une longue période pour évaluer différents sujets tels que les problèmes de comportement. Leur échantillon est composé d'adolescents ayant avoué avoir commis des crimes à certaines vagues de l'étude. Dans les quatre autres études, un échantillon clinique a été choisi : les jeunes adultes sélectionnés ont commis au moins un délit suffisamment grave pour mener à une peine de mise sous garde (Abrams et Tam, 2018; Kay, 2022; Panuccio et al., 2012; Zdun et Scholl, 2013). Puis, Weaver et McNeill (2015) ont quant à eux choisi une stratégie d'échantillonnage de type boule de neige. Le contexte dans lequel le recrutement a eu

lieu est important à considérer puisque l'expérience de désistement du crime de participants n'ayant pas été judiciairisés peut varier de celle des participants l'ayant été. Ceci est principalement dû à la stigmatisation, une conséquence des mesures prises à l'endroit des jeunes auteurs d'infractions, telles que l'incarcération (Deakin et Fox, 2022; Motz et al., 2020). Les obstacles au désistement peuvent aussi être plus nombreux en raison du faible niveau de scolarité de ces jeunes et des ressources sociales limitées (Aiyer et al., 2013; Bowen et al., 2021).

Troisièmement, les deux tiers des études recensées ont été réalisées auprès de jeunes adultes qui ont été ou étaient sous le contrôle du système de justice au moment de l'étude. Les participants de l'étude de Abrams et Tam (2018) rapportent avoir eu au moins une peine antérieure. Les participants de deux études devaient avoir commis au moins un crime à l'adolescence ou au début de l'âge adulte pour être inclus dans l'échantillon (Barr et Simons, 2015; Copp et al., 2020). Kay (2022) et Panuccio et al. (2012) ont recruté des participants sous libération conditionnelle. Enfin, dans l'un des articles, les participants réalisaient des travaux communautaires (Zdun et Scholl, 2013).

Quatrièmement, l'étude de Weaver et McNeill (2015) se démarque par le fait que les auteurs ont recruté des adultes âgés en moyenne de 40 ans ayant commis des actes criminels à l'adolescence et qui rapportent avoir depuis désisté du crime au début de l'âge adulte. À l'analyse des résultats de cette étude, il faut donc garder un œil critique sur les réponses de ces hommes en raison des biais de rappel (Henry et al., 1994; Talari et Goyal, 2020).

Finalement, toutes les auteurs et autrices examinent le désistement primaire puisque les études portent sur une diminution ou un arrêt (même s'il est temporaire) de la criminalité. Une

étude considère aussi le désistement secondaire, car elle aborde les changements cognitifs et identitaires observés au sein de l'échantillon (Abrams et Tam, 2018). Enfin, une étude renseigne sur le désistement tertiaire en documentant le sentiment d'appartenance aux pairs chez de jeunes adultes lors du processus de désistement du crime (Weaver et McNeill, 2015).

Tableau 2. Caractéristiques des études recensées

Auteurs	Échantillon			Méthodologie						
	N	Âge	Sexe (% H)	Type de crime commis	Devis	Temps de mesures	Collecte de données	Répondants	Désistement du crime	Type de relation
Abrams et Tam (2018)	14	18-24	50	Contre la propriété, liés aux stupéfiants ou violents	QL : E	2	EI	J/A	Primaire et secondaire	PR, RA
Barr et Simons (2015)	225	21,5	46	Vols à l'étalage, crimes contre la propriété, entrées par effraction, agressions armées	QT : P	2	Q	J/A	Primaire	RA
Copp et al., (2020)	QT : 594 QL : 100	13- 28	53	N/P	Mixte : E	5	Q, EI	J/A	Primaire	PR, PA, CO, RA
Craig et Foster (2013)	3 355	18- 24	51	Participants commettant, en moyenne, peu de délits	QT : E	3	Q	J/A	Primaire	RA, AS, GS
Haffejee et al., (2013)	74	18-25	27	Vols, vandalisme, consommation substances illicites	Mixte :D, E	1	Q	J/A	Primaire	PR, PA
Kay (2022)	20	18-25	100	Vols, crimes liés aux stupéfiants	QL :EC	2	EI, O	J/A, AP	Primaire	PR, PA
Panuccio et al., (2012)	14	M : 17,1	93	Vols, voies de fait graves, possession d'armes, crimes liés aux stupéfiants, violation de probation	QL : EC	2	EI, EG, O	J/A, PA, AP	Primaire	AS, PA
Weaver et McNeill (2015)	6	M : 40	100	Vols, crimes violents	QL : PH	1	EI	A	Primaire, tertiaire	PR, RA, GS, CO
Zdun et Scholl (2013)	19	17-20	100	Sérieux et occasionnels	QL :D	1	EI	J/A, AP, AU	Primaire	RA

Légende. M : moyenne; H : homme; N/P : Non précisé; QL : qualitative; QT : quantitative; E : exploratoire; PH : phénoménologie; EC : étude de cas; P : prédictif; D : descriptive; EI : entrevue individuelle; EG : entrevue de groupe; Q : questionnaire; O : observation; J/A: jeune adulte; A : adultes; AP : agent de probation; AU : Autres, PA : parents; PR : pairs; CO : collègue; GS: groupe social; AS : adulte significatif; RA : relation amoureuse

3. LES RÉSULTATS DES ÉTUDES RECENSÉES

Les résultats des neuf études incluses dans la recension sont présentés selon les personnes ou les groupes chez qui l'influence des relations sociales est observée. Pour chaque sous-section, les résultats d'analyses quantitatives sont présentés, s'il y a lieu, suivis des résultats des analyses qualitatives.

3.1 Les pairs

L'influence des pairs sur le processus de désistement du crime est le deuxième type de relations sociales le plus documenté dans les études recensées (Abrams et Tam, 2018; Copp et al., 2020; Haffejee et al., 2013; Kay, 2022; Weaver et McNeill, 2015). Les résultats de deux études quantitatives montrent que l'affiliation à des pairs déviants peut nuire au processus de désistement du crime (Copp et al., 2020; Haffejee et al., 2013). Comparativement aux jeunes adultes qui n'ont jamais adopté de comportements illégaux, ceux qui persistent dans l'adoption de tels comportements et ceux qui sont en processus de désistement sont plus susceptibles d'avoir plusieurs pairs délinquants dans leur entourage (Haffejee et al., 2013). Puis, plus le nombre de pairs déviants dans l'entourage des jeunes adultes augmente, plus ces derniers ont tendance à commettre des délits à nouveau (Copp et al., 2020).

Haffejee et al. (2013) abordent l'influence négative que les pairs peuvent avoir sur les décisions des jeunes adultes. Les participants de cette étude mentionnent que lorsqu'ils ont quitté leur nid familial, l'influence des pairs est devenue plus importante que celle de leurs parents. Donc, la reconnaissance par les pairs peut inciter un jeune adulte à perpétrer un délit.

Bien que le besoin de reconnaissance puisse nuire au désistement du crime primaire, les auteurs de quatre études qualitatives établissent que les individus recherchent différents éléments dans leurs relations avec les pairs lorsqu'ils souhaitent diminuer ou cesser de commettre des délits. Les pairs peuvent donc aussi influencer positivement le processus de désistement du crime (Abrams et Tam, 2018; Kay, 2022; Haffejee et al., 2013; Weaver et McNeill, 2015). Selon Kay (2022), l'individu en processus de désistement du crime évalue ses relations avec les pairs et s'entoure d'individus qui exercent une influence positive sur son désistement, soit des pairs prosociaux. Lorsqu'un individu souhaite s'engager ou s'engage dans un processus de désistement, il va chercher à s'associer à des personnes qui ont des motivations similaires aux siennes pour s'entraider dans le cheminement vers une vie prosociale (Abrams et Tam, 2018).

Certains jeunes adultes en processus de désistement du crime vont plutôt couper les liens avec leurs anciens pairs qui exerçaient une influence négative sur leur désistement du crime et chercher à s'isoler de leurs anciens cercles d'amis. En effet, les participants de l'étude qualitative d'Abrams et Tam (2018) mentionnent que pour réussir à effectuer les changements dans leur comportement criminel, ils ont dû s'isoler de leurs pairs antisociaux. Certaines nuances sont relevées chez les femmes, qui ont souvent vécu des relations instables dans le passé. Elles mentionnent qu'elles cherchent à être plus autonomes et comptent davantage sur elles-mêmes que sur leurs pairs, de qui elles ne s'isolent pas complètement (Abrams et Tam, 2018).

Tandis que certains jeunes adultes en processus de désistement du crime cherchent à s'isoler, d'autres cherchent la réciprocité dans leurs relations sociales avec les pairs (Abrams et Tam, 2018; Weaver et McNeill, 2015). Abrams et Tam (2018) ressortent cette caractéristique

particulièrement chez les hommes en processus de désistement du crime. En effet, la majorité des hommes qui ont participé à cette étude mentionnent chercher la réciprocité chez leurs pairs (Abrams et Tam, 2018). Dans l'étude rétrospective de Weaver et McNeill (2015), les hommes mentionnent que la réciprocité perçue dans leurs relations avec leurs pairs s'est avérée importante, puisqu'elle leur apportait un sentiment de solidarité et d'appartenance. Le fait d'avoir des pairs prosociaux dans leur entourage leur a permis d'avoir un sentiment d'égalité, de soutien sans critique ni jugement, de la loyauté, de la reconnaissance et de la solidarité (Weaver et McNeill, 2015).

3.2 Les parents

Quatre études abordent l'influence positive des relations prosociales avec les parents, mais aussi les effets négatifs d'avoir des parents antisociaux, par exemple avoir des parents avec des problèmes de consommation de substances psychoactives ou de violence, des parents impliqués dans le crime ou encore des parents incarcérés (Copp et al., 2020; Haffejee et al. 2013; Kay, 2022; Panuccio et al., 2012).

Les résultats d'une étude à devis mixte révèlent que le niveau de proximité relationnelle entre le jeune adulte et ses parents constitue un élément important qui contribue au désistement du crime (Copp et al. 2020). Plus les parents sont proches de leur enfant, plus ce dernier a tendance à diminuer ses comportements délinquants. Panuccio et al. (2012) font quant à eux la distinction entre deux types de soutien : le soutien émotionnel et le soutien instrumental. Le soutien émotionnel, par exemple les encouragements, fait en sorte que les jeunes en viennent à craindre de décevoir leurs parents en continuant de commettre des crimes, ce qui, ultimement aide dans

leur processus de désistement du crime (Haffejee et al. 2013; Panuccio et al., 2012). Les jeunes parlent de honte, de déception et de faire mal à leurs parents, ce qui constitue une raison pour arrêter de commettre des actes délinquants (Haffejee et al. 2013). Le renforcement positif, une autre forme de soutien émotionnel que procurent les parents face au potentiel des jeunes, vient fournir un autre point de vue sur les comportements criminels et influence positivement le discours des jeunes sur la désirabilité de la criminalité (Copp et al. 2020; Panuccio et al. 2012). Puisque les jeunes adultes ayant commis des actes délinquants sont habitués aux reproches face à leurs comportements, les encouragements et les reflets sur leur potentiel sont une source de motivation positive face au changement de comportements (Panuccio et al., 2012). Le soutien instrumental comprend les compensations monétaires et le logement que les parents peuvent fournir et qui aide dans le désistement du crime, en offrant de l'aide à subvenir aux besoins des individus (Panuccio et al., 2012).

Les jeunes adultes qui ont grandi dans un milieu de vie stable avec des parents aimants qui avaient des règles strictes, une structure et des conséquences pour leurs comportements négatifs sont plus susceptibles de renoncer à des comportements illégaux adoptés préalablement et de s'abstenir de fréquenter des groupes de pairs négatifs à l'âge adulte (Haffejee et al. 2013). Les liens parentaux peuvent donc renforcer les comportements prosociaux chez les jeunes adultes et, de ce fait, réduire les comportements illégaux (Haffejee et al. 2013; Kay, 2022). Les jeunes qui n'ont pas de soutien parental ont davantage de difficulté à entreprendre des changements comportementaux envers leur criminalité (p. ex. d'arrêter la consommation de substances, arrêter de commettre des délits) causant la persistance de leurs comportements délinquants (Panuccio et

al., 2012). Donc, les relations avec les parents peuvent affecter la capacité du jeune adulte à passer à l'action.

Au niveau des effets négatifs, les analyses quantitatives menées par Copp et al. (2020) montrent que les jeunes adultes qui sont exposés à des parents antisociaux ou à des expériences adverses dans leur famille (p. ex. la violence conjugale) sont plus enclins à adopter des comportements criminels. Ainsi, malgré qu'un individu ait le désir d'entreprendre les changements nécessaires pour arrêter de commettre des crimes, il est possible que ceux ayant un environnement familial difficile aient plus de difficultés à mettre les efforts nécessaires pour désister du crime. Il s'agit donc d'un frein au désistement (Copp et al., 2020). Grandir dans un milieu familial où la criminalité est acceptée peut faire en sorte que les jeunes doivent fournir des efforts supplémentaires pour débiter ou pour soutenir leur processus au désistement du crime. Donc, il s'agit d'un frein aux changements de désirabilité des comportements criminels (Copp et al., 2020; Giordano, 2022).

3.3 Les adultes significatifs

Parmi les études recensées, deux ont contribué à approfondir les connaissances sur l'influence d'adultes significatifs (p. ex. : agents de probation, intervenants, enseignants) dans le processus de désistement du crime des jeunes adultes. Craig et Foster (2013) révèlent une baisse des comportements délinquants chez les adolescents ayant déjà commis des actes délinquants, lorsqu'ils perçoivent de la bienveillance de la part de leurs enseignants. Sur le plan qualitatif, Panuccio et al. (2012) rapportent que, selon les jeunes adultes qui sont dans le processus de désistement du crime, les encouragements des intervenants les ont menés à améliorer la qualité de

leurs relations sociales avec leur entourage et à développer une perception négative de la criminalité. Les jeunes rencontrés soulignent que la relation positive avec les intervenants les a aidés à se faire confiance et leur a donné de l'espoir face au futur. Cela les rend proactifs dans leurs changements de comportements. Puis, un autre participant ajoute que le soutien des intervenants d'un programme permet de rester concentré sur leur processus de désistement du crime. Ces résultats permettent de constater que tant chez les jeunes adultes qui n'ont pas commis de délits graves (Craig et Foster, 2013) que chez ceux qui en ont commis (Panuccio et al., 2012), les adultes significatifs influencent positivement le désistement du crime.

3.4 Les relations amoureuses

Trois études quantitatives ont évalué l'influence des relations amoureuses sur le désistement du crime. Dans deux de ces études, les participants qui ont rapporté avoir commis des crimes à l'adolescence et qui se sont mariés au début de l'âge adulte ont tendance à diminuer leur implication dans le crime après l'union (Copp et al., 2020; Craig et Foster, 2013). Même en contrôlant l'influence des changements identitaires, l'effet du mariage demeure significatif (Copp et al., 2020). La force de cette relation entre le mariage et le désistement du crime est plus forte chez les hommes que chez les femmes, mais le mariage reste toutefois un facteur de protection vis-à-vis le crime pour les femmes (Copp et al., 2020; Craig et Foster, 2013).

Barr et Simons (2015) ont plutôt cherché à comprendre si l'union de fait, c'est-à-dire cohabiter avec son ou sa partenaire sans être mariés, pouvait influencer l'implication dans le crime. L'union de fait mène à une diminution et même à l'arrêt des comportements criminels. Cependant, comme pour le mariage, la force de cette association est moins grande pour les femmes ayant

commis des délits que pour les hommes ayant aussi commis un délit. Enfin, plus la qualité perçue de la relation est élevée, plus cela est associé à une réduction des comportements criminels pour les deux sexes. Peu importe le sexe de l'individu, une augmentation de la qualité de la relation est associée à une réduction des comportements criminels de l'individu auteur de délits (Barr et Simons, 2015).

Trois autres études ont regardé le lien entre les relations amoureuses et le désistement du crime à l'aide d'un devis qualitatif (Abrams et Tam, 2018 ; Weaver et Mcneill, 2015; Zdun et Scholl, 2013). Abrams et Tam (2018) font ressortir des différences entre les sexes. Les hommes avec des antécédents criminels qui souhaitent se désister du crime ont tendance à s'isoler de leurs pairs déviants et à privilégier le soutien de leur partenaire amoureux. Les femmes ayant les mêmes antécédents ne trouvent pas que les relations amoureuses leur procurent une source de stabilité et de motivation dans leur processus de désistement. Au contraire, elles ont tendance à être en relation avec des partenaires qui compromettent leurs objectifs de désistement. En effet, leurs partenaires sont principalement eux aussi associés à des activités criminelles ou sont impliqués dans un gang criminel, ce qui engendre des difficultés à se sortir de cet environnement.

Zdun et Scholl (2013) font ressortir que, chez les jeunes adultes ayant commis des délits, l'importance accordée aux relations amoureuses évolue au fil des relations. Dans les premières relations amoureuses des jeunes ayant commis des délits, les critiques du partenaire sont perçues comme une source de conflit. Au fur et à mesure que le temps avance, le partenaire amoureux occupe une place plus importante que les pairs dans la vie de l'individu, ce qui permet au jeune adulte de repenser à ses comportements criminels. Les participants rencontrés expliquent en venir

ainsi à accorder davantage d'importance aux critiques du partenaire, ce qui augmente l'influence de cette relation sur le processus du désistement. Les critiques qui étaient précédemment perçues comme une source de conflit sont dorénavant une source de motivation pour changer et diminuer leurs comportements criminels. Les relations amoureuses contribuent au changement dans les comportements criminels, puisque la poursuite de leur mode de vie antérieur, soit la délinquance, peut agir en tant que menace pour leur relation (Weaver et McNeill, 2015). De plus, les partenaires de sexe féminin peuvent offrir un nouveau départ lorsqu'elles proviennent d'un autre environnement social positif. Celles-ci peuvent soutenir le développement d'une vision positive du futur et offrir de nouvelles occasions de vivre des expériences positives, alors que l'individu était habitué à évoluer dans un environnement antisocial (Zdun et Scholl, 2013). En plus d'offrir un soutien émotionnel par les encouragements, les partenaires amoureux offrent aussi un soutien instrumental comme un endroit sécuritaire, particulièrement pour ceux qui sortent d'incarcération.

Enfin, les ruptures amoureuses peuvent mener à deux possibilités : le retour à des comportements délinquants ou être une source de motivation pour changer ces comportements (Zdun et Scholl, 2013). Lorsque le jeune homme contrevenant ressent de fortes émotions à la suite d'une rupture, cela peut le pousser à retourner vers ses pairs déviants et à éventuellement commettre à nouveau des délits. À l'inverse, éviter de revivre une rupture qui lui occasionnerait à nouveau des émotions fortes devient une motivation supplémentaire pour effectuer des changements plus durables vis-à-vis de ses comportements délinquants (Zdun et Scholl, 2013).

3.5 Les groupes religieux et les collègues de travail

Weaver et McNeill (2015) sont les seuls à aborder l'influence des groupes religieux dans le processus de désistement. Ce groupe agit en tant que cercle de soutien informel constituant un soutien supplémentaire bénéfique pour les jeunes adultes qui souhaitent se désister du crime. En plus de permettre aux membres de former de nouvelles relations prosociales, ce groupe mène à l'abandon des comportements considérés comme « pécheurs » selon la religion et ses membres.

Deux études abordent l'influence positive de la présence de collègues de travail dans la vie des jeunes adultes qui souhaitent se désister ou qui ont désisté du crime. Avoir des collègues de travail est une occasion de côtoyer de nouvelles personnes, ce qui peut contribuer à changer les habitudes d'affiliation des jeunes adultes qui ont tendance à s'affilier aux pairs antisociaux et déviants (Copp et al., 2020; Weaver et Mcneill, 2015). Copp et al. (2020) poursuivent en ajoutant que c'est aussi une occasion de s'associer à des personnes qui ont atteint l'identité souhaitée par les jeunes adultes en processus de désistement du crime. Enfin, Weaver et McNeill (2015) ajoutent que les jeunes adultes craignent de perdre le respect de leurs collègues s'ils manifestent d'autres comportements criminels, ce qui agit comme source de motivation à se désister du crime.

4. LA SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES, LA PERTINENCE SCIENTIFIQUE ET LES OBJECTIFS

Cette section est consacrée à la synthèse des connaissances sur l'influence des relations sociales sur le désistement du crime lors de la transition à l'âge adulte, puis à démontrer la pertinence scientifique des objectifs poursuivis par la présente étude.

4.1 La synthèse des connaissances

Les études recensées ont majoritairement observé deux caractéristiques plus objectives des relations sociales, soit le caractère prosocial ou non de ces relations et le type de soutien qu'elles procurent. En effet, les auteurs et les autrices font ressortir l'importance des relations prosociales dans le processus de désistement. Lorsque les jeunes adultes en processus de désistement du crime ont des parents, des pairs, des partenaires amoureux et même des collègues de travail qui sont considérés prosociaux, ceux-ci peuvent limiter, voire contribuer à l'arrêt complet de la perpétration d'actes criminels (Copp et al., 2020; Haffejee et al., 2013; Kay, 2022; Zdun et Scholl, 2013). Ces relations sociales contribuent par exemple aux changements dans la signification et la désirabilité des comportements criminels. Elles permettent aux jeunes adultes ayant commis des délits de revoir la place accordée à la criminalité, soit la désirabilité du crime et ainsi contribuer au désistement. Au contraire, les individus qui s'affilient à des personnes antisociales ont davantage de risques de continuer à commettre des crimes ou de voir diminuer leurs chances de réussir à se désister du crime (Copp et al., 2020; Kay, 2022; Zdun et Scholl, 2013).

D'autres auteurs se penchent davantage sur le type de soutien offert aux jeunes adultes, tant sur le plan émotionnel qu'instrumental, tous deux pouvant être bénéfiques au désistement du crime en agissant comme un filet de protection contre la criminalité. Le soutien émotionnel fourni par les parents rend moins attrayant le crime (Panuccio et al., 2012) et peut amener l'individu à revoir la signification de la criminalité ou la désirabilité de ses comportements. Le soutien instrumental permet aux jeunes d'accéder à des ressources tangibles qui les aident à soutenir leur désistement du crime (Panuccio et al., 2012). Les ressources offertes pourraient être considérées

comme des leviers de changement pour l'individu qui manque parfois de moyens pour effectuer les transformations nécessaires (p. ex., de l'argent pour se loger ou subvenir à ses besoins de base; Panuccio et al., 2012).

Puis, deux caractéristiques subjectives dans les relations sociales sont considérées importantes selon les jeunes adultes, soit la qualité perçue des relations et les besoins qu'elles peuvent combler. Principalement, plus la qualité perçue est grande, plus la relation influence positivement le désistement du crime de l'individu. Les relations sociales peuvent en outre apporter un sentiment de réciprocité et elles peuvent contribuer à la redéfinition du soi, en amenant l'individu vers un changement de conception face à la désirabilité de la criminalité (Abrams et Tam, 2018; Barr et Simons, 2015; Kay, 2022; Panuccio et al., 2012; Weaver et McNeill, 2015).

Le deuxième constat qui émerge des résultats des études recensées est la différence dans le sens attribué par les hommes et les femmes à l'influence des relations sociales avec les pairs sur le désistement du crime. D'abord, pour ce qui est de la relation avec les pairs, les hommes et les femmes désirent des choses différentes dans leurs amitiés. Les hommes vont majoritairement chercher de la réciprocité dans leurs amitiés et chercher des individus dans le même processus de désistement du crime. Certains hommes et la majorité des femmes vont avoir tendance à être plus autonomes vis-à-vis de leurs pairs et chercher à s'isoler davantage. Les relations sociales ont parfois tendance à offrir davantage d'effets positifs chez les hommes comparativement aux femmes (Abrams et Tam, 2018; Barr et Simons, 2015; Craig et Foster, 2013).

Les deux prochains constats qui émergent de cette recension des écrits font écho au modèle théorique de Giordano (2022; voir chapitre 1, section 4). Premièrement, les relations avec les pairs,

les parents, les collègues de travail et les relations amoureuses peuvent influencer les deux premières étapes du processus de désistement du crime selon Giordano (2022), soit le changement dans la signification et la désirabilité des comportements criminels, ainsi que l'ouverture aux changements. Lorsqu'un jeune adulte désire entreprendre des changements dans ses comportements délinquants, on remarque qu'il apporte des changements à ses relations sociales. Il réalise que pour être en mesure d'arrêter de commettre des crimes, il doit s'associer à de nouvelles personnes. Ainsi, il tend à délaisser les pairs déviants au profit de pairs prosociaux ou de personnes dans la même situation qui ont les mêmes désirs de changement (Abrams et Tam, 2018). D'autres vont vouloir changer pour ne pas décevoir leur entourage, tant leurs parents dans le cas des familles prosociales ou ne pas perdre le respect de leurs nouveaux collègues de travail. Aussi, les jeunes adultes qui souhaitent entreprendre des changements le font souvent dans l'optique de préserver leur relation amoureuse. En effet, ils comprennent que s'ils continuent de commettre des crimes, leur partenaire pourrait les quitter (Weaver et McNeill, 2015).

Deuxièmement, les relations sociales peuvent agir comme un grappin à changement pour les jeunes adultes en processus d'arrêt d'actes criminels, car de nouvelles occasions de relations prosociales, comme avoir de nouveaux collègues de travail, rencontrer un adulte significatif, s'intégrer dans un groupe prosocial (p. ex. : armée, religion), s'affilier à de nouveaux pairs prosociaux ou nouer une relation amoureuse avec un partenaire prosocial, peuvent favoriser le désistement du crime et encourager des changements durables dans leurs comportements criminels. Lorsqu'une personne entame une nouvelle relation avec une personne qui n'est pas associée avec le crime, cela pourrait la pousser à s'impliquer dans le processus pour ne pas nuire

à sa relation (Copp et al., 2020; Craig et Foster, 2013; Panuccio et al., 2012; Weaver et McNeill, 2015).

En somme, les relations sociales peuvent exercer une influence positive ou négative sur le désistement. Cela dépend des caractéristiques des personnes avec qui est la relation, de la qualité perçue de la relation et des besoins auxquels elle répond (Abrams et Tam, 2018; Barr et Simons, 2015; Kay, 2022; Panuccio et al., 2012; Weaver et McNeill, 2015). Les relations sociales peuvent amorcer les transformations cognitives des jeunes adultes (Copp et al., 2020; Haffejee et al., 2013; Kay, 2022; Zdun et Scholl, 2013), mais peuvent aussi les soutenir après qu'elles aient été amorcées (Abrams et Tam, 2018; Weaver et McNeill, 2015).

4.2 La pertinence scientifique

Il est possible de relever une limite au niveau du choix des échantillons des études. Dans quatre des études (Barr et Simons, 2015; Copp et al., 2020; Craig et Foster, 2013; Haffejee et al., 2012), les auteurs ont choisi de recruter leurs participants à travers des banques de données de type populationnel, soit des étudiants ou des familles qui ne sont pas répertoriés par les services de justice pénale pour mineurs. Il est donc à considérer que les résultats obtenus peuvent limiter l'applicabilité des données à la population judiciarisée, puisque ces participants ne vivent pas nécessairement les mêmes défis et enjeux. Des éléments qui s'appliquent à la population qui n'a pas commis de crimes graves pourraient ne pas s'appliquer aux jeunes adultes qui ont commis des crimes pouvant mener à la mise sous garde (Bowen et al., 2021). À la lecture de la problématique sur le phénomène à l'étude, il est intéressant de prendre en considération que les clientèles vulnérables telles que les jeunes ayant commis des délits sont plus susceptibles de vivre des

difficultés lors de la transition à l'âge adulte et lors de leur désistement du crime. Il serait donc alors pertinent de regarder l'influence des différents types de relations sociales, mais aussi à quel moment celles-ci agissent dans le processus de désistement du crime, au sein d'échantillons cliniques comprenant des jeunes judiciairisés.

De plus, dans les différentes études recensées, certains éléments importants n'ont pas été suffisamment considérés. Ainsi, ces études accordent peu d'attention sur le moment dans le processus du désistement du crime où les relations sociales exercent leur influence. Elles ne font pas ressortir la temporalité de l'influence des relations sociales lors du processus de désistement du crime. Il serait bénéfique aux connaissances sur le sujet de savoir à quel moment dans le désistement du crime les relations sociales sont le plus influentes pour être en mesure de planifier les interventions auprès de ces jeunes adultes.

4.3 Les objectifs de l'étude

Le présent projet de recherche reprend les différents types de relations sociales pour continuer d'examiner leur influence dans le processus de désistement du crime des jeunes adultes (18-25 ans) qui sont en période de transition entre l'adolescence et l'âge adulte. C'est pour tenter de combler les lacunes aux connaissances actuelles mises en lumière ci-haut que l'objectif principal mis de l'avant dans la présente recherche sera de mieux comprendre le rôle des relations sociales dans le processus de désistement du crime des jeunes en transition à l'âge adulte (18-25 ans). Pour ce faire, deux objectifs spécifiques sont proposés :

1. Décrire le rôle des relations sociales dans le processus de désistement du crime en contexte de transition à l'âge adulte.
2. Explorer l'influence des relations sociales sur les transformations cognitives (changement dans la désirabilité des comportements criminels; ouverture au changement; ancrage; transformations identitaires) qui sous-tendent le désistement du crime en contexte de transition à l'âge adulte.

TROISIÈME CHAPITRE. MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente la méthodologie de recherche utilisée dans ce mémoire. Il débute par un exposé du contexte de la recherche, suivi du type de devis choisi et du positionnement paradigmatique adopté. La procédure d'échantillonnage et la description des participants ont ensuite abordées, avant de détailler les méthodes de collecte de données et la stratégie d'analyse utilisée.

1. LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE

La présente recherche qualitative s'insère dans une plus vaste étude réalisée dans le cadre du programme de recherche en partenariat sur la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans, *(RÉ)SO 16-35*. Marie-Pierre Villeneuve, directrice de ce mémoire, est membre chercheuse régulière de ce programme de recherche déployé sous la direction scientifique de Natacha Brunelle, professeure titulaire au Département de psychoéducation et travail social de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le but du programme *(RÉ)SO 16-35* est de saisir et de soutenir les trajectoires de désistement de la délinquance et les processus de (ré)intégration sociocommunautaire chez les jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans. Ce projet regroupant 16 chercheurs universitaires et 22 partenaires de la communauté (p. ex. : centres d'hébergement pour adolescents judiciairisés, services correctionnels pour adultes, maisons de transition) est financé par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada (Brunelle, F.-Dufour, Henry et al., 2024).

Le présent mémoire utilise des données collectées pour répondre au premier des quatre objectifs du programme *(RÉ)SO 16-35*, qui est de décrire les trajectoires de désistement de la délinquance et de (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciarisés. Pour ce faire, un devis qualitatif longitudinal à deux temps de mesure a été mobilisé. Les collectes de données, réalisées à l'aide d'entrevues semi-dirigées, ont eu lieu après avoir obtenu les certifications éthiques nécessaires (Brunelle, F.-Dufour, Couture-Dubé et al., 2024; annexes C et D) et se sont échelonnées entre décembre 2018 et janvier 2020 (T1), puis entre février 2020 et février 2022 (T2) dans trois régions du Québec : Mauricie-Centre-du-Québec, Québec et Montréal. Il s'est écoulé en moyenne 21 mois entre les deux prises de données (Brunelle, F.-Dufour, Couture-Dubé et al., 2024).

2. LE TYPE DE DEVIS ET LE POSITIONNEMENT PARADIGMATIQUE

Pour répondre à l'objectif de recherche du présent mémoire, un devis qualitatif descriptif longitudinal à deux temps de mesure est utilisé. Considérant que le désistement du crime n'est pas reconnu comme un processus linéaire qui est identique pour tous les individus, il est important de suivre l'évolution des individus dans le temps (Giordano, 2002, 2022). Analyser les données à deux temps de mesure permet de voir aussi la temporalité du processus du désistement, soit de répondre à une des limites retenues plus haut dans la recension des écrits.

Un devis qualitatif descriptif a été choisi considérant que les objectifs de l'étude sont de décrire comment les individus perçoivent leur processus de désistement du crime et leurs relations sociales. À l'aide d'un devis qualitatif, il est possible de comprendre et de faire la description de leur perception. Ce devis permet de décrire avec rigueur les perceptions, les expériences vécues,

les significations et les dynamiques relationnelles qui influencent le processus de désistement du crime, tout en restant proche du langage utilisé par les participants et de leur réalité. Enfin, ce devis offre une flexibilité qui facilite l'exploration de thèmes émergents au fil des entretiens (Fortin et Gagnon, 2016).

L'étude originale dans laquelle s'inscrit ce mémoire a été menée dans une perspective constructiviste, ce qui signifie qu'une importance a été accordée à la manière dont les personnes participantes donnent du sens à leur propre vécu (Levers, 2013). Le guide d'entrevue utilisé était suffisamment souple pour permettre à chaque participant de s'exprimer librement sur son expérience. Une importance a été accordée à la co-construction, ce qui est reflété dans le déroulement des deuxièmes entrevues, où un résumé des propos recueillis lors de la première entrevue était présenté à chaque personne rencontrée. Ce résumé permettait de s'assurer que leur expérience avait été captée avec justesse et donnait la possibilité aux participants d'apporter des précisions. Par ailleurs, la durée des entretiens et la richesse des transcriptions obtenues témoignent de l'espace accordé aux personnes participantes pour raconter leur parcours de manière détaillée et nuancée.

Il importe de souligner qu'une part de subjectivité est inévitable dans l'analyse réalisée pour répondre aux présents objectifs de recherche, considérant que l'auteurice de ce mémoire a lu sur le sujet avant de faire les analyses et a des idées de codes préalablement à sa lecture des entrevues. Elle est tout de même séparée du phénomène considérant qu'elle ne participe pas à la récolte des données initiales (Levers, 2013). Cette étude s'est aussi appuyée sur une approche inductive, laissant émerger des codes à partir du matériel préalablement recueilli, dans le but de

refléter au mieux la diversité des expériences et des significations exprimées par les personnes participantes (Levers, 2013). Cette démarche s'inscrit donc dans un paradigme constructiviste, considérant qu'une importance est accordée à l'idée qu'il y a plusieurs façons possibles de vivre et d'interpréter la réalité. Ainsi lors de l'analyse des verbatims, toutes les propositions des participants ont été considérées de façon équitable et juste pour bien comprendre le récit de leur expérience de désistement du crime (Levers, 2013).

Enfin, pour s'assurer de capter la diversité, la richesse et les nuances dans les expériences des participants, une lecture des résultats obtenus tout au long des analyses a été réalisée par la directrice de recherche (Tracy, 2010). Lors de rencontres avec cette dernière, des discussions sur des idées de codes, la justesse de l'interprétation des propos des participants et des pistes de réflexion a eu lieu. Ces discussions soutiennent la validité des résultats présentés dans le chapitre suivant.

3. LA PROCÉDURE D'ÉCHANTILLONNAGE ET LA DESCRIPTION DES PARTICIPANTS

Pour participer à l'étude originale, les individus devaient remplir deux critères : être âgés de 16 à 35 ans au moment des premières entrevues et avoir été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel au cours des deux années précédant le T1. Ils ont été recrutés dans les différents secteurs d'intervention tant des milieux de désistement assisté formels (p. ex. centres d'hébergement pour adolescents judiciairisés, services correctionnels pour adultes, maisons de transition) qu'informels (p. ex. organismes et projets de justice réparatrice, services publics et

communautaires pour problématiques associées en dépendance, en santé mentale, en employabilité et en hébergement; Brunelle, F.-Dufour, Couture-Dubé et al., 2024).

Les participants ont été recrutés de deux principales façons. La majorité a été sélectionnée par échantillonnage intentionnel à la suite de la présentation du projet par les partenaires et intervenants des différents milieux aux individus qui remplissaient les deux critères d'inclusion. La deuxième méthode de recrutement, l'échantillonnage par volontariat, a été réalisée par l'entremise d'une affiche promotionnelle du projet dans les milieux mentionnés. Les individus qui souhaitaient participer au projet remplissaient un formulaire de transmission d'informations confidentielles. Ils étaient ensuite contactés par un auxiliaire de recherche qui s'assurait de l'admissibilité au projet. Puis, après avoir validé leur intérêt et leur consentement à participer à l'étude, l'entrevue pouvait être planifiée et réalisée. Pour le deuxième temps de mesure de l'étude, le même échantillon d'individus qui avait été sélectionné au premier temps de mesure a été contacté en moyenne 21 mois plus tard pour réaliser une deuxième entrevue. Parmi les 140 participants au premier temps de mesure, 67 ont accepté de participer à la deuxième collecte de données (Brunelle, F.-Dufour, Couture-Dubé et al., 2024).

Pour ce mémoire, les participants sélectionnés font partie des 67 ayant pris part aux entrevues des deux temps de mesure. Parmi ceux-ci, neuf ont été sélectionnés puisqu'ils répondaient aux critères d'inclusion ciblés pour répondre à l'objectif de cette étude, soit : avoir commis au moins un crime à l'adolescence, être de sexe masculin et être âgé de 16 à 25 ans. Chaque participant avait commis au minimum son dernier crime deux ans avant le premier temps de mesure pour être retenu dans la recherche principale (Brunelle, F.-Dufour, Couture-Dubé et al.,

2024). De plus, tous les participants retenus sont considérés en désistement du crime puisqu'ils ont tous mentionnés ne plus être impliqués dans des activités criminelles au moment de l'entrevue (Brunelle, F.-Dufour, Couture-Dubé et al., 2024). Cette étude se concentre sur les participants masculins en raison de la prévalence plus élevée d'hommes commettant des crimes au Québec (Farrington, 2017). De plus, chaque participant devait être âgé de 16 à 25 ans, considérant que cette présente étude se concentre sur les individus traversant la période de la transition vers l'âge adulte (Arnett, 2006) et que les individus de 18 à 24 ans commettent le plus de crimes (Farrington, 2017). Les caractéristiques sociodémographiques sont regroupées dans le tableau 3.

Tableau 3. Caractéristiques sociodémographiques des participants ($n = 9$)

Participants*	Âge T1	Âge T2	État civil T2	Résidence T2	Type de délits commis
Alexandre	17	19	En couple	Seul	Port d'arme dans un dessein dangereux, complot, possession et trafic de stupéfiants
Brad	16	17	En couple	Membre de la famille (mère)	Méfait, vol, voies de fait, trafic de stupéfiants
Colin	22	24	En couple	Maison avec colocataire	Agression sexuelle, méfait, voies de fait, menace de mort
Derek	25	27	En couple	Avec conjoint(e)	Fraude, voies de fait
Eloi	25	27	Célibataire	Membre de la famille	Vol, fraude, méfait, voies de fait, possession de stupéfiants, conduite avec capacités affaiblies
Francis	18	19	En couple	Avec conjoint(e)	Vol, trafic de stupéfiants, menace de mort
Guillaume	17	19	En couple	-	Méfait, voies de fait
Henri	24	26	En couple	Avec conjoint(e)	Trafic de stupéfiants, conduite avec capacités affaiblies

Isaac	18	20	Célibataire	Membre de la famille (mère)	Vol, méfait, voies de fait, possession et trafic de stupéfiants
-------	----	----	-------------	-----------------------------	---

Note. Tous les prénoms sont fictifs pour préserver l'anonymat des participants

4. LA COLLECTE DE DONNÉES

Les participants ont été invités à partager leur parcours de judiciarisation et de (ré)intégration sociocommunautaire lors de deux entrevues semi-dirigées. Ces entrevues ont été réalisées par des auxiliaires de recherche, étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en psychoéducation, psychologie et criminologie, ainsi qu'un intervenant psychosocial (Brunelle, F.-Dufour, Couture-Dubé et al., 2024). Le guide d'entrevue du premier temps de mesure contenait des questions ouvertes couvrant six thèmes (voir Annexe A). Les six thèmes correspondaient aux six sections du guide d'entrevue : questions générales, délinquance et parcours judiciaire/correctionnel, trajectoire de services (réseau judiciaire ou correctionnel), trajectoire de services (autres services), collaboration entre les services et (ré)intégration sociocommunautaire et aspects identitaires. Les données sociodémographiques (p. ex. : âge, ethnie, type de délits commis) ont été récoltées à la fin des entretiens du temps 1.

Puisque le deuxième temps de mesure s'est déployé en contexte de pandémie, des questions ont été ajoutées au guide d'entrevue afin de documenter les conséquences de la COVID-19 et des mesures sociosanitaires sur la vie des participants. Lors de la deuxième entrevue, l'intervieweur présentait d'abord le résumé des réponses données par le participant pour chacun des thèmes abordés au temps 1 afin d'en valider l'interprétation. Le résumé avait été rédigé par l'interviewer de la première entrevue. Ensuite, les intervieweurs invitaient les participants à s'exprimer sur ces résumés (p. ex. est-ce que vous demeurez toujours à cet endroit?), ainsi que sur

l'évolution de leur perception ou de leur situation depuis le temps 1. Le guide pour la deuxième entrevue comprenait les thèmes suivants : travail, amour, famille, hébergement, santé psychologique, consommation d'alcool et de drogues, délinquance, parcours judiciaire et correctionnel, services divers reçus, soutien social et loisirs/passe-temps (voir Annexe B). Les premières entrevues ont été réalisées dans les locaux des organismes partenaires au projet de recherche ou des universités auxquelles sont affiliés les chercheurs du programme *(RÉ)SO 16-35*. Les deuxièmes entrevues ont été réalisées en ligne par l'entremise d'appels téléphoniques ou d'une plateforme numérique comme Messenger ou Zoom en raison des mesures sanitaires de la COVID-19. Les entrevues étaient d'une durée moyenne de 96 minutes au T1 et de 90 minutes au T2. La lecture et la signature des formulaires de consentement ont eu lieu au début des entretiens. Les entrevues ont été enregistrées, avec l'accord des participants, puis transcrites pour être lues et analysées (Brunelle, F.-Dufour, Couture-Dubé et al., 2024). C'est donc à l'aide de la transcription des entrevues que les analyses ont été réalisées.

5. LA STRATÉGIE D'ANALYSE

Pour répondre à l'objectif de recherche du présent mémoire, une analyse thématique a été effectuée. Les discours des participants ont été analysés en profondeur, puis regroupés en thèmes évocateurs pour répondre aux objectifs de cette étude (Paillé et Mucchielli, 2021). L'analyse thématique a été effectuée selon les six grandes étapes de Braun et Clarke (2006) à l'aide du logiciel *Nvivo 10* (QSR International, 2025). Tout d'abord, il a été question de se familiariser avec les données mises à disposition, soit de faire la lecture des transcriptions des 18 entrevues. Cette première lecture a permis de voir les différentes questions qui ont été posées et les réponses

formulées par les participants pour avoir une idée de codes initiaux. Un journal de bord a été créé avec l'option mémos du logiciel utilisé et a permis de consigner les principaux constats émergeant de cette première lecture (p. ex. les données sociodémographiques, la composition de leur réseau social, les changements qui ont été faits dans leur entourage, identifier les étapes du processus qui sont remarquées). Ceci a permis de garder des traces, d'avoir à portée de mains un résumé sur chacun des participants et de faire la sélection de codes initiaux.

Une approche déductive et inductive a été utilisée pour faire émerger les thèmes. Après avoir complété la première lecture des transcriptions, des codes initiaux ont été sélectionnés en s'appuyant d'abord sur les concepts centraux de l'étude et du modèle théorique (p. ex. transition à la vie adulte, perception du crime, ouverture au changement, grappins à changement, relations avec la famille, relations avec les amis, relation amoureuse, soutien tangible, soutien intangible). Des idées de codes ont aussi émergé pendant la lecture et ont été identifiées dans les mémos (p. ex. évaluation de sa relation, attente envers ses relations). Tous ces codes initiaux ont ensuite été rapatriés dans un document et définis pour assurer la rigueur du processus d'analyse.

Une deuxième lecture a ensuite été réalisée à l'aide des codes initiaux. Lors de cette lecture, des codes ont été ajoutés en fonction des informations pertinentes trouvées dans les entrevues des participants qui n'entraient pas dans les codes initiaux (p. ex. changement dans les relations, solitude, services rendus). Après les deux lectures et la création de codes pour les 18 entrevues, des thèmes qui relient les différents codes ensemble ont été sélectionnés et partagés à la directrice de ce mémoire. Une autre lecture des entrevues a été effectuée pour vérifier que des informations importantes n'ont pas été oubliées et en fonction des commentaires reçus tant au niveau des codes

que des thèmes. Enfin, la sélection des thèmes a été finalisée lorsque chacune des entrevues a été lue plus d'une fois et que toutes les informations jugées nécessaires pour répondre aux objectifs ont été trouvées.

Une grande place a été accordée aux codes émergeant des discours des jeunes adultes pour bien capter leur expérience. Dans les entrevues des deux temps de mesure, il a été primordial de brosser un portrait de la place qu'occupent les relations sociales dans le désistement du crime. De plus, une grande attention a été portée sur le processus de désistement du crime selon le modèle théorique de Giordano (2022). Se fier à ce modèle a permis de faire ressortir les moments dans le processus de désistement du crime où les relations sociales ont influencé les participants. Des extraits des transcriptions ont aussi été sélectionnés pour justifier le choix des thèmes. L'utilisation des mémos a été faite en parallèle tout au long de l'analyse pour laisser des traces de la démarche effectuée et augmenter la rigueur de cette recherche.

QUATRIÈME CHAPITRE. RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de l'étude en explorant le rôle des relations sociales dans le désistement du crime. D'abord, la désirabilité du crime et l'ouverture au changement seront abordées, suivies de la transformation identitaire liée à la perception de l'entourage. Ensuite, la mise en action d'un nouveau style de vie sera analysée, notamment le choix des relations, l'influence d'un entourage prosocial et le rôle des nouvelles relations prosociales comme grappins à changement. Enfin, l'apport des relations sociales au développement d'une identité prosociale et au désistement sera traité, en distinguant le soutien tangible et non tangible.

1. LA DÉSIRABILITÉ DU CRIME ET L'OUVERTURE AUX CHANGEMENTS : LE RÔLE DES RELATIONS SOCIALES

Une partie du discours des participants met en évidence leur nouvelle perception de la désirabilité du crime, leur ouverture aux changements, ainsi que leur attitude face à leurs propres comportements et à leur implication dans la criminalité. L'ouverture aux changements peut être expliquée par des changements quant à la désirabilité perçue du crime. En effet, plusieurs participants expriment être fatigués des conséquences de la criminalité. Ils ne veulent plus subir les conséquences négatives qui viennent avec la criminalité, comme les peines imposées (p. ex. : prison, mise sous garde en centre jeunesse, probation, obligation de suivre une thérapie), la détresse psychologique liée aux procédures judiciaires, ainsi que le temps requis par tout le processus judiciaire. Le cumul des conséquences négatives attribuées aux comportements

criminels pourrait entraîner un sentiment de lassitude, rendant ces comportements indésirables.

Comme le mentionnent Eloi et Colin :

Ben, ça ne me donne pas le goût de recommencer à faire quoi que ce soit. Je vais me permettre de changer complètement de vie là tsé. [...] Puis là, je suis passé à côté de beaucoup de choses que, là, je vais pouvoir en profiter plus. (Eloi)

Je ne me vois pas vraiment... Je ne vois pas pourquoi je commettrais un délit. Disons que j'ai pas le goût de retomber dans le trouble comme on dit. [...] J'ai assez donné dans ce domaine-là pour savoir euh ce que c'en était, pis c'est pas la bonne place. (Colin)

Pour certains, la marginalisation due à leur statut de « criminel » contribue à ce sentiment de fatigue envers la criminalité. Ainsi, ils reconnaissent que leurs actes criminels ont entraîné des répercussions sur la perception qu'a la société d'eux et qui peut être un frein à la recherche d'un logement ou d'un emploi. La majorité des participants qui abordent les conséquences de la marginalisation ont rencontré des difficultés à se loger ou à se trouver un emploi en raison de leur casier judiciaire. Par exemple, Alexandre raconte : « Pis ben avec ça [casier judiciaire], je me suis fait beaucoup refuser d'appartements. ». Derek mentionne également que :

Ben le fait de, l'incarcération, le casier judiciaire, juste ça, c'est un gros mot casier judiciaire. Avant je le voyais pas là. Mais là tu le vois de plus en plus, le fait que ça soit, pour des jobs que ça soit pour plein d'affaires, le casier judiciaire c'est quelque

chose de quand même euh, tsé pas le droit de sortir du Québec, plein de petites affaires de même que tu y penses après. Tsé c'est quelque chose pareil là.

Certains participants expriment un sentiment d'injustice et de frustration quant au fait qu'ils soient perçus comme des criminels, et rien d'autre. Malgré qu'ils ne soient pas présentement impliqués dans la criminalité, ils perçoivent que leur implication précédente influence encore leur vie. Comme le mentionnent Guillaume et Francis :

Ça fait depuis le mois de juillet que l'injustice me rentre dedans, faque j'en ai comme vraiment marre de l'injustice. J'aimerais ça que la justice voit qu'un moment donné, on n'est pas juste des petits *bums* pis des petits cri** de tout croches qui frappent tout le monde, qui font de la drogue, qui se câl**** de tout le monde. (Guillaume)

On dirait que les services c'est juste de la merde juste parce que tu as déjà commis des actes euh criminels, on pourrait dire... En tout cas, avec la DPJ [Direction de la protection de la jeunesse], je me ressentais comme mal vu ou je sais pas trop quoi parce que j'avais fait des actes criminels. (Francis)

Plusieurs participants témoignent d'un changement dans leurs intentions. Ils nomment fréquemment qu'ils ne souhaitent pas retourner dans leurs anciennes tendances comportementales considérant l'indésirabilité de celles-ci. La prise de conscience des impacts concrets de la criminalité dans leur vie amène ainsi des remises en question. Ils prennent conscience que ces actes engendrent davantage d'effets négatifs que positifs. Certains nomment explicitement qu'ils sont ouverts aux changements dans leur vie, comme Henri :

J'ai voulu vraiment me reprendre en main, montrer à mon père que là, il y avait de quoi à faire, que là j'ai arrêté de niaiser pis que je me reprends en main pour vrai. Je me suis pris au sérieux, faque, j'ai commencé à gagner de la maturité pis à faire : « voyons le cave, arrête de niaiser! Un moment donné, ça vient gossant pour les autres autour de toi qui se mettent des objectifs, que là 'ok mon fils' pis que tu me montres ça » [...] Je me suis vraiment pris au sérieux, à cause que je voulais pas décevoir mes parents une deuxième fois.

L'ouverture aux changements se transforme chez certains participants en un désir et un objectif de changements qui peuvent se transformer en point d'ancrage aux transformations cognitives. Comme Isaac raconte : « Il y a beaucoup de choses qui ont changé, mais euh, une des seules choses qui est restée là, c'est mon désir de vouloir changer ». Derek partage ce point de vue : « J'essaie de m'améliorer. C'est sûr que je me suis amélioré sur quelques points, mais de jour en jour, on essaie de devenir meilleur, meilleur, meilleur ».

Les relations sociales peuvent aussi contribuer à ce sentiment de fatigue envers la criminalité. En effet, certains participants reconnaissent que leurs crimes ont pu aussi avoir un effet négatif sur leur entourage. Certains abordent qu'il y a eu des ruptures de liens, notamment avec des membres de leur famille, des ruptures amoureuses ou encore des amis qui se sont éloignés. Ils doivent donc désormais mettre des efforts à rebâtir des liens qui ont été rompus par leur implication dans la criminalité. C'est ce que partagent Eloi et Derek :

Il y a eu beaucoup d'impacts négatifs sur ma santé, impacts économiques, sociaux, dans mes relations, dans ma famille. C'est euh... Beaucoup de choses que ça va être

long. Il y a des affaires que ça va être long avant que ça se répare si on veut. Puis, tsé, j'ai pris conscience de beaucoup beaucoup de choses. (Eloi)

J'ai perdu mes parents, ben mes parents... ma mère, mon beau-père. Eux autres, ils me parlent pu trop trop. J'ai perdu 4 ans de ma vie, été en dépression, à savoir qu'est-ce qui allait se passer avec, justement avec la justice. (Derek)

Toujours au niveau des relations sociales, des participants reconnaissent l'importance d'apporter des changements dans leur entourage pour mettre toutes les chances de leur côté de continuer le processus de désistement du crime. Ils reconnaissent ainsi que leurs relations doivent être prosociales et qu'elles aident à leur évolution comportementale. Eloi explique bien ce qu'est une relation prosociale :

C'est important aussi d'avoir un entourage qui ne consomme pas, qui est positif pour toi parce que ça te permet euh... Tsé, il faut pas que tu sois tout seul. Il faut pas que tu sois laissé à toi-même, parce que c'est sûr que tu vas recommencer à consommer...

Les propos recueillis montrent aussi un changement dans la vision du futur de la majorité des participants, qui n'envisagent pas un avenir qui inclut la criminalité. Comme le mentionne Colin : « maintenant que les responsabilités sont plus là pis que j'ai réalisé ce que ça faisait euh... J'aime mieux pencher du côté adulte que du côté délinquant ». De son côté, Éloi raconte que :

Pour ma part, ben, ça ne me donne pas le goût de recommencer à faire quoi que ça soit. Je vais me permettre de changer complètement de vie là. De passer de me foutre de toutes les petites lois, de consommer puis toute ça, à ne plus vouloir consommer

pantoute. Parce, tsé, je sais que c'est un cycle l'assuétude pis la consommation mène à la criminalité. Puis la criminalité mène à la consommation. Pis... je veux une vie normale. Je me rends compte que c'est toute cette affaire-là qui me manque.

Un contre-exemple à cette vision d'un avenir sans crime est le cas de Francis, l'un des plus jeunes participants de l'étude. Lorsqu'on lui demande s'il pense qu'il pourrait commettre des crimes à l'avenir, il répond : « Euh ... la vie va vite là, ça peut arriver... ben un délit ça sera pas un délit comme j'ai fait, mais ça peut plus être des affaires de chamaillage, ces affaires-là ». Bien qu'il exclue la criminalité de son avenir, il n'écarte pas la possibilité qu'il puisse adopter des comportements antisociaux.

Un des effets de ces prises de conscience et des changements dans la perception du crime en est d'amener certains participants à exprimer du regret ou même à se questionner sur ce qu'aurait pu être leur vie s'ils n'avaient pas été impliqués dans la criminalité. Ce questionnement, remarqué chez certains participants, nourrit leur remise en question de la criminalité et la prise de conscience des effets néfastes du crime. Les regrets face à leurs actes peuvent aussi nourrir leur volonté de changer et ainsi éviter de subir ou de faire subir les impacts du crime à d'autres individus. Ces regrets sont évoqués entre autres par Colin : « Si je pouvais changer la vie, j'aurais aimé ne pas agresser les gens et ne pas avoir de problèmes avec la justice. Si je n'avais pas fait ça, aujourd'hui je sais pas quel genre de personne je serais. »

Enfin, certains des participants qui ont suivi une thérapie s'y sont volontairement inscrits, ce qui témoigne d'une certaine ouverture au changement. Considérant qu'ils s'impliquent volontairement dans un processus de changements et qu'ils sont conscients de l'aide qui leur sera

fournie pour effectuer ces changements, ils ne participent pas seulement pour bien paraître devant le juge ou pour favoriser une réduction de peine. Un de ces participants, Eloi, raconte : « J'ai passé mes propres appels téléphoniques. Je me suis informé comment ça fonctionnait, tout ça. Puis quand j'ai eu mes requêtes extérieures, j'en ai profité pour aller visiter. Puis je me suis inscrit du même coup. » Derek s'exprime aussi sur le sujet :

Le groupe d'anxiété c'est par moi-même qui je suis allé. Faque tsé, j'ai pas le choix de justement, de gérer la colère, parce que j'ai eu un surplus de colère, que là oui, avec ça, ça me donne des outils comment réagir. Mais c'est ça. C'est les deux choses que je fais ici.

En somme, les participants qui expriment une insatisfaction face à leur situation actuelle semblent l'attribuer aux conséquences négatives que leurs comportements criminels ont eues sur leur vie. Les discours des participants révèlent une remise en question de leur implication dans la criminalité, principalement en raison des nombreuses conséquences négatives vécues, telles que la marginalisation sociale, les difficultés au niveau de l'insertion dans la société et les impacts sur leurs relations sociales. Plusieurs jeunes expriment des regrets et manifestent une volonté de changement, envisageant un avenir sans criminalité témoignant de leur ouverture aux changements. Dans l'ensemble, les participants perçoivent négativement la criminalité et aspirent à une vie sans crime.

2. LE CHANGEMENT DANS LA VISION DE LEUR ENTOURAGE (TRANSFORMATION IDENTITAIRE)

Le développement d'une perception négative de la criminalité favorise aussi les changements sur le plan identitaire, ce qui correspond à la quatrième transformation cognitive du processus idéal-typique de Giordano (2022). Pour certains participants, ces changements marquent le début de leur processus de désistement du crime. Certains participants reconnaissent leurs torts et modifient leur perception de leurs comportements. Cela témoigne de leur ouverture à effectuer des changements sur le plan de leur identité. En effet, certaines informations retenues dans la première section des résultats (p. ex. la reconnaissance de ses torts, la perception de soi) peuvent aussi être une preuve de changements identitaires. Dans la mesure où les participants parlent de leurs valeurs, de leur perception d'eux-mêmes ou de la personne qu'ils veulent devenir, ceci peut être perçu comme une forme de transformation identitaire. Plusieurs participants abordent le fait qu'ils ne voient plus les choses de la même façon : la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur avenir exclut désormais la perpétration de délits. Il s'agit aussi d'une projection de soi dans une vie qui correspond aux normes et attentes sociales. Il s'agit même pour certains d'une rupture avec leur identité précédente et de l'intégration d'un mode de vie prosocial, soit une complète réinsertion sociale selon eux, tandis que d'autres perçoivent leur réinsertion sociale comme un but qui sera atteint dans le futur. Brad et Guillaume ont des visions différentes de leur insertion à la société :

Ben moi, je trouve que je suis pas mal réinséré dans la société. Je vais te dire, je fais même pu de niaiserie. Je fume juste [du cannabis] des fois de temps en temps. Pis, à

part de ça, je travaille pas mal tout le temps. J'ai une blonde stable avec une *job* stable. (Brad)

Euh moi dans 3 ans, je te dirais que je me vois peut-être en appartement avec ma blonde, tranquille. Avec un chien. Pas d'enfants [rire]. Pas tout de suite. Pas prêt encore. Pis avoir une bonne *job* stable avec un bon salaire. (Guillaume)

Les participants ne sont pas nécessairement rendus au même point dans leur processus de transformation identitaire. Certains ont effectué une évolution plus marquée, leur permettant de s'identifier comme des individus réinsérés dans la société, tandis que d'autres ne sont pas encore rendus à ce stade de leur cheminement.

La majorité des participants font aussi part de la réévaluation de la composition de leur réseau social. Leur cercle social précédent n'était pas associé à des comportements prosociaux ou était associé à des comportements qui ne sont pas cohérents avec les changements qu'ils souhaitent apporter à leur vie. C'est donc à la suite de cette prise de conscience, soit une transformation cognitive en lien avec les aspects négatifs de la criminalité, que certains des participants prennent un pas de recul face à leurs relations sociales. Ils sont dorénavant en mesure d'effectuer des liens entre leurs comportements du passé et ce qui a pu causer ces comportements, par exemple l'influence de leurs relations. Comme le mentionne Brad : « Je me suis rendu compte que c'est pas vraiment une bonne personne pour moi dans la vie. Ça m'a pris juste du temps tourner la page à ça ». Isaac partage aussi son opinion face à ce sujet :

C'est sûr que pendant le temps que je consommais, je me tenais énormément plus avec des consommateurs. Donc, j'ai commencé à recontacter des anciens amis avec qui je me tenais avant. Pis j'en rencontre des nouveaux. Pleins de gens qui consomment pas. [...]

Il y a donc une réflexion sur l'influence négative des pairs et, par extension, une réévaluation de ce qu'ils valorisent dans leurs relations sociales. Cette transformation cognitive se traduit concrètement par une réorganisation du réseau social et des personnes considérées comme positives. La plupart des participants effectuent donc une redéfinition de ce que leur entourage devrait leur apporter.

On observe aussi chez certains participants un changement dans la valeur accordée aux amitiés, à ce qu'ils considèrent comme étant important. Un autre exemple du changement dans la valeur qu'ils accordent aux amitiés est au niveau de la durabilité des amitiés. Lorsqu'ils étaient dans la délinquance, ils avaient des amis plus éphémères, de circonstance, qui consommaient ou commettaient des crimes avec eux. Une réévaluation cognitive se produit dans le processus de désistement du crime de plusieurs participants, les amenant à modifier à la fois la façon dont ils se perçoivent et la façon dont ils perçoivent la place des amitiés dans leur vie. Ce qu'Alexandre mentionne : « Mais bon les influences... C'est sûr que s'entourer de bonnes personnes, tu vas arrêter de faire des délits, pis tu vas plus faire des choses légales, j'vois ça de même ». Dans le même ordre d'idées, Derek mentionne :

Je suis mieux dans mon anxiété tout seul que finalement, faire des niaiseries pour faire de l'argent, de prendre des risques de rentrer en prison, tout ça pour être aimé.

J'aime mieux finalement être dans ma bulle pis travailler. Excuse-moi l'expression, mais travailler en cri** que de... c'est ça.

Ce dernier a donc choisi d'être seul avec son anxiété, car cela était moins souffrant pour lui que d'être mal entouré, que de donner, mais ne pas recevoir en retour, ce à quoi il a été habitué. Certains participants ont choisi d'être plus solitaires et de s'éloigner de leur entourage dans leur processus de désistement du crime. Malgré qu'ils nomment avoir des amis, certains choisissent d'être plus solitaires considérant que leur cercle social était principalement composé d'individus avec qui ils consommaient ou commettaient des crimes. Francis, un de ces participants, mentionne :

Ouais j'ai pas d'amis, j'en ai pas. Ben j'en ai, mais du monde qui sont là-dedans, dans ce *hobby*-là. Mais j'ai pas vraiment d'amis. Je suis pas amical ben ben je te dirais. Pas que j'ai de la misère, c'est juste que tsé...je sais pas trop comment te le dire... il y a mon chum de gars que je parle encore de temps en temps, mais je suis pas vraiment amical. Je suis plus vraiment solitaire, c'est ça.

Cela témoigne d'une transformation identitaire, considérant qu'il a changé sa vision, même la valeur qu'il accorde à l'amitié, en ajoutant à ses valeurs la réciprocité. Ces participants ont eu une prise de conscience que leur soutien n'était pas réciproque et qu'ils donnaient plus qu'ils recevaient, ce qui ne correspond plus à ce qu'ils recherchent dans leur amitié.

D'autres participants mentionnent qu'au niveau de leurs relations amoureuses, ils ont choisi d'être seuls pour le moment, pour se concentrer sur eux, sur leurs changements de

comportements. C'est ce que Isaac partage : « Pour vrai, c'est même plus mes priorités... Je me satisfais juste à voir mes collègues, mes amis. J'ai pas envie de me concentrer sur quelqu'un d'autre. Mes affaires vont bien, je fais mon argent, je suis occupé ».

En somme, plusieurs participants commencent à voir leurs relations sociales, leurs comportements délinquants et eux-mêmes différemment : ils veulent s'éloigner des influences négatives et devenir de meilleures personnes, en phase avec de nouvelles valeurs. Plusieurs prennent distance avec leur ancien réseau social, jugé désormais néfaste, et ils recherchent désormais des relations plus saines et réciproques. Pour certains, cela passe par une forme de solitude, le temps de consolider leurs changements. Cette prise de conscience les pousse à changer de cercle social, à revoir l'importance de l'amitié et à se concentrer sur une vie plus stable et respectueuse des règles.

3. LA MISE EN ACTION ET DÉVELOPPEMENT DE LEUR NOUVEAU STYLE DE VIE

Après avoir réalisé une remise en question de leur passé criminel, de leurs comportements et de l'évolution de leurs valeurs et priorités, une majorité des participants ont amorcé une mise en action et ont effectué des changements concrets. Plusieurs participants rapportent entreprendre des transformations dans leur vie, notamment en s'entourant d'amis durables et prosociaux qui les soutiennent, les écoutent et les conseillent. Ces changements jouent un rôle clé dans leur processus de désistement du crime. Leur évolution identitaire les amène à privilégier des relations alignées avec leurs nouvelles valeurs et un mode de vie prosocial, favorisant ainsi un environnement plus stable et soutenant.

3.1 Le changement dans leur entourage selon les prises de conscience et leur nouvelle identité

Lorsque les participants évoluent dans leurs prises de conscience et leurs changements identitaires, ils sont nombreux à entreprendre des changements dans leur entourage dans le but de favoriser et de réussir leur désistement du crime. Ils mentionnent devoir prendre des décisions, parfois difficiles, comme rompre des liens avec des personnes qui étaient dans leur entourage tels que des membres de sa famille, des amis ou des relations amoureuses. La majorité des participants expriment ne plus vouloir être entourés de plusieurs amis avec qui ils consommaient et commettaient des délits, mais plutôt choisir des individus qui sont là pour leur offrir un soutien émotionnel. Henri explique : « J'ai fait mon tri. C'est mes amis positifs qui sont sportifs, ils sont là pour moi. Par avant, c'était du monde qui était là pour ma conso, pour les niaiseries que je disais, qui étaient pas là pour moi ».

Plusieurs participants ont reconnu que ce « tri » était nécessaire et reconnaissent que cela était pour le mieux pour soutenir leurs efforts de désistement, comme en témoigne Henri : « ben difficultés, oui, non genre, j'ai moins d'amis, mais pour le positif. »

Plusieurs participants mentionnent faire le choix de quitter certains de leurs amis, mais ils ont aussi vécu l'inverse, c'est-à-dire que des amis les ont mis de côté. Une partie des participants se sont distancés de leurs anciens amis qui étaient de moins bonnes fréquentations, se sont rapprochés d'anciens amis ou se font de nouveaux amis. Comme le raconte Isaac : « Donc, j'ai commencé à recontacter des anciens amis avec qui je me tenais avant. Pis j'en rencontre des nouveaux. Plein de gens qui consomment pas. » Les personnes avec lesquelles ils entretiennent

des liens d'amitié correspondent davantage à leur nouvelle vision de leur vie. Par exemple,

Eloi partage :

Sinon, j'ai des amis proches encore que j'ai. Dans le fond, mon cercle d'amis, c'est seulement les personnes que je connais depuis très très longtemps. Je ne vois plus...

Dans le fond, je ne me tiens plus en contact avec les personnes avec qui je consommais. Ceux, dans le fond, que je voyais juste pour consommer. Ceux qui, euh, sont dans le milieu criminalisé là si on veut. Puis ceux qui ne m'apportent rien dans le fond. Moi, c'est simplement... Je les compte sur ma main, mes amis d'enfance.

Puis, euh, j'ai mon cousin que je considère comme mon frère.

La sélection des relations sociales s'observe aussi au niveau familial. Certains participants ont eu à choisir les personnes avec qui ils maintiendraient leurs relations et celles avec qui rompre les liens, par exemple des membres de leur famille qui ont des comportements antisociaux. Pour un individu en processus de désistement du crime qui souhaite adopter un mode de vie prosocial, rompre des liens avec des individus qui n'ont pas ce mode de vie permet aussi de réduire les émotions négatives dans leur vie. C'est ce que Derek fait ressortir :

Ben j'ai pas vraiment rien à dire à part que c'est ça, il a fallu que je renie deux personnes de ma famille immédiate, mais tsé pour pouvoir parler avec ma vraie famille. Parce que justement, j'avais deux personnes de ma famille qui étaient un cercle négatif, donc j'ai comme mis eux de côté pour pouvoir parler à, comme je disais, à ma vraie famille.

Les propos des participants montrent qu'effectuer cette sélection n'est pas suffisant pour soutenir le désistement. Il est important qu'après avoir débuté ces changements, les participants soient capables de maintenir ces choix et leurs décisions. L'une des stratégies qu'il est possible d'observer dans le discours des participants est de reconnaître les effets positifs des changements, comme le mentionne Isaac :

Ben, mon père, ok, je lui parle plus depuis avril. Ça fait, euh, ça va bientôt faire quatre mois pis ma vie, elle a jamais... Ben, écoute, ça s'est tellement amélioré là depuis que j'ai fait ça [rire]. Je l'ai bloqué de partout, j'ai bloqué son numéro, ses courriels, tout au complet, et euh, écoute, ça fait juste monter depuis. Ça va tellement bien. C'est la plus grosse source de distraction négative que j'ai pu enlever de ma vie pis je suis juste tellement content.

Quelques participants ont toutefois gardé leurs amis avec qui ils consommaient ou commettaient des crimes. Ils ne veulent pas couper les ponts avec ceux-ci malgré leur implication dans des comportements antisociaux. Ils choisissent plutôt de fermer les yeux sur les activités criminelles de leur entourage. Ils font une distinction entre leurs amis et leurs comportements afin d'éviter une possible influence négative, c'est ce que Guillaume mentionne lors de sa première entrevue :

Ça reste mes amis pis même des fois, je veux même pas nécessairement savoir, tu comprends ? Je m'en fous, je me laisse loin de tout ça. Moi, je suis pas comme ça, je suis devant ma PS4 pis je *game* pis je m'en vais travailler.

Après avoir réfléchi et pris conscience de l'influence de leur entourage, les participants ont commencé à passer à l'action. Ils ont entrepris des changements au sein de leur cercle social. Une majorité d'entre eux ont fait le tri dans leurs relations, choisissant qui ils souhaitent conserver dans leur vie et de qui ils préfèrent s'éloigner, voire couper tout lien. Il est possible de constater que plusieurs participants ont basé ces choix sur leurs nouvelles valeurs ou conceptions des relations sociales qu'ils ont développées pendant leur changement de vision.

3.2 Des impacts plus importants lorsque l'entourage est formé de gens prosociaux

Un changement important qui ressort sur le plan des relations sociales est que les participants s'affilient désormais davantage avec des individus prosociaux, qui vont les aider dans le désistement du crime et qui vont les soutenir à effectuer des changements pour devenir des individus prosociaux à leur tour. Comme Alexandre le mentionne : « C'est sûr que s'entourer de bonnes personnes, tu vas arrêter de faire des délits, pis tu vas plus faire des choses légales, j'vois ça de même, là ». Ils peuvent donc agir comme incitatifs à rester engagé dans un processus de désistement du crime. De plus, ils vont choisir des personnes qui veulent réaliser les mêmes changements qu'eux. Comme le mentionne Isaac :

C'est sûr que pendant le temps que je consommais, je me tenais énormément plus avec des consommateurs. Pis jusqu'à ce que je me rende compte que c'est pas mieux. Donc, j'ai commencé à recontacter des anciens amis avec qui je me tenais avant. Pis j'en rencontre des nouveaux. Pleins de gens qui consomment pas.

Pour décrire ces nouvelles relations, les participants utilisent plusieurs terminologies. Certains décrivent des individus qui, selon eux, sont de bons modèles à suivre, notamment parce qu'ils ne consomment pas, vont à l'école, ont un emploi, une famille et ne commettent pas de crime. Par exemple, Éloi mentionne : « c'est des personnes positives, des personnes qui consomment pas évidemment. C'est les gens qui ont des croyances un peu comme les miennes là. Ben, qui ont les mêmes croyances que moi là ». Derek, lui, raconte : « ben là, il y en a un qui est à l'école, mais là, son école est arrêtée pis il y en a un autre qui a sa compagnie de construction faque c'est deux bonnes personnes qui ont rien rapport avec *f**k all* [délits ou consommation] ». Ils choisissent aussi des individus qui ont les mêmes valeurs qu'eux. Ainsi, les individus prosociaux peuvent agir en tant que modèle dans le mode de vie accepté par la société.

Les individus en processus de désistement du crime peuvent donc se baser sur ce qu'ils observent pour ensuite construire leur propre identité. Tel que le mentionne Isaac : « Je sais pas, c'est comme un modèle pour moi, tu comprends? Il a jamais été là, mais lui, il a réussi sa vie. Il est pas dans les problèmes ». C'est dans le même ordre d'idées qu'Henri mentionne:

Du monde qui sont positifs, qui ont l'argent, qui ont pas de problème de consommation. Du monde qui m'appuie. Je m'en vais à l'école, je commence mon DEP : « heille pour vrai, parfait, moi je m'en vais en langue à l'université. Tant mieux *man*, je suis fier de toi. Du monde, pas juste de « ah bravo, on se tire-tu une *puff* pour fêter ça ? ». Du monde qui sont vraiment positifs, pis ils sont là pour m'aider. Des belles affaires à la place de « *hey man*, on vas-tu courser ? ». Juste du monde positif, qui vont bien. Faque ça va ben.

Les participants reconnaissent et choisissent les personnes qu'ils souhaitent garder dans leur entourage pour les aider dans leurs changements et vont avoir un effet positif sur eux. Tel qu'Eloi le mentionne « ça fait que c'est des personnes qui vont jamais m'amener vers le bas, mais plutôt qui vont avoir un effet positif sur moi ».

Donc, soit à la suite de la redéfinition de la désirabilité du crime ou en raison de leur changement identitaire, les individus en processus de désistement du crime ont choisi de se distancer de leurs amis antisociaux (consommateurs, personnes avec qui les crimes étaient commis, qui contribuaient dans l'univers de délinquance) et de s'affilier davantage avec des individus prosociaux.

3.3 La puissance de nouvelles relations dans la vie des participants (Grappins à changement)

Pour certains des participants, de nouvelles relations sont à la base de leurs changements. En effet, quelques participants, dont Alexandre, mentionnent que leurs nouvelles relations leur ont fourni la motivation ou le coup de pouce pour enclencher des changements dans leur mode de vie. Il s'agit donc d'un facteur déclencheur ou contribuant au processus de désistement du crime. Pour certains, une nouvelle relation amoureuse est l'élément déclencheur de leur ouverture aux changements et elle agit donc comme un grappin à changement. Comme Guillaume le mentionne : « Pis là, j'avais rencontré ma blonde d'en ce moment pis elle m'aidait à arrêter. »

Certaines de ces nouvelles relations sociales amènent les participants à choisir d'arrêter leur délit, leur consommation ou leur mode de vie en général pour plaire à leur nouveau partenaire.

Pour certains, leur entourage « oblige » l'arrêt des comportements, mais pour d'autres, ils font le choix par eux-mêmes d'arrêter pour plaire à leur relation, ce qui illustre l'importance accordée à la relation. Tel que Brad le mentionne : « ben elle m'empêche pas, sauf qu'il y aurait de grosses chances que moi, me connaissant, elle voudrait plus être avec moi à moment donné ».

Certains craignent de perdre leur nouvelle relation s'ils ne font pas les changements nécessaires. Ils ont donc une crainte que s'ils continuent leur mode de vie antisocial en commettant d'autres délits ou en continuant leur consommation problématique, leur relation ne survive pas. Brad partage cette peur de perdre sa relation :

Après une couple de jours qu'on s'était parlé pis vu, on s'est parlé de ça. Elle m'a parlé de ça. Puis, moi, dans ma tête. J'ai fait... parce que c'était la seule fille que j'ai rencontrée pis on dirait ça fait un clic. Faque, dans ma tête, j'ai fait « tu es mieux d'arrêter ça, sinon tu l'auras pas pour longtemps. »

Ils se mettent donc en action rapidement pour faire des changements, pour éviter de perdre cette présence dans leur vie. Tandis que plusieurs parlent de plaire à leur nouvelle relation amoureuse, certains parlent de ne pas décevoir leur famille. Comme Eloi le raconte : « De pas décevoir mes parents encore pis toute pis qu'ils soient fiers de moi c'est le fun, puis mes amis aussi. »

De plus, certains abordent que ce sont leurs nouvelles amitiés qui les encouragent à faire des choix qui vont les aider dans leur processus de désistement du crime. Comme Colin le raconte : « C'est ridicule, ça va faire un mois. Mais ça a tellement cliqué qu'on est devenus des bons amis ».

Les relations formelles peuvent aussi jouer en tant que grappins à changement pour les individus en processus de désistement du crime. Certains participants abordent l'influence qu'a eue la rencontre avec de nouveaux intervenants sur leur cheminement vers le désistement du crime. Comme Henri partage :

Euh, il m'a fait réaliser des choses, il m'a fait parler, il m'a fait faire des prises de conscience sur des choses que j'ai vécues qu'il me reste à vivre pis il m'a posé des questions comme mettons « pourquoi tu es plus proche de ton père maintenant? Pis les différences? ». Il m'a fait réaliser plein de trucs.

Les nouvelles relations des participants peuvent agir en tant que grappins à changement dans leur processus de désistement du crime. Donc, les participants ont réalisé des changements dans leur cercle social, ils ont renoué des liens avec d'anciennes relations, ils ont coupé des liens avec des individus qui nuisaient à leur processus et ils ont rencontré de nouvelles personnes qui les aident dans leurs changements. Il a été possible de soulever plusieurs éléments dans les discours des participants qui expliquent comment les relations sociales agissent et aident les individus dans le processus de désistement du crime.

3.4 La thérapie et le désistement assisté

Plus encore, les propos de participants ayant suivi des thérapies (p. ex. dépendance aux drogues ou à l'alcool, gestion de la colère) révèlent que, même s'ils l'ont fait puisque cela leur a été imposé par la cour ou pour obtenir une sanction moins sévère, ces thérapies ont mené à

certaines prises de conscience en lien avec leurs comportements. Ainsi, ils ont commencé à voir la criminalité autrement. Colin et Isaac abordent le sujet :

Parce que la thérapie, je l'ai eue quand que j'suis sorti du [Organisme en réadaptation] parce que j'étais pas... Dans le fond, ils m'ont aidé à me faire comprendre mes actes criminels, que c'était pas correct. Ils m'ont appris à avoir de l'empathie [...] (Colin)

Non [rire], ça, je te le cacherais pas, mais elle m'a aidé à comment... Elle m'a aidé à *dealer* avec le monde qui m'entoure. Elle m'a aidé à *dealer* avec moi-même, à changer ma manière de penser et à trouver des solutions. À faire en sorte de plus être impulsif pis faire de la merde après. Ça, ça m'a permis moi-même de travailler sur le fait que... de trouver d'autres solutions à la place de consommer. (Isaac)

Les interventions thérapeutiques semblent donc jouer un rôle dans la prise de conscience et les changements identitaires. Les thérapies agissent donc ici comme grappins à changement, comme catalyseurs de changements, dans le processus de désistement de certains participants. Ainsi, la désirabilité du crime et l'ouverture aux changements suivraient l'étape des grappins aux changements dans le cas de certains jeunes adultes judiciarisés en désistement du crime.

4. L'APPORT DES RELATIONS SOCIALES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR NOUVELLE IDENTITÉ PROSOCIALE ET SUR LE DÉSISTEMENT DU CRIME

Les propos des participants mettent en lumière plusieurs apports des relations sociales pour le désistement du crime. Il est possible de regrouper ces apports selon les types de soutien, soit tangible et intangible et les sources de soutien, soit les relations sociales informelles et formelles.

4.1 Le soutien tangible

Les relations sociales peuvent offrir un soutien tangible aux individus dans un processus de désistement du crime. Une partie des participants indique que le soutien tangible peut prendre la forme d'un hébergement temporaire ou même permanent. Par exemple, Isaac qui raconte que son père : « tout ce qu'il m'apportait dans ma vie c'est juste de la bouffe pis un toit ».

D'autres participants mentionnent davantage l'aide monétaire qu'ils ont reçue de leur entourage soit de l'argent qui leur est directement versé ou de l'aide financière autre comme payer une voiture, le loyer, des vêtements ou des commodités. Souvent, l'argent qui était donné aux participants était dans le but de les aider à subvenir à leurs besoins fondamentaux. Comme Colin, qui parle de son amie : « ben écoute c'est elle qui m'a payé mon hydro, parce que j'étais pas capable de payer mon hydro à un moment donné. Pis c'est quand même 177\$ mon hydro ».

D'autres participants partagent que leur entourage les aide au niveau de services tangibles rendus : déménagement, aller chercher ses biens à un certain endroit, prêt d'objets, etc. Tel que le mentionne Henri : « On a toujours été là l'un pour l'autre. Quand il a besoin de déménager ou des

affaires, mettons que j'aurais besoin de lui pour faire des affaires chez nous avec mon père pis tout. C'est un bon ami d'enfance ».

Enfin, certains participants ont même eu de l'aide de leur entourage pour obtenir un emploi. C'est grâce à un membre de leur cercle social que les participants ont pu obtenir un emploi, soit en se voyant offrir un poste directement dans l'entreprise de cette personne, soit avec son aide pour décrocher le poste. Comme Guillaume qui mentionne : « J'ai de la chance d'avoir des amis dans la vie, c'est la compagnie au père de mon ami, tout simplement ».

L'aide tangible peut soutenir les individus en répondant à leurs besoins de base, ce qui leur permet de se concentrer davantage sur leur cheminement vers le désistement. Toutefois, plusieurs participants nomment que leurs activités criminelles leur permettaient de vivre avec une plus grande aisance financière, de sorte qu'ils doivent maintenant apprendre à être plus responsables financièrement. Henri explique en détail la différence entre son revenu d'avant et d'aujourd'hui :

Je faisais 200 000 pis là je tombe à 20 000 à cause que là je suis à l'école, je peux pas faire autant d'argent que si je serais pas à l'école. Dans le fond, la difficulté, c'est d'essayer de vivre avec, tsé quand je vendais, j'achetais 2 500 piastres de [magasin] de la *shot*. On arrivait deux chars, mes amis, ils étaient en groupe de deux, ils trainaient le panier, l'autre que je pointais les affaires. Je vivais, j'avais des grosses dépenses, j'achetais pour 400 piastres d'alcool, de fort, j'avais tout le temps des grosses dépenses, ça allait ben. Là, il faut que je fasse avec un budget plus restreint, des plus petites épiceries, des moins grosses dépenses, moins de luxe là. (Henri)

L'aide tangible offert par les relations sociales prend plusieurs formes, telles que l'hébergement, l'aide monétaire, les services rendus ou les emplois. Lorsque l'entourage offre du soutien de type tangible, il peut aider de ce fait les participants à ne pas retourner à leur ancienne occupation, et ce, en prodiguant du soutien lorsque nécessaire pour que tous les besoins de l'individu soient comblés.

4.2 Le soutien non tangible

L'autre type de soutien qui a été soulevé par plusieurs participants est le soutien non tangible. Ce type de soutien comprend tout ce qui est le soutien émotionnel, l'écoute, les conseils offerts ou les encouragements que les relations sociales peuvent offrir. Ce type de soutien est offert de plusieurs façons, et ce, par plusieurs moyens de communication : appels, textos ou de vive voix. Comme le mentionne Henri :

S'ils peuvent m'aider, par téléphone à me parler ou me jaser, des affaires de même, ils vont le faire. Si mettons ils voient que c'est plus sérieux, ben ils vont céduer un rendez-vous pour qu'on se rejoigne quelque part qu'on puisse jaser, prendre l'air, marcher, prendre ça mollo [...]. Sinon, côté ma blonde, elle va tout le temps être là pour m'appuyer, elle s'informe de mes problèmes, si elle peut m'aider, si elle peut faire ci, si elle peut fait ça. Elle m'appuie en électricité, elle *trip* ben raide genre. Elle me demande ce que j'ai appris, tout.

Les conseils qui sont donnés par l'entourage varient. Certains conseils sont offerts selon le vécu de chacun, notamment des individus qui ont eu un parcours dans la criminalité, qui sont aussi

engagés dans un processus de désistement du crime ou qui ont eu un parcours de vie difficile.

C'est ce qu'Alexandre et Guillaume partagent :

Euh ben, j'ai une amie qui est plus là émotionnellement mettons. Si j'ai des problèmes avec ma famille ou des amis, entre autres, ben on va s'en parler pis elle va me conseiller, mettons, parce qu'elle a eu un chemin plus dur que le mien. Pis elle a eu... La maturité beaucoup plus jeune que moi. (Alexandre)

Il a fait toute sa vie en centre jeunesse pis pas mal toute sa vie en prison là. Je suis pas fier de ça, lui non plus, mais au moins, maintenant, je suis fier de ce qu'il me donne comme trucs, comme de pas aller là. Moi, ce que j'aime de mon père... C'est pour ça que je pense que dans la vie je suis vrai. C'est que c'est pas une personne, même s'il a fait plein, plein, plein d'années de prison, il est pas là à dire que c'est le *fun* pis qu'il veut y retourner comme ben du monde. (Guillaume)

D'autres prodiguent des conseils selon ce qu'ils ont vu chez un autre membre de leur entourage qui est passé par là. Comme Brad le mentionne : « On se texte pis elle me dit des affaires que son chum a vécues pis c'est quand même vrai. Ça m'aide des fois à passer ».

Une autre forme de soutien non tangible abordée par une grande partie des participants est l'écoute. Seulement l'écoute et la présence de la personne étaient assez pour se sentir épaulés. Par exemple, Francis mentionne que « quand je finis de lui parler, là ça fait du bien, je me sens *délousser* là » et Isaac qui dit : « ben, être là pour moi, je dirais juste écouter quand j'ai besoin d'aide, si j'ai besoin de parler, juste écouter. » Colin est du même avis :

Rencontrer les colocataires que j'ai présentement, [Nom de colocataire 1] pis [Nom de colocataire 2]. [Nom de colocataire 1] c'est la perle rare. Je lui ai raconté tout mon parcours, je lui ai tout dit, elle m'a tout dit. Je sais des choses, elle sait des choses que j'vous dis aujourd'hui, les agressions sexuelles que j'ai causées, elle est au courant. Je lui ai braillé dans les bras, euh je lui ai tout divulgué mon passé, tellement que c'est devenu ma meilleure amie pis on est liés, moi et ces deux personnes-là.

Les encouragements sont une autre forme de soutien qui a fréquemment été mentionnée dans le discours des participants. Ceux-ci aimaient se sentir soutenus et l'encouragement était une grande source de motivation qui aidait les individus à continuer leur processus de désistement du crime et à soutenir les changements déjà réalisés. Comme le mentionne Eloi : « mon père, il me pousse : 'Vas-y! Fonce t'es capable, va dans cette direction-là, c'est la bonne direction à prendre!' Là il m'a dit qu'il est fier de moi la semaine passée ». Brad aborde aussi ce sujet : « Ouais ben c'est encore eux autres. C'est sûr que c'est eux autres qui m'encouragent toujours. Ou même ma mère ».

Le soutien offert peut provenir des relations sociales informelles et des relations sociales formelles. Il est d'abord possible de voir chez les participants que c'est leur entourage proche, leur soutien informel, qui leur offre ce type de soutien. Toutefois, certains abordent aussi l'aide non tangible offerte par le soutien formel. C'est ce que Guillaume explique : « Déjà là, ça fait du bien d'avoir une personne qui me connaît pas, qui entend du mal de moi, mais qui est capable de me voir, de voir du bien. Je sais pas si tu comprends? »

Quelques participants nomment avoir eu de l'aide et des ressources à la suite de leur séjour en thérapie, en centre jeunesse, par leur agent de probation ou par des intervenants externes. Le soutien social formel aide au niveau de la prise de conscience et de l'engagement dans un processus de changement et dans la vision de la désirabilité du crime. Plusieurs individus font part de l'aide qu'ils ont reçue de la part des agents de probation, des intervenants dans les thérapies, des intervenants en centre jeunesse, etc. Ils peuvent apporter un soutien tel que l'écoute et les conseils comme le soutien social informel de l'entourage des participants. Alexandre partage son expérience :

Hum non, pas tant que ça. Ben écoute, comme un psychologue dans le fond. Tu vas le voir, tu parles un peu de toi pour qu'elle sache à qui qu'elle parle, pis ton parcours de zéro à maintenant pour savoir quels problèmes que t'as eus. C'est à peu près la même chose que j'ai vu avec lui, lui c'est un psychologue au départ.

Tandis que plusieurs participants perçoivent que leur entourage est présent pour les écouter, qu'ils ont des relations qui leur offrent leur écoute ou leurs conseils, certains perçoivent cela différemment. Tel que le mentionne Francis : « mes problèmes je pense qu'il les a déjà vécus pis ça y tente pas des fois d'en entendre parler. Je le laisse un peu tranquille avec ça ». Ce dernier raconte dans sa dernière entrevue qu'il a une bonne relation avec son père, mais qu'il perçoit qu'il ne peut pas discuter de ses difficultés avec lui.

Il y a donc aussi plusieurs formes de soutien intangible offert par les membres de l'entourage, que ce soit par l'écoute, les encouragements, les conseils et qu'ils sont fournis par des relations sociales formelles ou informelles.

CINQUIÈME CHAPITRE. DISCUSSION

Le chapitre de discussion présente une analyse approfondie des résultats obtenus dans le cadre de cette recherche. Il débute par une synthèse des principaux constats, en mettant en lumière les éléments clés qui émergent des données analysées. Ensuite, une réflexion sur les forces et limites de ce mémoire est proposée. Les dernières sections sont consacrées aux recommandations, d'abord pour la recherche future, puis pour la pratique, en proposant des pistes concrètes pour l'application des résultats dans le cadre professionnel.

1. LA SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Il est important de se rappeler les deux objectifs de cette étude pour la prochaine section : décrire l'influence des relations sociales sur les transformations cognitives (changement dans la désirabilité des comportements criminels; ouverture au changement; grappins à changement; transformations identitaires) associées au désistement du crime en contexte de transition à l'âge adulte, ainsi que de décrire l'influence perçue des relations sociales sur le processus de désistement du crime en contexte de transition à l'âge adulte. Pour répondre à ces objectifs, plusieurs constats peuvent être réalisés.

D'abord, les relations sociales jouent un rôle à plusieurs moments lors des transformations cognitives qui constituent le processus de désistement du crime. Selon l'ordre idéal typique proposé par Giordano (2022), les individus amorcent leur désistement par la redéfinition de la criminalité et de la désirabilité de celle-ci, suivie d'une ouverture aux changements. Les résultats

de la présente étude suggèrent que pour plusieurs participants, ce processus commence effectivement par ces deux transformations cognitives.

Comme le montrent d'autres études, l'ouverture aux changements est amorcée par une reconsidération de la désirabilité du crime en raison de la fatigue générée par les conséquences négatives perçues de la criminalité, tant au niveau des conséquences occasionnées par la marginalisation que par les conséquences sur les relations sociales (Griffiths et al., 2007; Powell, 2022; Siennick et Widdowson, 2022; Terry et Abrams, 2015). Cette accumulation de conséquences négatives amène plusieurs jeunes adultes à revoir la désirabilité du crime et, par le fait même, à développer une volonté de changement, ce qui rejoint aussi la théorie identitaire du désistement de Paternoster et ses collaborateurs (2009; 2015), selon laquelle les conséquences négatives de la criminalité amènent les individus à craindre qui ils deviendront s'ils ne changent pas. Cette crainte pousserait les individus qui ont commis des délits à reconstruire une vision positive d'eux et de leur avenir, une étape nécessaire pour être en mesure de se désister du crime.

Les résultats de la présente étude soulignent toutefois que cette crainte ne naît pas seulement de facteurs internes, comme le postulent Paternoster et ses collaborateurs (2009, 2015). En effet, cette crainte peut s'expliquer par des facteurs liés aux interactions entre un individu et son environnement. Pour certains, c'est la rupture de liens avec leurs proches qui agit en tant que moteur à changement, tandis que pour d'autres, il s'agit plutôt de la rupture plus large avec la communauté. En effet, il est possible que la stigmatisation et la marginalisation occasionnées par la criminalité fragilisent le lien avec la communauté et la société de façon plus générale en nuisant à l'accès à un emploi ou à un logement stable, par exemple, ce qui agirait comme moteur de

changement. Cela s'ajouterait donc aux ruptures dans les relations sociales, notamment avec les membres de la famille et les pairs. Cette conséquence compliquerait le désistement du crime et l'intégration sociale de jeunes adultes judiciairisés et pourrait aussi nuire à la création de nouveaux liens sociaux.

Les relations sociales influencent la motivation au changement des jeunes adultes judiciairisés. Les résultats de la présente étude montrent que la rupture des liens avec leur entourage, qu'il s'agisse de la famille, d'amis ou de partenaires amoureux, en raison de leur implication dans la criminalité, a conduit certains participants à remettre en question leur mode de vie criminel. Ceci pourrait être expliqué par les émotions ressenties. En effet, les écrits recensés montrent que le désistement peut être favorisé par la crainte de décevoir ou de perdre des relations. Ces craintes encouragent les jeunes adultes à adopter de nouveaux comportements (Panuccio et al., 2012; Haffejee et al. 2013; Weaver et McNeill, 2015). Cela se rapporte aussi à l'idée avancée dans la théorie de Laub et Sampson (2003), selon laquelle plus l'attachement est fort avec l'institution sociale, moins l'individu sera tenté de commettre des délits.

Or, selon la théorie des transformations cognitives, il ne s'agit pas seulement d'une question de force du lien développé. En effet, en rompant des liens avec des individus antisociaux, cela peut contribuer à diminuer les émotions négatives dans la vie des jeunes adultes et à augmenter les émotions positives qu'apporte le nouvel entourage et ainsi faciliter le désistement du crime (Giordano, 2022). Le besoin de reconstruire ou d'entretenir certaines relations peut être une source de motivation pour plusieurs à vouloir adopter un mode de vie plus sain, donc à s'éloigner de la criminalité. Dans la présente étude, l'entourage positif, par exemple des amis

sobres, est souvent perçu comme essentiel pour ne pas retourner vers d'anciens comportements criminels. D'ailleurs, certains démontrent leur ouverture aux changements en se dirigeant davantage vers un entourage positif plus formel en s'inscrivant volontairement dans des thérapies. Cela suggère que le désistement assisté est une avenue intéressante à considérer pour favoriser le désistement du crime.

Les résultats de la présente étude soulignent le rôle central des relations sociales dans le processus de désistement du crime, précisément au niveau des transformations identitaires, en influençant la redéfinition de soi. Les transformations identitaires sont marquées par une reconsidération de soi et une projection positive de soi dans le futur (Giordano, 2022; Paternoster et al., 2009). Plusieurs participants ont manifesté un désir explicite de se détacher de leur ancienne identité délinquante, aspirant à devenir des personnes respectées par la société. Ce constat est similaire aux résultats obtenus dans l'étude de Liu et Bachman (2021), qui montrent qu'après plusieurs échecs, certains individus prennent conscience qu'ils risquent un avenir qu'ils redoutent, comme passer leur vie en prison. Cette peur les pousse à changer et à adopter une identité plus positive, ce qui favorise leur désistement du crime. Cela est aussi cohérent avec l'étude de Walters (2019), qui montre que plus un individu développe une identité claire et stable, plus il est capable de réfléchir aux conséquences de ses actions, ce qui l'aide ensuite à s'éloigner de la criminalité. Cette volonté s'exprime dans leur capacité à se projeter dans un avenir structuré, reposant sur des valeurs prosociales, telles que la stabilité professionnelle, l'entretien des relations amoureuses saines (Zdun et Scholl, 2013) ou encore l'adoption d'un mode de vie exempt de consommation de substances psychoactives. Ce constat converge aussi avec les résultats de l'étude de Skardhamar et Savolainen (2014), qui montrent qu'un changement important dans les priorités de vie du jeune

adulte ayant un lourd passé criminel est souvent nécessaire pour qu'il décide de travailler de son plein gré. Ce processus témoigne à la fois d'une ouverture aux changements et d'une transformation identitaire : le style de vie criminel n'est plus perçu comme désirable ni comme une option envisageable pour eux (Giordano, 2022).

Considérant sa perspective interactionniste, la théorie des transformations cognitives (Giordano, 2022) permet de considérer plus étroitement le rôle des relations sociales et leur influence sur ces changements identitaires. La présente étude suggère que la réorganisation du réseau social constitue un indicateur clé que les individus font du progrès dans leur processus de désistement du crime. Les participants ont démontré qu'ils prenaient conscience de l'influence néfaste de certaines relations, notamment avec leurs pairs impliqués dans la criminalité ou avec des caractéristiques antisociales, et choisissent de s'en éloigner (Abrams et Tam, 2018). Ce recul s'accompagne d'une réévaluation de la valeur des relations sociales, désormais centrée sur la réciprocité, le soutien et la stabilité. Pour plusieurs, cela se traduit par le choix de s'entourer de personnes partageant leurs nouvelles valeurs prosociales, voire jusqu'à s'isoler afin d'éviter toute récidive (Abrams et Tam, 2018; Weaver et McNeill, 2015). Ces décisions démontrent une forme de maturité émotionnelle et de cheminement dans leurs transformations cognitives. La rupture ou la détérioration des liens avec des proches en raison des comportements criminels agissent comme un déclencheur de remise en question. La perte ou l'éloignement de membres importants de l'entourage tels que des amis, d'un partenaire, ou de membres de la famille, incitent certains à réfléchir sur le sens de leurs actes et sur les conséquences sociales de leurs choix précédents. Ces expériences relationnelles deviennent ainsi des leviers cognitifs qui favorisent une réorientation de leur identité et de leurs comportements.

Plusieurs des jeunes adultes ayant eu un parcours délictuel rapportent s'être mis en action dans le processus de désistement du crime, en partie en réalisant une réorganisation de leur réseau social. En effet, une grande partie des participants ont affirmé avoir fait un tri dans leurs relations. En s'éloignant de personnes associées à leur passé criminel, soit d'anciens complices, amis de consommation ou membres de la famille aux comportements antisociaux, les participants amorcent une rupture avec leur identité délinquante. Lorsque les jeunes adultes développent des relations positives et prosociales, ceci les aide à entreprendre eux-mêmes ce nouveau mode de vie. Être entouré de personnes qui mènent une vie stable (emploi, études, absence de consommation) et qui offrent un soutien favorise non seulement la motivation aux changements, mais agit aussi comme facteur de protection contre la récidive. Les relations sociales agissent donc en tant que modèles et permettent aux jeunes adultes d'apprendre en les observant (Giordano, 2022). Le fait d'avoir des pairs prosociaux dans leur entourage leur a permis d'avoir un sentiment d'égalité, de réciprocité, de loyauté, de la reconnaissance et de la solidarité, des apports qui sont généralement recherchés par les jeunes adultes en désistement du crime. Ce résultat converge avec les études recensées qui montrent que les pairs peuvent influencer positivement le processus de désistement du crime (Abrams et Tam, 2018; Kay, 2022; Haffejee et al., 2013; Weaver et McNeill, 2015). Ces relations viennent renforcer la nouvelle identité en construction, offrant un modèle de stabilité auquel s'identifier.

Par ailleurs, certaines relations significatives, qu'elles soient amoureuses, amicales ou professionnelles, agissent comme de véritables grappins à changement. Leur présence agit comme un levier puissant de changements en donnant un sens concret : ne pas décevoir, protéger la relation ou simplement aspirer à une vie meilleure. Ces grappins renforcent l'ancrage dans la

trajectoire vers une réinsertion sociale. Dans certains cas, même des interventions thérapeutiques imposées peuvent jouer ce rôle, en provoquant une prise de conscience qui amorce le processus cognitif de transformation. Comme le mentionnent Panuccio et ses collaborateurs (2012), les encouragements des intervenants aident à améliorer la qualité de leurs relations sociales et aident de façon plus générale la redéfinition de la désirabilité du crime. Les relations sociales constituent un ancrage pour de nouvelles aspirations. Leur influence se manifeste de plusieurs façons : en favorisant la remise en question des comportements antisociaux et soutiennent l'ouverture aux changements, ainsi que les changements déjà réalisés.

En résumé, les relations sociales agissent à plusieurs moments dans le processus de désistement du crime. Les résultats obtenus s'ajoutent aux connaissances actuelles qui suggèrent que le désistement du crime n'est pas séquentiel ou linéaire (McNeill, 2014; Weaver, 2019), il s'agit davantage d'un processus malléable qui varie selon les jeunes adultes. Les relations sociales peuvent favoriser l'ouverture aux changements et la redéfinition de la désirabilité du crime. Elles sont affectées par les transformations identitaires réalisées (p. ex. rupture de liens) et elles peuvent être l'élément déclencheur, en agissant comme grappins à changement.

Les relations sociales contribuent donc tant à la phase de désistement primaire en agissant sur l'arrêt du crime qu'à la phase secondaire par la création d'une nouvelle identité. Elles influencent ces deux phases en tant que grappins à changement, en aidant les jeunes adultes à voir différemment la criminalité, en étant un modèle de comportements positifs qui favorise la création d'une nouvelle identité ou même en favorisant l'ouverture aux changements. Plusieurs jeunes adultes ont dû faire un tri dans leurs relations sociales pour construire un entourage positif

qui contribue à leurs changements. Ce qui est cohérent avec la littérature, les jeunes adultes judiciairisés ont tendance à couper les liens avec des membres de leur entourage qui exerçaient une influence négative (Abrams et Tam, 2018). De plus, lorsque les relations sociales sont prosociales, celles-ci agissent plus fortement sur le processus en jouant le rôle de modèle.

Enfin, les relations sociales ont plusieurs rôles dans le processus de désistement du crime selon la perception des participants de cette étude. Elles apportent à la fois un soutien tangible et intangible pour les jeunes adultes en processus de désistement du crime. Ce constat converge avec l'étude de Panuccio et ses collaborateurs (2012) qui fait la distinction entre deux types de soutien : le soutien émotionnel (non tangible) et le soutien instrumental (tangible). Au niveau du soutien tangible, les relations sociales jouent un rôle crucial en aidant à répondre aux besoins matériels fondamentaux des jeunes adultes, précisément lors d'une transition à l'âge adulte où il est plus difficile pour les jeunes judiciairisés de les combler. Les relations sociales offrent donc de l'hébergement, de l'aide financière, des services ou même aident à trouver des emplois. Ce soutien permet aux personnes en réinsertion sociale d'éviter des situations de précarité qui pourraient les pousser vers la récidive, notamment lorsqu'un retour à la criminalité est motivé par des besoins économiques non satisfaits (Griffiths et al., 2007; Powell, 2022; Siennick et Widdowson, 2022; Terry et Abrams, 2015). Ainsi, la stabilité offerte par l'entourage est un facteur de protection important contre la récidive et facilite ainsi le processus de désistement du crime.

Au-delà des aspects matériels, le soutien non tangible, soit le soutien émotionnel et relationnel, se révèle aussi important, même pour certains plus importants que le soutien tangible. L'écoute, les encouragements, les conseils et la reconnaissance provenant de proches ou de

professionnels contribuent à augmenter la confiance en soi des jeunes adultes et à renforcer la motivation à faire des changements à leur mode de vie. Ce type de soutien favorise également la reconstruction d'une identité prosociale, en validant les efforts de changements et en offrant une image positive de soi à travers le regard de l'autre. Se sentir compris et soutenu permet aux jeunes adultes de s'ancrer dans un parcours de désistement plus durable. Les relations sociales, en assurant à la fois un soutien matériel et un soutien émotionnel, sont perçues comme de l'aide importante dans le cheminement vers un mode de vie prosociale. Elles offrent les ressources nécessaires pour que les individus puissent amorcer, maintenir et consolider leur processus de changement.

1.1 Le désistement du crime et la transition à la vie adulte

Au niveau de la transition à l'âge adulte, il est important de remarquer que dans le récit des participants de l'étude, certains éléments de leur parcours sont similaires à des étapes typiques d'une telle transition (Arnett, 2006; Yau et al., 2021). Tout comme leurs pairs, les jeunes adultes judiciairisés sont dans une période d'exploration identitaire (p. ex. redéfinition de valeurs, définition de soi), une période d'instabilité (p. ex. changements dans leurs relations sociales, difficulté économique), une période où ils vivent un sentiment d'entre-deux (p. ex. ils ne se sentent pas adolescents, mais pas adultes encore) et ils sont beaucoup centrés sur eux-mêmes. Toutefois, les jeunes judiciairisés ne sont pas les mêmes possibilités que leurs pairs au niveau des possibilités qui s'offrent à eux lors de cette période (Arnett, 2006). Il est possible de voir que l'implication dans la criminalité peut complexifier cette transition vers l'âge adulte (Zajac et al., 2015). La marginalisation vécue par les jeunes adultes judiciairisés nuit à la recherche d'emplois ou de

logements, deux étapes importantes à réaliser pour la transition vers l'âge adulte (Bowen et al., 2021; Brisson et al., 2022; Carter, 2019; Siennick et Widdowson, 2022). Donc, considérant qu'ils ont moins de possibilités, les jeunes judiciairisés peuvent parfois avoir un sentiment prolongé de se sentir « entre-deux », car ils prennent plus de temps à accomplir les tâches qui leur permettent d'être considérés comme adulte. Plus encore, pour les jeunes adultes judiciairisés, la tâche de « faire le tri de leur entourage » s'ajoute. Toutefois, pour certains, cette période peut aussi représenter une occasion pour ces jeunes adultes judiciairisés de s'entourer d'individus prosociaux qui peuvent les soutenir dans leur processus de désistement du crime.

Dans le récit des participants, il est possible de voir qu'ils n'ont pas autant de possibilités que leurs pairs (Arnett, 2006). Toutefois ils ont tout de même plus d'opportunités de changements lors de cette période pour pouvoir se désister du crime. En effet, certains des participants démontrent comprendre les changements qu'ils doivent adopter et se sont fixé des objectifs par eux-mêmes, ce qui se rapporte à la trajectoire « *striving* » de l'étude de Bowen et ses collaborateurs (2020). Tandis que d'autres ont eu besoin de suivre des thérapies ou ont reçu de l'aide de professionnels pour les aider à entreprendre ces changements, ce qui converge avec la deuxième trajectoire, soit « *dreaming* ».

2. LES FORCES ET LES LIMITES DE L'ÉTUDE

La section suivante vise à présenter les forces et les limites de la présente étude. D'abord, l'attention est portée sur les forces qui contribuent à rendre cette étude crédible, riche et pertinente. Puis, la deuxième section est consacrée aux limites de l'étude, permettant ainsi de faire ressortir certaines pistes pour de futures recherches.

2.1 Les forces

Cette étude présente plusieurs forces qui méritent d'être soulignées et considérées. Tout d'abord, cette étude se distingue des articles recensés sur le sujet par son choix de population. En effet, tandis que les études recensées, disponibles sur le sujet, comportent des échantillons provenant des États-Unis ou d'autres pays, la présente étude met en valeur le processus du désistement du crime au Canada, et précisément au Québec. Cela permet d'enrichir les connaissances actuelles en plus d'offrir un regard sur le désistement du crime des jeunes judiciairisés au Québec. Il est important de s'intéresser à des populations de régions ou de pays variés, considérant que le contexte sociopolitique et culturel peut influencer le désistement du crime (Bell et al., 2021). Les normes et les valeurs d'un milieu peuvent rendre le désistement du crime plus difficile pour certains individus. L'accès aux logements, les conditions du marché de l'emploi, l'intégration sociale ou l'accès aux substances sont des exemples de conditions qui peuvent varier dépendamment du milieu. En plus, il est important d'accorder de l'importance à la population québécoise considérant l'augmentation du taux de criminalité dans la province. Ainsi, ce mémoire permet le développement des connaissances sur le désistement du crime de jeunes adultes québécois judiciairisés

De plus, l'échantillon utilisé est de nature clinique et non populationnelle, ce qui constitue un atout méthodologique. Les études recensées comportaient majoritairement des échantillons populationnels où les participants n'avaient pas nécessairement commis de crimes officiellement rapportés par la police (Barr et Simons, 2015; Copp et al., 2020; Craig et Foster, 2013; Haffeejee et al., 2012) comparativement à ce mémoire qui base ses analyses sur un échantillon de jeunes

adultes ayant commis au minimum un crime rapporté à l'adolescence. Alors, les résultats de cette présente étude apportent une certaine diversité en considérant les récits plus spécifiques de jeunes adultes judiciairisés dont la trajectoire délictuelle témoigne d'une certaine gravité et persistance.

Par ailleurs, cette étude s'appuie sur un modèle théorique encore récent dans la littérature scientifique. Utiliser ce modèle permet donc de contribuer au développement des connaissances scientifiques (Tracy, 2010). En mettant à l'épreuve ce modèle avec de nouvelles données empiriques, elle contribue à l'évaluation et à l'évolution des concepts qui y sont associés. De plus, en s'appuyant sur ce modèle théorique pour faire l'analyse des données, cela contribue à la rigueur de cette étude (Tracy, 2010).

Un autre facteur qui témoigne de la rigueur de cette étude est l'analyse des données qui a été faite sur plusieurs lectures. Un temps précieux a été pris pour s'immerger dans les données en faisant plusieurs lectures des entretiens pour s'assurer de considérer toutes les données significatives et intéressantes disponibles pour répondre aux objectifs de cette étude (Tracy, 2010).

Ce mémoire permet également de mettre en lumière une population qui suscite un intérêt croissant, soit les jeunes adultes judiciairisés âgés de 18 à 25 ans. En effet, les statistiques démontrent que cette tranche d'âge est celle qui commet le plus de crimes, en plus de présenter les taux de récidive les plus élevés. Ce qui implique que le sujet de l'étude est socialement et scientifiquement pertinent et constitue une force de cette étude (Tracy, 2010).

Enfin, le devis longitudinal retenu est cohérent avec celui de la majorité des articles recensés, permettant ainsi de comparer les résultats plus aisément. Ce type de devis est

particulièrement pertinent pour étudier un phénomène comme le désistement, qui, comme l'ont souligné Giordano et ses collègues (2022), est un processus non linéaire qui s'inscrit dans le temps. En suivant les participants sur une période prolongée, l'étude est en mesure de mieux saisir l'évolution propre au cheminement de désistement du crime des individus.

2.2 Les limites

Bien que cette étude présente plusieurs forces méthodologiques, certaines limites doivent également être prises en compte. D'abord, il s'agit d'une analyse secondaire de données. Par conséquent, les entrevues menées auprès des participants n'ont pas été conçues spécifiquement en fonction des objectifs de la présente recherche. Cela limite la possibilité de poser des questions ciblées sur les concepts clés de l'étude actuelle et restreint la capacité d'explorer certaines dimensions en profondeur. Cela peut donc entraîner un manque de profondeur ou de détails sur certains thèmes d'intérêt dans les entrevues, limitant ainsi la richesse des analyses et nuisant à la saturation des thèmes identifiés. Afin de limiter l'impact lié à l'utilisation de données secondaires, différentes stratégies ont été mises en place pour en tirer profit au maximum. Du temps a été pris pour bien lire les propos des participants et ainsi repérer ce qui touchait de près ou de loin aux thèmes importants de cette étude, soit le désistement du crime et les relations sociales. La méthode d'analyse qui a été utilisée a permis de trouver à la fois ce qui était dit clairement sur les relations sociales et ce qui était mentionné plus implicitement. Enfin, la variété des caractéristiques des participants (p. ex. types de délits, types de peines) et la richesse de leurs récits (durée moyenne des entrevues au T1 et au T2 : 96 et 91 minutes, respectivement) ont permis d'avoir du contenu

assez complet pour faire une analyse pertinente, même sans avoir pu créer les questions d'entrevues.

De plus, la collecte de données a été partiellement influencée par le contexte particulier de la pandémie de COVID-19. Certains participants ont mentionné que les mesures sanitaires en vigueur lors de la deuxième entrevue ont affecté la fréquence de leurs interactions sociales, ce qui pourrait avoir eu un impact sur les phénomènes étudiés. Cette réalité peut avoir biaisé les perceptions des participants concernant leurs relations interpersonnelles en réduisant les occasions de soutien social. Ainsi, il est possible que les trajectoires observées ne reflètent pas entièrement les dynamiques habituelles de désistement dans un contexte non pandémique. Il est donc important de tenir compte de ce contexte exceptionnel dans l'interprétation des résultats.

Une autre limite de ce mémoire concerne l'absence d'informations quant à la durée précise de l'abstinence criminelle des participants. Tous les participants mentionnent ne pas être impliqués dans la criminalité ou avoir commis des crimes au moment de l'étude. Toutefois, on ne sait pas toujours depuis combien de temps ils se sont abstenus de commettre des infractions criminelles, ce qui nuit parfois à la création d'une ligne du temps des événements. Ce manque d'informations rend difficile la classification des individus selon les différentes phases du processus de désistement, soit le désistement primaire, secondaire ou tertiaire. Cette distinction temporelle serait importante dans de futures recherches, pour mieux comprendre la stabilité des changements effectués chez les jeunes adultes en désistement du crime, ainsi que les besoins spécifiques associés à chaque étape du processus.

Enfin, certaines limites peuvent être identifiées au niveau de l'échantillonnage. Il est important de souligner la petite taille de l'échantillon utilisé dans cette étude, puis de considérer que cette étude ne permet pas de comparer les hommes et les femmes, alors que certaines des études recensées suggèrent que l'influence des relations sociales peut être différente selon le genre (Abrams et Tam, 2018; Weaver et McNeill, 2015).

3. LES RECOMMANDATIONS

3.1 Les recommandations pour la recherche

Il serait pertinent de poursuivre les études afin de mieux comprendre la temporalité de l'influence des relations sociales sur le désistement du crime des jeunes adultes. Dans ce sens, il serait pertinent de recourir à des entrevues inspirées du récit de vie (p. ex. *Life-Story Interview*, McAdams, 2008) comprenant des questions qui permettraient aux personnes d'identifier les individus qui ont joué un rôle marquant dans leur histoire de vie. Le recours à l'analyse narrative permettrait d'identifier des profils de désistement et à quel moment les relations sociales y ont le plus contribué.

De plus, l'ajout d'informations temporelles dans les entrevues, telle que la date de la dernière infraction criminelle, permettrait aux recherches futures sur le désistement du crime de mieux situer le moment précis ou approximatif où les relations sociales exercent une influence. En ajoutant des indices de temps, il serait possible de suivre le processus de changements des individus, par exemple à quel moment la première transformation survient, après combien de temps une personne passe à la prochaine étape ou combien de temps cela prend pour compléter

les quatre transformations cognitives. Bien que le processus soit variable d'un individu à un autre, situer le désistement du crime dans le temps donnerait aux intervenants une idée sur le moment où il est pertinent de miser sur les relations sociales. Plus encore, cela nous renseignerait sur la durée des suivis nécessaires pour obtenir des résultats optimaux.

Dans un autre ordre d'idées, il serait aussi possible de jumeler la théorie de Giordano (2022) aux trois phases de désistement (primaire, secondaire ou tertiaire) pour identifier encore plus précisément le moment où les relations sociales jouent un rôle important pour les individus en désistement du crime. Cela permettrait de construire des interventions encore plus ciblées.

Considérant le contexte particulier dans lequel les données ont été recueillies, soit pendant la pandémie COVID-19, il serait pertinent que d'autres études soient menées afin d'approfondir le lien entre les relations sociales et le désistement du crime. En effet, il est possible que les mesures sanitaires, telles que le confinement et les restrictions de contact, aient eu un impact important sur les résultats obtenus. Il serait donc essentiel de vérifier si, en l'absence de restrictions telles que l'interdiction de se rassembler ou de se tenir à moins de deux mètres les uns des autres, les relations sociales auraient joué un rôle plus significatif dans le processus de désistement du crime des participants. Une étude dans un autre contexte permettrait ainsi de mieux comprendre le réel potentiel des relations sociales comme levier de changement pour les jeunes en transition.

Enfin, le modèle théorique de Giordano (2022) mérite que la littérature scientifique continue de mettre à l'épreuve ses concepts. Un aspect qui semble pertinent, mais qui n'a pas eu beaucoup d'attention dans cette étude est le concept des émotions. En effet, outre les quatre étapes du processus de désistement du crime, Giordano (2022) aborde l'idée que les émotions peuvent

jouer un rôle dans le désistement du crime. Il est possible de constater dans les résultats de l'étude que les émotions négatives (p. ex. culpabilité, honte, peur) ou positives (p. ex. espoir, fierté) peuvent jouer un rôle. Toutefois, il serait pertinent de continuer la recherche sur ce sujet. Par exemple, des entrevues qualitatives individuelles pourraient se concentrer davantage sur les émotions ressenties par les jeunes adultes judiciairisés, la façon dont elles s'expriment et dont ils les régulent tout au long des différentes phases du processus de désistement, ainsi que la façon dont ces émotions influencent leurs choix, leurs comportements et leurs relations avec leur entourage.

3.2 Les recommandations pour la pratique

Mieux comprendre le rôle des relations sociales dans le désistement du crime pendant la transition à l'âge adulte permet de mieux adapter les interventions en réadaptation auprès des jeunes adultes impliqués dans le système judiciaire.

D'abord, au niveau de l'évaluation psychoéducative, les résultats de cette étude peuvent soutenir l'évaluation pré intervention, en ciblant les éléments les plus importants à observer dans l'environnement social du jeune. Cela inclut la nature des relations (prosociales ou antisociales), leurs formes (formelles ou informelles) et leurs types (soutien tangible ou non tangible). Plus encore, considérant que le type de soutien offert par l'entourage et les besoins auxquels il répond varie selon les individus, il est important de valider le besoin auquel la relation sociale répond (p. ex. sentiment d'appartenance, sécurité, estime de soi). Selon les résultats de cette évaluation, l'entourage pourrait être mobilisé dans le plan d'intervention, notamment pour offrir un soutien affectif ou pratique. Plus encore, il est important de documenter ces informations dans le but

d'individualiser l'approche et l'intervention qui seront utilisées par la suite. Considérant que le processus de désistement du crime n'est pas identique pour tous les jeunes adultes, il est important de prendre le temps de faire une évaluation détaillée de la situation de l'individu pour être en mesure de l'aider le mieux possible.

Sur le plan émotionnel, des éléments comme le regret, le désir de changement, la volonté de plaire à un proche ou la peur de décevoir peuvent constituer des leviers de motivation pour les jeunes adultes. Ces émotions, bien que parfois ambivalentes, peuvent être mobilisées pour renforcer l'engagement dans le processus de changement. Elles permettent de transférer une motivation extrinsèque (comme satisfaire aux attentes de la justice ou d'un proche) vers une motivation plus intrinsèque, centrée sur les valeurs et aspirations personnelles du jeune (Proeve, 2023; Saffrey et al., 2008; Tangney et al., 2011). Il ne faut pas oublier que les émotions positives peuvent aussi contribuer au désistement du crime (Giordano, 2022). Les intervenants qui offrent de l'accompagnement auprès des jeunes peuvent donc miser sur ces émotions pour encourager la motivation à entreprendre des changements. Il est donc important de continuer à miser sur des interventions qui permettront aux jeunes adultes de s'entourer de personnes qui leur procurent des émotions positives. Il serait aussi important de travailler la gestion des émotions négatives auprès de ces jeunes adultes, telles que la colère ou l'hostilité.

Il est donc également important de soutenir la création ou la réparation de relations prosociales. Par exemple, encourager les jeunes adultes à se lier d'amitié avec des individus partageant les mêmes passions ou intérêts prosociaux, encourager les jeunes à s'impliquer dans de nouvelles activités, à trouver un emploi ou à s'entourer de personnes positives. La participation à

de telles activités avec des pairs pourrait procurer des émotions positives, comme le bonheur, et ainsi contribuer au désistement du crime. Il est important d'encourager les jeunes adultes à renforcer leur réseau de soutien. Ces nouvelles relations peuvent offrir du soutien tangible (p. ex. aide monétaire, hébergement). Néanmoins, comme il a été possible de voir dans les résultats, il est important que ces relations sociales offrent du soutien non tangible, soit être à l'écoute ou prodiguer des conseils. Ces nouvelles relations peuvent aussi jouer un rôle de levier en modélisant des comportements adaptés, ce qui les aide à réfléchir à leurs propres comportements et à leur désirabilité. L'apprentissage social est un bon moyen pour les individus d'apprendre les comportements adéquats qui correspondent à un mode de vie prosocial, soit le but ultime du désistement du crime selon Maruna et Farrall (2004). Cela peut aussi enclencher des transformations cognitives et encourager l'ouverture au changement.

Les groupes de soutien qui regroupent des individus avec des difficultés similaires peuvent aussi soutenir le désistement du crime des jeunes adultes judiciairisés. Les fraternités anonymes (p. ex. Alcooliques Anonymes, Narcotiques Anonymes) sont des exemples de tels groupes de soutien. En effet, selon des études, le rétablissement est soutenu par des dynamiques de groupes de soutien (p. ex. l'influence sociale, la transmission de normes et de valeurs; Best et al., 2016). Il serait donc bénéfique pour les jeunes adultes en désistement du crime de se regrouper entre eux pour discuter et s'entraider dans leur processus, tout en étant encadrés par du personnel qualifié qui pourrait les soutenir dans leurs réflexions et leur mise en action.

Pour soutenir ce processus, des activités psychoéducatives ciblant les habiletés sociales (p. ex. la communication, la résolution de problèmes, la collaboration, la reconnaissance des émotions

d'autrui) et les capacités adaptatives (p. ex. s'adapter à des situations imprévues, établir des relations interpersonnelles, confiance en soi) peuvent être mises en place afin de mieux outiller les jeunes dans leurs interactions. Des activités pourraient être faites en sous-groupe d'individus, par exemple, telles que pratiquer les individus à entrer en contact, pratiquer les habiletés sociales les uns avec les autres. En développant leurs habiletés sociales, ils seraient davantage en mesure de créer des liens avec des individus prosociaux.

Il est également important de briser l'isolement social, une réalité souvent vécue par les jeunes en désistement. Les résultats de cette étude montrent qu'avoir des individus prosociaux dans son entourage peut agir en tant que modèle et encourager le désistement du crime. Dans cette optique, les pairs aidants représentent une stratégie d'intervention prometteuse (p. ex. EQUIP; Brugman et Bink, 2011; Eryilmaz, 2017). Eryilmaz (2017) regarde l'efficacité d'un programme de pairs aidants. Les résultats de son étude montrent qu'un programme d'aide entre pairs augmente l'affect positif et réduit temporairement leur affect négatif. Les pairs aidants peuvent servir de modèles positifs et inspirer l'adoption de nouveaux comportements. Pour les jeunes plus isolés, ces figures peuvent être particulièrement significatives. Le mentorat par les pairs est aussi une possibilité pour aider les jeunes adultes en désistement du crime (Kirkwood, 2023). L'étude de Matthews et ses collaborateurs (2020) porte attention au mentorat par les pairs et son rôle dans le désistement du crime. Les résultats de cette étude suggèrent que recevoir du soutien émotionnel et pratique par des pairs offre le plus de chance de réussite à se désister du crime (Matthews et al., 2020).

Une autre possibilité est d'encourager les jeunes adultes, encore en période de transition à l'âge adulte, à explorer. En effet, cette période de transition est un moment qui permet l'exploration de plusieurs options comme trouver ses préférences en amitié (p. ex. préférer des amis réciproques, des amis sportifs, des amis qui aiment l'art), ses valeurs, ses intérêts ou ses passions. L'exploration de ces options permet le développement identitaire des individus (Arnett, 2006). Il est donc important d'encourager les jeunes adultes à explorer leurs options, ainsi que de normaliser cette période d'instabilité et d'exploration.

Il est aussi important d'aborder le rôle-conseil, un rôle important joué par le psychoéducateur. En adoptant une posture d'accompagnement bienveillante et structurée, le professionnel peut agir comme un repère stable dans un moment de changement important pour les intervenants qui accompagnent le jeune adulte en transition vers l'âge adulte ou dans son parcours de désistement du crime. Les intervenants qui accompagnent ces jeunes adultes sont encouragés à soutenir la personne dans sa réflexion face à la criminalité, à ses comportements, aux relations qui l'entourent, ou l'aider à clarifier ses objectifs et l'amener à identifier les ressources nécessaires à son développement. Plusieurs types d'objectifs peuvent être suggérés aux individus dans un processus de désistement du crime. Par exemple, un objectif peut être basé sur la recherche d'emploi (p. ex. Que X trouve un emploi d'ici 12 semaines) ou sur la construction d'un entourage prosocial (p. ex. Que X élargisse son réseau social en participant à une activité communautaire ou sportive) chaque semaine pendant les 2 prochains mois. De plus, plusieurs ressources peuvent être suggérées aux jeunes adultes en désistement du crime en fonction de leurs difficultés. Par exemple, on pourrait fournir une recommandation pour un centre de thérapie à un individu qui souhaite arrêter sa consommation de substances.

CONCLUSION

Ce mémoire visait à mieux comprendre comment les relations sociales influencent le processus de désistement du crime chez les jeunes adultes, particulièrement pendant leur transition vers l'âge adulte. Après une recherche documentaire sur les différentes relations sociales et leurs influences sur le désistement du crime, une analyse thématique de 18 entretiens qualitatifs semi-dirigés a permis d'arriver à plusieurs constats. Les thèmes et les résultats ont été construits en fonction du processus de désistement du crime présenté dans le modèle théorique de Giordano (2022). Les résultats montrent que les relations sociales sont très importantes à différents moments du processus de désistement du crime. Cette étude met en lumière que le désistement n'est pas un parcours linéaire, mais un processus personnel et variable. Les relations sociales peuvent intervenir à différents moments et de différentes façons, tant pour amorcer le changement que pour le maintenir. Par exemple, perdre des proches ou vouloir garder des liens importants peut faire réfléchir et donner envie de faire des changements dans son mode de vie. Aussi, être entouré de personnes prosociales, comme des amis qui ne consomment pas ou qui ont un emploi et des relations stables, aide à rester motivé et agit comme modèle d'individu prosocial. Lorsqu'un jeune décide de changer son mode de vie et se dirige vers une vie prosociale, il commence souvent par changer son entourage. Il débute en s'éloignant de ceux qui l'influencent négativement et se rapproche ou forme de nouveaux liens avec des gens positifs. Ces nouvelles relations peuvent donner un but, comme ne pas décevoir une personne importante, ou se construire une vie meilleure. Les relations sociales peuvent aussi soutenir les transformations identitaires. Les jeunes qui souhaitent se voir autrement (p. ex. comme des personnes responsables, respectées, capables

d'avoir une vie stable) font souvent le choix de s'éloigner d'un entourage antisocial et de se rapprocher de personnes qui partagent leurs nouvelles valeurs prosociales. Les relations agissent également comme des grappins à changements : une relation amoureuse stable, un bon ami, ou un professionnel engagé peut aider au changement de mode de vie et soutenir les efforts fournis par l'individu. Dans certains cas, même une thérapie imposée peut déclencher une prise de conscience. Les relations aident aussi de manière concrète, par exemple en offrant un logement, un emploi ou du soutien financier. Toutefois, elles sont aussi importantes émotionnellement en offrant aux jeunes adultes judiciairisés de l'écoute, des encouragements et des conseils. Les relations sociales sont donc au cœur du processus de changement. Elles peuvent aider à arrêter le crime, à construire une nouvelle identité et à garder la motivation pour continuer sur un meilleur chemin.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abeling-Judge, D. (2021). Social opportunities and controls: Revisiting the desistance effect of employment. *Deviant Behavior*, 42(9), 1177-1193.
<http://doi.org/10.1080/01639625.2020.1734169>
- Abrams, L. S. et Tam, C. C. (2018). Gender differences in desistance from crime: How do social bonds operate among formerly incarcerated emerging adults. *Journal of Adolescent Research*, 33(1), 34-57. <https://doi.org/10.1177/0743558416684955>
- Aiyer, S. M., Williams, J. L., Tolan, P. H., et Wilson, M. N. (2013). Predicting desistance in a highrisk sample: Examining the influence of individual and contextual factors. *Journal of Community Psychology*, 41(4), 408–424. <https://doi.org/10.1002/jcop.21545>
- Allen, M. (2016). *Les jeunes adultes contrevenants au Canada, 2014*. Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2016001/article/14561-fra.pdf?st=f3oXfpL8>
- Arnett, J.J. (2006). Emerging adults in America: Understanding the new way of coming of age. Dans JJ. Arnett et J.L. Tanner, J.L. (dir.). *Emerging in America: Coming of age in the 21st century* (p. 3-19).
http://www.jeffreyarnett.com/articles/Arnett_2006_Emerging_Adulthood_Understanding_the_New_Way.pdf
- Bajoit, G. (2009). Le concept de relation sociale. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 5(1), 51–65. <https://doi.org/10.7202/038621ar>

- Barr, A-B. et Simons, R-L. (2015). Different dimensions, different mechanisms? distinguishing relationship status and quality effect on desistance. *Journal of Family Psychology*, 29 (3), 360-370. <http://doi.org/10.1037/fam0000079>
- Barry, M. (2010). Youth transitions: from offending to desistance. *Journal of Youth Studies*, 13(1), 121–136. <https://doi.org/10.1080/13676260903233712>
- Beauregard, L. et Dumont, S. (1996) La mesure du soutien social. *Service social*, 45(3), 55-76. <https://doi.org/10.7202/706737ar>
- Bekbolatkyzy, D. S., Yerenatovna, D. R., Maratuly, Y. A., Makhatovna, A. G., et Beaver, K. M. (2019). Aging out of adolescent delinquency: Results from a longitudinal sample of youth and young adults. *Journal of Criminal Justice*, 60, 108–116. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2018.09.001>
- Bell, S., Butler, M. et Lawther, C. (2021). Desistance in context: Understanding the effects of subculture on the desistance process during reintegration. *British Journal of Criminology* 61 (3), 812–31. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3755812>
- Berg, M. T. et Cobbina, J. E. (2017). Cognitive transformation, social ecological settings, and the reentry outcomes of women offenders. *Crime & Delinquency*, 63(12), 1522–1546. <https://doi.org/10.1177/0011128716660521>
- Best, D., Beckwith, M., Haslam, C., Alexander Haslam, S., Jetten, J., Mawson, E., et Lubman, D. I. (2016). Overcoming alcohol and other drug addiction as a process of social identity transition: the social identity model of recovery (SIMOR). *Addiction Research & Theory*, 24(2), 111–123. <https://doi.org/10.3109/16066359.2015.1075980>

- Bidart, C. (2008). Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : Évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte. *Revue française de sociologie*, 49, 559-583. <https://doi.org/10.3917/rfs.493.0559>
- Borzycki, M. et Baldry, E. (2003). *Promoting integration: The provision of prisoner post-release services*. Australian Institute of Criminology.
<https://www.aic.gov.au/publications/tandi/tandi262>
- Bowen, E., Ball, A., Jones, A.S. et Irish, A. (2020). Striving and dreaming: A grounded theory of the transition to adulthood for cross-systems youth. *Youth and Society*, 52(6), 1006-1032.
<https://doi.org/10.1177/0044118X18791869>
- Bowen, E., Ball, A., Jones, A.S. et Miller, B. (2021). Toward many emerging adulthoods: A theory-based examination of the features of emerging adulthood for cross-systems youth. *Society for the Study of Emerging Adulthood*, 9 (3), 189-201.
<https://doi.org/10.1177/2167696821989123>
- Braun, V., et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77–101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Brisebois, R.-A. (2022). *La délinquance juvénile : un bref portrait de la situation*. Institut universitaire Jeunes en difficulté.
https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/bulletin_information17_1_delinquance_VF.pdf
- Brisson, D., Wilson, J.H., Medina, E., Hughey, C., Chassman, S. et Calhoun, K. (2022). Experiences of youth transitioning out of juvenile justice or foster care systems: The

- correlates of successful moves to independence. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 39, 45-57. <https://doi.org/10.1007/s10560-020-00708-x>
- Brugman, D. et Bink, M. (2011) Effects of the EQUIP peer intervention program on self-serving cognitive distortions and recidivism among delinquent male adolescents, *Psychology, Crime & Law*, 17(4), 345-358. <https://doi.org/10.1080/10683160903257934>
- Brunelle, N., F.-Dufour, I., Henry, D. et Couture-Dubé, R. (2024). Introduction. Dans I. F.-Dufour, N. Brunelle, R. Couture-Dubé et D. Henry (dir.). *Désistement et (ré)intégration sociocommunautaire. L'expérience de jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans* (p. 1-18). Presses de l'Université du Québec.
- Brunelle, N., F.-Dufour, I., Couture-Dubé, R., Mercier, P. et Garceau, G. (2024). Méthodologie. Dans I. F.-Dufour, N. Brunelle, R. Couture-Dubé et D. Henry (dir.). *Désistement et (ré)intégration sociocommunautaire. L'expérience de jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans* (p. 27-43). Presses de l'Université du Québec
- Carter, A. (2019). The consequences of adolescent delinquent behavior for adult employment outcomes. *Journal of Youth and Adolescence*, 48, 17-29. <https://doi.org/10.1007/s10964-018-0934-2>
- Copp, J. E., Giordano, P. C., Longmore, M. A., et Manning, W. D. (2020). Desistance from crime during the transition to adulthood: The influence of parents, peers, and shifts in identity. *Journal of Research in Crime & Delinquency*, 57(3), 294–332. <https://doi.org/10.1177/0022427819878220>

- Craig, J. et Foster, H. (2013). Desistance in the transition to adulthood: The roles of marriage, military, and gender. *Deviant Behavior*, 34, 208-223.
<https://doi.org/10.1080/01639625.2012.726173>
- Deakin, J., Fox, C. et Matos, R. (2020). Labelled as ‘risky’ in an era of control: How young people experience and respond to the stigma of criminalized identities. *Youth Justice*, 19(4), 333–350. <https://doi.org/10.1177/1477370820916728>
- Department of Justice. (2021). Desistance from crime: Implications for research, policy, and practice. <https://www.ojp.gov/pdffiles1/nij/301497.pdf>
- Dimant, E. (2019). Contagion of pro- and anti-social behavior among peers and the role of social proximity. *Journal of Economic Psychology*, 73, 66-88.
<https://doi.org/10.1016/j.joep.2019.04.009>
- Eryilmaz, A. (2017). The effectiveness of a peer-helping programme that increases subjective well-being. *British Journal of Guidance & Counselling*, 45(3), 225–237.
<https://doi.org/10.1080/03069885.2015.1057473>
- Farrington, D. P. (2017). *Transition de la délinquance juvénile vers la criminalité au début de l'âge adulte : Examen de la situation au Canada et à l'international*. Sécurité publique Canada. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2017-s014/index-fr.aspx>
- Fetter, B. (2009). *Collecte de données sur la criminalité au Canada*. Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-522-x/2008000/article/11012-fra.pdf>
- F.-Dufour, I., Chouinard-Thivierge, S., et Lussier, P. (2025). Who is coming back to prison? Emerging adulthood and the challenges associated with desistance from

- crime. *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, 49(1), 41-59.
<https://doi.org/10.1080/01924036.2023.2286235>
- F.-Dufour, I., Villeneuve, M.-P. et Perron, C. (2018). Les interventions informelles de désistement assisté : une étude de la portée. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 60(2), 206-240. <https://doi.org/10.3138/cjccj.2017-0026.r1>
- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives (3e éd.). Chenelière Éducation.
- Gilman, A., Cusworth Walker, S, Vick, K et Sanford, R. (2021). The impact of detention on youth outcomes: A rapid evidence review, *Crime and Delinquency*, 67 (11), 1792-1813.
<https://doi.org/10.1177/00111287211014141>
- Giordano, P. C., Cernkovich, S. A., et Rudolph, J. L. (2002). Gender, crime, and desistance: toward a theory of cognitive transformation. *American Journal of Sociology*, 107(4), 990-1064.
https://doi.org/10.1007/978-1-4614-8930-6_3
- Giordano, P. C., Cernkovich, S. A., et Holland, D. D. (2003). Changes in friendship relations over the life course: Implications for desistance from crime. *Criminology*, 41(2), 293-328.
<https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2003.tb00989.x>
- Giordano, P. C., Schroeder, R. D., et Cernkovich, S. A. (2007). Emotions and crime over the life course: A neo-Meadian perspective on criminal continuity and change. *American Journal of Sociology*, 112(6), 1603-1661. <https://doi.org/10.1086/512710>
- Giordano, P. C. (2022). Some cognitive transformations about the dynamics of desistance. *Criminology and Public Policy*, 21, 787-809. <https://doi.org/10.1111/1745-9133.12609>

- Gravel, M-A. (2014). *La crainte de la criminalité : qui et pourquoi?*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-crainte-de-la-criminalite-qui-et-pourquoi.pdf>
- Griffiths, C., Dandurand, Y. et Murdoch, D. (2007). *La réintégration sociale des délinquants et la prévention du crime*. Sécurité publique du Canada. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/scl-rntgrtn/scl-rntgrtn-fra.pdf>
- Haffejee, B., Yoder, J-R et Bender, K. (2013). Changes in illegal behavior during emerging adulthood. *Advances in Social Work, 14*(2), 458-476. <https://doi.org/10.18060/2125>
- Henry, B., Moffitt, T. E., Caspi, A., Langley, J., et Silva, P. A. (1994). On the "remembrance of things past": A longitudinal evaluation of the retrospective method. *Psychological Assessment, 6*(2), 92. <https://doi.org/10.1037/1040-3590.6.2.92>
- Hill, J. (2003). *Réaction des victimes au traumatisme et conséquences sur les interventions : Études et synthèse de la documentation*. Ministère de la Justice du Canada. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rr03_vic2/rr03_vic2.pdf
- Hunter, B. et Farrall, S. (2018). Emotions, future selves, and the process of desistance. *British Journal of Criminology, 58*(2). <https://doi.org/10.1093/bjc/azx017>
- Kang, T. (2019). The transition to adulthood of contemporary delinquent adolescents. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology, 5*, 176-202. <https://doi.org/10.1007/s40865-019-00115-6>
- Kay, C. (2022). Rethinking social capital in the desistance process: The ‘Artful Dodger’ complex. *European Journal of Criminology, 19*(5), 1243-1259. <https://doi.org/10.1177/1477370820960615>

- Kirkwood, S. (2023). ‘A wee kick up the arse’: Mentoring, motivation and desistance from crime. *Criminology & Criminal Justice: An International Journal*, 23(2), 183–199. <https://doi.org/10.1177/17488958211043691>
- Lalande, P., Dolmaire, P. et Lévesque, R. (2018). *La récidive/reprise de la clientèle confiée aux Services correctionnels du Québec, cohortes 2010-2011*. Ministère de la Sécurité publique du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/services-correctionnels/etudes-rapports-recherche/recidive_reprise_cohorte_2010-2011.pdf
- Laub, J. et Sampson, R.J. (2004). Life-course desisters? Trajectories of crime among delinquent boys followed to age 70. *Criminology*, 41(3), 301-340. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2003.tb00997.x>
- LeBlanc, M. (1984). Les policiers, la Loi sur les jeunes contrevenants et le système de justice pour mineurs. *Criminologie*, 17(1), 91–115. <https://doi.org/10.7202/017192ar>
- Lenkens, M., van Lenthe, F. J., Schenk, L., Sentse, M., Severiens, S., Engbersen, G., & Nagelhout, G. E. (2024). Experiential peer support and desistance from crime: a systematic realist literature review. *Psychology, Crime & Law*, 30(10), 1421–1451. <https://doi.org/10.1080/1068316X.2023.2203925>
- Leung, D. Y., Chan, A. C., et Ho, G. W. (2022). Resilience of emerging adults after adverse childhood experiences: A qualitative systematic review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 23(1), 163-181. <https://doi.org/10.1177/1524838020933865>
- Levers, M-J. (2013). Philosophical paradigms, grounded theory, and perspectives on emergence. *Sage Open*, 3(3). 1-6. <https://doi.org/10.1177/2158244013517243>

- Li, T. (2023). *Coûts de la criminalité au Canada, 2014*. Ministère de la Justice du Canada. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/ccc2014/docs/rsd_2023rr-costs-of-crime-2014_fra.pdf
- Liu, L., et Bachman, R. (2021). Self-identity and persistent offending: A quantitative test of identity theory of desistance. *Journal of Offender Rehabilitation*, 60(5), 341-357. <https://doi.org/10.1080/10509674.2021.1931623>
- Makarios, M., Cullen, F. T., & Piquero, A. R. (2017). Adolescent criminal behavior, population heterogeneity, and cumulative disadvantage: Untangling the relationship between adolescent delinquency and negative outcomes in emerging adulthood. *Crime & Delinquency*, 63(6), 683-707. <https://doi.org/10.1177/0011128715572094>
- Matthews, E., Bowman, R., Whitbread, G., et Johnson, R. (2020). DC Central Kitchen: Peer mentoring, structure and self-empowerment play a critical role in desistance. *Journal of Offender Rehabilitation*, 59(1), 22–43. <https://doi.org/10.1080/10509674.2019.1670319>
- Maruna, S. et Farrall, S. (2004). Desistance from crime: A theoretical reformulation. *Kolner Zeitschrift fur Soziologie und Sozialpsychologie*, 43, 171-194. https://doi.org/10.1007/978-3-322-80474-7_7
- McCuish, E., Lussier, P., et Rocque, M. (2020). Maturation beyond age: Interrelationships among psychosocial, adult role, and identity maturation and their implications for desistance from crime. *Journal of Youth and Adolescence*, 49(2), 479-493. <https://doi.org/10.1007/s10964-019-01178-w>

- McNeill, F. (2014). Three aspects of desistance? Dans *Discovering desistance*.
<https://discoveringdesistance.home.blog/2014/05/23/three-aspects-of-desistance/>
- Mears, D. et Travis, J. (2004). Youth development and reentry. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 2(1), 3-20. <https://doi.org/10.1177/1541204003260044>
- Ministère de la Justice du Canada. (2020). *Récidive dans le système de justice pénale*. Ministère de la Justice du Canada. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/pf-jf/2020/aug01.html>
- Ministère de la Sécurité publique. (2022). *Criminalité au Québec- Principales tendances 2021*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/stats-annuelles-principales-tendances/stats_criminalite_principales_tendances_2021.pdf
- Moreau, G. (2023). *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2022*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230727/dq230727b-fra.htm>
- Motz, R. T., Barnes, J. C., Caspi, A., Arseneault, L., Cullen, F. T., Houts, R. et Moffitt, T. E. (2020). Does contact with the justice system deter or promote future delinquency? Results from a longitudinal study of British adolescent twins. *Criminology*, 58(2), 307-335. <https://doi.org/10.1111/1745-9125.12236>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). Chapitre 12: L'analyse thématique. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5e éd.). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2021.01>
- Panuccio, E., Christian, J., Martinez, D. J. et Sullivan, M. L. (2012). Social support, motivation, and the process of juvenile reentry: An exploratory analysis of desistance. *Journal of Offender Rehabilitation*, 51, 135-160. <https://doi.org/10.1080/10509674.2011.618527>

- Paternoster, R. et Pogarsky, G. (2009). Rational choice, agency and thoughtfully reflective decision making: The short and long-term consequences of making good choices. *Journal of Quantitative Criminology*, 25(2), 103–127. <https://doi.org/10.1007/s10940-009-9065-y>
- Paternoster, R., Bachman, R., Bushway, S., Kerrison, E. et O’Connell, D. (2015). Human agency and explanations of criminal desistance: Arguments for a rational choice theory. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 1, 209-235. <https://doi.org/10.1007/s40865-015-0013-2>
- Powell, K. (2022). The age-graded consequences of justice system involvement for mental health. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 59(2), 167-202. <https://doi.org/10.1177/00224278211023988>
- Proeve, M. (2023). Addressing the challenges of remorse in the criminal justice system. *Psychiatry, Psychology and Law*, 30(1), 68–82. <https://doi.org/10.1080/13218719.2022.2112101>
- QSR International. (2025). *NVivo (version 10)* [Logiciel]. <https://www.qsrinternational.com/nvivo-qualitative-data-analysis-software/home>
- Ramakers, A., Nieuwebeerta, P., Van Wilsem, J., & Dirkzwager, A. (2017). Not just any job will do: A study on employment characteristics and recidivism risks after release. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 61(16), 1795-1818. <https://doi.org/10.1177/0306624X16636141>
- Rocque, M., White, H. et Posick, C. (2015). Growing up is hard to do: An empirical evaluation of maturation and desistance. *Journal of Developmental and Life Course Criminology*, 1(4). <https://doi.org/10.1007/s40865-015-0018-x>

- Rose, K. (2022). The role of cognitive change in desistance from crime: do cognitive-behavioral programs spark cognitive change and desistance. *Journal of Crime & Justice*, 45(2), 152–170. <https://doi.org/10.1080/0735648X.2021.1921611>
- Saffrey, C., Summerville, A., et Roese, N. J. (2008). Praise for regret: People value regret above other negative emotions. *Motivation and Emotion*, 32(1), 46–54. <https://doi.org/10.1007/s11031-008-9082-4>
- Skardhamar, T., et Savolainen, J. (2014). Changes in criminal offending around the time of job entry: A study of employment and desistance. *Criminology*, 52(2), 263-291. <https://doi.org/10.1111/1745-9125.12037>
- Siennick, S. et Widdowson, A. (2022). Juvenile arrest and later economic attainment: Strength and mechanisms of the relationship. *Journal of Quantitative Criminology*, 38, 23-50. <https://doi.org/10.1007/s10940-020-09482-6>
- Statistique Canada. (2015). *Victimisation criminelle au Canada, 2014*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2015001/article/14241-fra.pdf>
- Streeter, C.L. et Franklin, C. (1992). Defining and measuring social support: Guidelines for social work practitioners. *Research in Social Work Practice*, 2(1), 81-98. <https://doi.org/10.1007/BF00905728>
- Talari, K. et Goyal, M. (2020). Retrospective studies—utility and caveats. *Journal of the Royal College of Physicians of Edinburgh*, 50(4), 398-402. <https://doi.org/10.4997/JRCPE.2020.409>

- Tangney, J. P., Stuewig, J., et Hafez, L. (2011). Shame, guilt, and remorse: Implications for offender populations. *The Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 22(5), 706–723.
<https://doi.org/10.1080/14789949.2011.617541>
- Terry, D. et Abrams, L. (2017). Dangers, diversions, and decisions: The process of criminal desistance among formerly incarcerated young men. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 61(7), 727-750.
<https://doi.org/10.1177/0306624X15602704>
- Tracy, S. J. (2010). Qualitative quality: Eight “big-tent” criteria for excellent qualitative research. *Qualitative inquiry*, 16(10), 837-851.
<https://doi.org/10.1177/1077800410383121>
- Walters, G. D. (2018). Resistance to peer influence and crime desistance in emerging adulthood: A moderated mediation analysis. *American Psychological Association*, 42(6), 520-530.
<http://dx.doi.org/10.1037/lhb000029>
- Walters, G. D. (2019). Maturing out of delinquency: Unpacking the effects of identity achievement and future orientation on crime desistance. *Self and Identity*, 18(3), 267-283.
<https://doi.org/10.1080/15298868.2018.1439848>
- Weaver, B., et Mcneill, F. (2015). Lifelines: desistance, social relations, and reciprocity. *Criminal Justice and Behavior*, 42 (1), 95-107. <https://doi.org/10.1177/0093854814550031>
- Weaver, B. (2019). Understanding desistance: a critical review of theories of desistance. *Psychology, Crime and Law*, 25 (6), 641-658.
<https://doi.org/10.1080/1068316X.2018.1560444>

- Yau, P., Shane, J. et Heckhausen, J. (2021). Developmental goals during the transition to young adulthood. *International Journal of Behavioral Development*, 45(6), 475-483. <https://doi.org/10.1177/01650254211007564>
- Zajac, K., Davis, M. et Sheidow, A. (2015). Juvenile justice, mental health, and the transition to adulthood: A review of service system involvement and unmet needs in the U.S. *Children and Youth Services Review*, 56, 139-148. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2015.07.014>.
- Zdun, S. et Scholl, J. (2013). The impact of girlfriends on desistance processes among socially deprived young adults. *European Journal of Crime*, 339-358. <https://doi.org/10.1163/15718174-21042033>
- Zhang, T. (2008). *Les coûts de la criminalité au Canada 2008*, Ottawa, ministère de la Justice du Canada, 2011. http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/crime/rr10_5/rr10_5.pdf6.
- Zotero. (2025). Your personal research assistant [logiciel]. <https://www.zotero.org>

ANNEXE A. GUIDE D'ENTREVUE DU T1

Guide d'entretien

(RÉ)SO 16-35

AVANT DE DÉBUTER L'ENTRETIEN QUALITATIF

Une **LIGNE DU TEMPS** devra être complétée au fur et à mesure de l'entretien par l'interviewer, et ce, en fonction des thèmes que nous allons aborder dans les différentes sections (voir référence à la ligne du temps en rouge dans chacune des sections).

ENTRETIEN QUALITATIF

Au cours de l'entretien, il est important de laisser place aux propos spontanés du participant le plus possible et d'adapter l'ordre des questions en fonction de cela plutôt que de suivre un ordre précis. Les questions du guide qui ont déjà été répondues spontanément par le participant ne doivent pas lui être posées et plusieurs sous-questions ne seront peut-être pas nécessaires.

RAPPEL AUX PARTICIPANTS

D'abord je tiens à te remercier de prendre le temps de nous parler pour nous aider à comprendre ton parcours et ton point de vue et pour nous aider à améliorer les services offerts aux jeunes de 16 à 35 ans qui passent par le système judiciaire /correctionnel. Ce type d'entretien n'est pas un questionnaire structuré et très dirigé auquel tu es sûrement habituée de répondre. On part avec des questions plus ouvertes qui te permettront de dire tout ce que tu as à dire sur le sujet et c'est à moi à m'adapter par rapport aux autres questions pertinentes à te poser, pour éviter entre autres, de te faire trop répéter des éléments que tu aurais déjà abordés de par toi-même. Il va m'arriver de te demander de confirmer ma compréhension de ce que tu dis ou de te demander des précisions. A la fin, je vais te poser quelques questions plus spécifiques sur des données-socio-démographiques (tel que l'âge

et le niveau de scolarité) pour nous permettre de nuancer les résultats de l'étude en fonction de ces informations.

Je voudrais insister sur le fait que tout ce que tu me diras demeurera confidentiel, à moins que tu nous révèles que ta sécurité ou celle de quelqu'un d'autre est gravement compromise à court terme.

Nous allons débiter avec des questions plus générales.

Section 1 : Questions générales

J'aimerais d'abord discuter avec toi de différents aspects qui nous permettront de comprendre davantage qui tu es.

1. Quels sont tes principaux loisirs ou tes principales passions ?

2. Quel est ton état de santé physique actuel ?
 - a) Quels ennuis de santé physique as-tu déjà eu dans le passé ? (Compléter la ligne du temps 3 à l'aide de cette question)

3. Quel est ton état de santé psychologique actuel (par ex., anxiété, symptômes dépressifs, etc.) ?
 - a) Quels ennuis de santé psychologique as-tu déjà eu dans le passé ? (Compléter la ligne du temps 3 à l'aide de cette question)

4. Quels sont les événements positifs et négatifs que tu as vécus au cours de ta vie et qui ont été marquants pour toi ? (Compléter la ligne du temps 3 à l'aide de cette question)
 - a) Pourquoi ont-ils été marquants ?

5. De quelle façon te perçois-tu ?
 - a) Quelles sont tes faiblesses ?
 - b) Quelles sont tes forces ?

6. Dans ta vie en général, de qui es-tu le plus entouré (par ex., famille, amis, etc.) ?

Section 2 : Délinquance et parcours judiciaire/correctionnel

**Rappeler au participant la nature confidentielle de l'entretien.*

Avant de débiter la prochaine section de l'entrevue, il est important de rappeler que pour participer à cette étude, tu devais répondre à un critère de recrutement qui était d'avoir été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel au cours des deux dernières années. J'aimerais alors que l'on aborde cet aspect de ta vie de façon plus précise, dans le but d'en savoir davantage sur tes comportements délinquants, ton parcours judiciaire ou correctionnel et sur la façon dont tu as vécu ces expériences. Mais voici d'abord quelques définitions :

Les **comportements délinquants ou délits** auxquels on réfère concernent les différents types de vol, le fait de frapper ou de blesser une autre personne, de faire du vandalisme, de vendre de la drogue, de conduire avec des capacités affaiblies, etc. Ce sont des délits punissables selon le Code criminel. Ça ne concerne PAS des infractions au Code de la route (par ex., vitesse, stop non fait, etc.) ou à d'autres lois.

Le **système judiciaire** réfère au travail des policiers, avocats et juges avec qui on peut être en contact avant l'étape du prononcé de la peine/sentence à la Cour. Mais, souvent, surtout chez les adolescents, ça ne se rend pas à la Cour et le dossier peut être traité dans certains cas par le biais d'organismes de justice alternative ou réparatrice (ex. Équijustice) dans le cadre de sanctions extrajudiciaires ou de mesures de rechange.

Tandis que le **système correctionnel** réfère ici à l'application de la peine/sentence prononcée par le juge par le biais de la détention, de la libération conditionnelle ou de la probation surtout. Mais il y a d'autres peines possibles. Plusieurs personnes peuvent travailler dans ces services et être en contact avec vous à certains moments de votre vie.

1. Quelles sont les périodes de ta vie où tu commettais davantage de délits ? (Explorer une période à la fois)

- a) Comment expliques-tu que tu commettais davantage de délits à ces périodes de ta vie ?
- b) Comment vivais-tu ces périodes ?
- c) Quels facteurs auraient pu être aidants à ces moments de ta vie pour t'inciter à ne pas commettre de délit ?

2. Quels sont les événements qui ont fait en sorte que tu as été arrêté par la police pour la première fois pour un délit criminel ? (Compléter la ligne du temps 1)

- a) Quel âge avais-tu ?
- b) Que s'est-il passé suite à cette(ces) arrestation(s) au niveau du processus judiciaire ou correctionnel ?

- c) Au niveau personnel, comment as-tu vécu cette(ces) arrestation(s) et les suites de celle(s)-ci ?
3. Depuis cette première arrestation, pour quels autres délits as-tu été arrêté ? (Explorer un délit à la fois)
- a) Quel âge avais-tu ?
- b) Que s'est-il passé suite à cette(ces) arrestation(s) au niveau du processus judiciaire ou correctionnel ?
- c) Au niveau personnel, comment as-tu vécu cette(ces) arrestations et les suites de celle(s)-ci ?
4. Quels sont les événements qui ont fait en sorte que tu as été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel dans la dernière année ?
- a) Que s'est-il passé suite à cette(ces) arrestation(s) au niveau du processus judiciaire ou correctionnel ?
- b) Au niveau personnel, comment as-tu vécu cette(ces) arrestation(s) et les suites de celle(s)-ci ?
5. Quelles difficultés vis-tu en lien avec tes comportements délinquants passés ou actuels ?
6. Quelle(s) personne(s) ou organisme(s) est(sont) entré(s) dans ta vie depuis tes premiers contacts avec la justice (par ex., amis, avocats, intervenants, etc.) ?
- a) Quelle(s) influence(s) ces personnes ont eu sur toi ?
7. Quelles sont les périodes de ta vie où tu commettais moins de délits et celles où tu n'en commettais plus du tout ? (Explorer une période à la fois)
- a) Comment expliques-tu que tu aies cessé ou diminué la délinquance à ces périodes ?
- i. Quels ont été les facteurs facilitants ?
- b) Comment vivais-tu ces périodes ?
- i. Quels ont été les obstacles rencontrés ?

Section 3 : Trajectoire de services : réseau judiciaire ou correctionnel

Maintenant, j'aimerais aborder avec toi les contacts que tu as eus avec les acteurs du système judiciaire ou correctionnel en lien avec tes délits et/ou ta réinsertion sociale. Les contacts avec ces personnes ont pu être suggérés ou imposés et peuvent référer, entre autres aux policiers, aux

avocats, aux juges, au personnel en prison, aux agents de probation, aux agents de libération conditionnelle, aux intervenants des maisons de transition, etc.

1. Depuis que tu as été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel pour la première fois, avec quels types d'intervenants as-tu fait affaire ? (Explorer un acteur à la fois et compléter la ligne du temps 1)

2. Comment t'es-tu senti lorsque tu as fait affaire avec ces intervenants ?

3. Qu'as-tu le plus apprécié de tes contacts avec les intervenants du système judiciaire ou correctionnel ?

4. Lors de tes contacts, quel(s) intervenant(s) du système judiciaire ou correctionnel as-tu trouvé le(les) plus aidant(s) ?

a) Pour diminuer ou cesser de commettre des délits ? Pourquoi ?

b) Pour améliorer ton bien-être personnel ou tes conditions de vie ou t'aider à gérer d'autres difficultés que ta délinquance ? Pourquoi ?

5. Quels ont été les obstacles ou tes insatisfactions ?

6. Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment?

7. Quels sont les programmes correctionnels auxquels tu as participé depuis que tu as été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel ou bien au cours de ta probation ou de ta libération conditionnelle (par ex., sur la violence, sur la consommation d'alcool ou de drogues, etc.) ? Que penses-tu de ces programmes?

8. Comment décrirais-tu ton engagement ou ta participation aux programmes correctionnels et aux rencontres ou suivis que tu as eu avec les acteurs du système judiciaire ou correctionnel au fil du temps ?

9. Avec quels acteurs du système judiciaire ou correctionnel dois-tu encore faire affaire maintenant ?

10. De quelle(s) façon(s) les contacts que tu as eu avec les du système judiciaire ou correctionnel ont-ils contribué ou non à influencer ta délinquance ?

11. Comment les personnes de ton entourage ont-elles réagi face à tes contacts avec les acteurs du système judiciaire ou correctionnel ?

Section 4 : Trajectoire de services : autres services

Maintenant que nous avons abordé les acteurs avec qui tu as fait affaire dans le système judiciaire ou correctionnel, j'aimerais aborder avec toi les différents services que tu as reçus en lien avec d'autres difficultés personnelles. Ainsi, j'aimerais que tu te concentres présentement sur les services que tu as reçus, mais en excluant ceux avec la justice. Par exemple, ces services peuvent faire référence aux services de santé, de toxicomanie, d'employabilité, d'hébergement, etc.

1. Quel(s) intervenant(s)/professionnel(s)/service(s) as-tu utilisé(s) ou rencontré(s) pour tes difficultés personnelles depuis que tu as été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel pour la première fois ? Quel est ton opinion sur ces services/professionnels/ intervenants? (Explorer un service à la fois et compléter la ligne du temps 2)

2. Quels sont les contextes et les motifs qui t'ont conduit à demander ou à recevoir ce(s) service(s) (via une référence ou non) ?

3. À quel point ces contextes ou motifs (par ex., santé, toxicomanie) avaient une influence sur tes comportements délinquants et vice-versa ?

4. Comment t'es-tu senti lorsque tu as reçu ce(s)service(s) ?

5. De quelle(s) manière(s) tes comportements délinquants ont-ils été abordés par ce(s) service(s) ou par cet(ces) intervenant(s) ?

6. Quel(s) service(s) ou intervenant(s) as-tu trouvé le(s) plus aidant(s) ? Pourquoi ?

7. Qu'as-tu le plus apprécié de ce(s) service(s) ?

8. Quels ont été les obstacles ou tes insatisfactions ?

9. Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment ?
10. Comment décrirais-tu ton engagement ou ta participation dans les services que tu as reçus au fil du temps ?
11. Selon toi, en quoi le fait d'être judiciairisé a affecté ou non l'accès et la qualité des services que tu as reçus ?
12. Quelles sont les raisons qui expliquent que tu aies cessé d'utiliser certains services ?
13. De quelles façons les services que tu as reçus t'ont-ils aussi aidé à diminuer ou à cesser tes comportements délinquants ?
 - a) Lesquels parmi ces services ? Pourquoi ?
14. Avec lesquels de ces services es-tu encore impliqué aujourd'hui ? Pourquoi ?
15. Comment les personnes de ton entourage ont-elles réagi face au fait que tu reçoives ces services ?

Section 5 : Collaboration entre les services

Nous allons maintenant aborder la collaboration entre les différents acteurs et services avec lesquels tu as été en contact dans tous les secteurs (judiciaire, correctionnel, dépendance, santé mentale, hébergement, employabilité). Comme nous l'avons vu dans la dernière section, plusieurs intervenants/professionnels/services peuvent être impliqués de manières différentes dans la vie d'une personne. Certains collaborent parfois ensemble et la façon dont ils le font varie constamment, et ce, en fonction de plusieurs aspects. Nous aimerions savoir en quoi tu as pu observer des collaborations entre certains services ou intervenants avec qui tu as été ou est toujours en contact et ce que tu penses de ces collaborations (par ex., transmission d'informations, co-intervention, plan de services, références, accompagnement, etc.).

1. De quelle façon as-tu vécu le fait d'avoir des contacts avec plusieurs acteurs/services/intervenants différents ?
2. Quel(s) type(s) de collaborations et/ou des communications entre les différents acteurs et services reçus as-tu pu observer ?
3. Que penses-tu de la communication entre les différents acteurs et/ou services ?

4. De quelle façon t'es-tu senti impliqué dans ces communications ou consulté à leur sujet ?
5. Selon toi, en quoi le fait d'être judiciarisé a affecté la collaboration entre les acteurs et/ou les services que tu as reçus ?
6. Que retiens-tu de ton expérience concernant la collaboration entre les différents professionnels et services impliqués auprès de toi ? (Explorer une collaboration à la fois)
7. Quels impacts positifs ou négatifs cela a eu sur tes comportements délinquants ?
8. Quels impacts positifs ou négatifs cela a eu sur tes autres difficultés personnelles ?
9. Qu'as-tu le plus apprécié de ces collaborations ?
10. Quels ont été les obstacles ou tes insatisfactions liés à ces collaborations ?
11. Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment ?

Section 6 : (Ré)intégration sociocommunautaire et aspects identitaires

On va maintenant se concentrer sur ce qui t'aide ou t'aiderait à cesser de commettre des délits, à bien t'intégrer ou te réintégrer dans la communauté suite à ton parcours judiciaire et à te sentir bien face à la place que tu prends et qu'on te donne dans la société.

1. En quoi te considères-tu différent de la personne que tu étais avant que tu sois en contact avec le système judiciaire ou correctionnel pour la première fois ?
 - a) Que retiens-tu des changements que tu as réalisés ?
 - b) De quelles façons ces changements se reflètent-ils dans ta vie actuelle ?
2. Qu'envisages-tu maintenant au niveau personnel et professionnel dans ton avenir ?
3. Sur quoi et sur qui pourras-tu t'appuyer pour t'aider à réaliser tes ambitions ?
 - a) À ton avis, quels membres de ta famille ou de ton entourage seront présents pour toi ?
 - b) Si tu avais besoin d'aide, quels services ou ressources publiques, privées ou communautaires utiliserais-tu pour t'aider à y arriver ?

- c) Quelles sont les forces ou les habiletés que tu pourrais utiliser pour y arriver ?
4. Si l'on te comparait à une autre personne choisie au hasard dans la population, dirais-tu que tes chances de commettre un délit à nouveau sont égales, plus, ou moins élevées ? Pourquoi ?
5. Comment te projettes-tu dans cinq ans d'ici ?
- a) Quels aspects de ta vie aimerais-tu conserver ?
 - b) Quels obstacles pourraient survenir dans le futur?
 - i. Comment t'y prendrais-tu pour y faire face ?
 - c) Quels aspects de ta vie aimerais-tu améliorer ?
 - i. Comment pourrais-tu t'y prendre pour y arriver et quelles seraient les répercussions sur ta vie ?
6. Quels conseils pourrais-tu donner à un individu qui souhaiterait cesser de commettre des délits ou en commettre moins?
7. Quels conseils pourrais-tu donner à un intervenant qui travaille auprès des jeunes judiciairisés ?

ANNEXE B. GUIDE D'ENTREVUE DU T2



No. de participant : _____

Guide d'entretien T2 (RÉ)SO 16-35

AVANT DE DÉBUTER L'ENTRETIEN QUALITATIF

Lire le résumé, la checklist et la ligne du temps du participant. Retenir/noter les suggestions de précisions ou de compléments d'information nécessaires au T1.

ENTRETIEN QUALITATIF

Au cours de l'entretien, il est important de laisser place aux propos spontanés du participant le plus possible et d'adapter l'ordre des questions en fonction de cela plutôt que de suivre un ordre précis. Les questions du guide qui ont déjà été répondues spontanément par le participant ne doivent pas lui être posées et les sous-questions ne seront peut-être pas nécessaires.

*** se servir des lignes en-dessous des questions au besoin pour noter avant l'entrevue les éléments pertinents provenant du résumé du participant, de sa checklist et de sa ligne du temps***

RAPPEL

Notre étude porte sur le désistement de la délinquance et l'intégration ou la réintégration sociocommunautaire des personnes qui ont déjà été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel. Nous cherchons à comprendre leur trajectoire de vie et leur trajectoire de services et à proposer des stratégies d'intervention pour mieux les aider. On a besoin d'obtenir ton point de vue sur ton parcours judiciaire et ton utilisation des services principalement. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Ne poser que les questions pertinentes pour la situation de cette personne et si elle n'en n'a pas encore parlé d'elle-même

Demander à la personne comment elle s'est sentie face à une situation qui semble prendre de la place dans son récit et comment elle s'explique cette situation. On veut recueillir des perceptions, pas juste une description factuelle

Question 1 :

Racontes-moi SVP qu'est-ce qui s'est passé dans ta vie depuis ton premier entretien le _____ (date) avec _____ (nom de l'interviewer du T1).

- Si la personne se sent un peu perdue et ne sait pas par où commencer, possible de dire qu'on aimerait savoir ce qui s'est passé dans tous les aspects de sa vie depuis le premier entretien, comment il s'est senti face à ce qu'il a vécu depuis... : aux plans résidentiels, du travail ou de l'école, de ses relations interpersonnelles, de sa santé physique et mentale, des délits, de la consommation, des différents services reçus etc... Adapter à ce que vous savez du premier entretien pour cette personne là en particulier.

Question 2 : Travail

2.a Qu'est-ce qui s'est passé depuis ton premier entretien qui a eu lieu le _____ au sujet du travail? Comment tu perçois/vis cette situation?

2.b Comment as-tu fait pour te trouver un emploi?

2.c Comment décrirais-tu la qualité de tes relations de travail avec tes collègues, patrons,...?

2.d Voici, en bref résumé, ce que j'avais retenu de la première rencontre sur la question du travail. Donc si on résume, entre les deux entrevues tu as... Tu me le diras si c'est bien ça.

(Résumer les propos de l'entrevue 2 et comparer à l'entrevue 1 ET le dire ici si ça ne vous semblait pas clair ou manquant lors du premier entretien pour compléter/modifier).

Question 3. Amours

3.a Qu'est-ce qui s'est passé depuis ton premier entretien qui a eu lieu le _____ au sujet de tes amours? Comment tu perçois/vis cette situation?

*****Demander à la personne comment elle s'est sentie face à une situation qui semble prendre de la place dans son récit et comment elle s'explique cette situation. On veut recueillir des perceptions, pas juste une description factuelle*****

3.b Voici, en bref résumé, ce que j'ai compris que tu as dit au sujet de ta situation amoureuse lors de ton premier entretien. Tu me le diras si c'est bien ça.

(Résumer les propos de l'entrevue 2 et comparer à l'entrevue 1 ET le dire ici si ça ne vous semblait pas clair ou manquant lors du premier entretien pour compléter/modifier).

Question 4 : Famille

4.a Qu'est-ce qui s'est passé depuis ton premier entretien qui a eu lieu le _____ au sujet de ta famille? Comment tu perçois/vis cette situation?

4.b D'accord. Donc par rapport au premier entretien on dirait qu'il s'est passé ceci au plan familial... Tu me le diras si c'est bien ça.

(Résumer les propos de l'entrevue 2 et comparer à l'entrevue 1 ET le dire ici si ça ne vous semblait pas clair ou manquant lors du premier entretien pour compléter/modifier).

Question 5: Hébergement

5.a Qu'est-ce qui s'est passé depuis ton premier entretien qui a eu lieu le _____ au sujet de ton lieu de résidence/ton hébergement? Comment tu perçois/vis cette situation?

si a vécu une période sans domicile fixe

- i. Comment as-tu fait pour te trouver un hébergement/appartement ou autre?

*****Demander à la personne comment elle s'est sentie face à une situation qui semble prendre de la place dans son récit et comment elle s'explique cette situation. On veut recueillir des perceptions, pas juste une description factuelle*****

5.b Donc, en gros, concernant ta situation résidentielle, depuis la dernière fois tu as ... Tu me le diras si c'est bien ça.

(Résumer les propos de l'entrevue 2 et comparer à l'entrevue 1 ET le dire ici si ça ne vous semblait pas clair ou manquant lors du premier entretien pour compléter/modifier).

Question 6 : santé psychologique

6.a Qu'est-ce qui s'est passé depuis ton premier entretien qui a eu lieu le _____ au sujet de ta santé psychologique? Comment tu perçois/vis cette situation?

6.b Voici, en bref résumé, ce que j'ai compris que tu as dit au sujet de ta santé psychologique lors de ton premier entretien. Tu me le diras si c'est bien ça.

(Résumer les propos de l'entrevue 2 et comparer à l'entrevue 1 ET le dire ici si ça ne vous semblait pas clair ou manquant lors du premier entretien pour compléter/modifier).

Question 7 : consommation d'alcool et de drogues

7.a Qu'est-ce qui s'est passé depuis ton premier entretien qui a eu lieu le _____ au sujet de ta consommation de substances? Comment tu perçois/vis cette situation?

*****Demander à la personne comment elle s'est sentie face à une situation qui semble prendre de la place dans son récit et comment elle s'explique cette situation. On veut recueillir des perceptions, pas juste une description factuelle*****

7.b Voici, en bref résumé, ce que j'ai compris que tu as dit au sujet de ta consommation de substances (alcool et drogues) lors de ton premier entretien. Tu me le diras si c'est bien ça.

(Résumer les propos de l'entrevue 2 et comparer à l'entrevue 1 ET le dire ici si ça ne vous semblait pas clair ou manquant lors du premier entretien pour compléter/modifier).

Question 8 : Délinquance

8.a Comment ça se passe pour toi du côté des activités illicites/des délits depuis ton premier entretien? Je te rappelle que c'est confidentiel. Comment tu perçois/vis cette situation?

8.b Lors de notre premier entretien, tu m'avais mentionné que tu avais déjà été condamné pour (tel ou tel délit-s) et depuis, il semble que (faire les différences). Tu me le diras si c'est bien ça.

(Résumer les propos de l'entrevue 2 et comparer à l'entrevue 1 ET le dire ici si ça ne vous semblait pas clair ou manquant lors du premier entretien pour compléter/modifier).

8.c Selon toi, qu'est-ce qui explique que (diminué ou augmenté) depuis la dernière rencontre? (Posez cette question seulement si vous percevez une diminution ou augmentation par rapport au premier entretien)

Question 9 : Parcours judiciaire et correctionnel

*****Demander à la personne comment elle s'est sentie face à une situation qui semble prendre de la place dans son récit et comment elle s'explique cette situation. On veut recueillir des perceptions, pas juste une description factuelle*****

9.a Depuis notre dernière rencontre as-tu eu des contacts ou des suivis avec les policiers ou les services correctionnels? SI OUI, comment ça s'est passé? Comment tu perçois/vis cette situation?

9.b Donc si je résume au sujet de ton parcours judiciaire ou correctionnel (police, avocats, juges, détention, libération conditionnelle, probation, maison de transition...) par rapport à ce que j'ai noté de ton premier entretien. Tu me le diras si c'est bien ça.

(Résumer les propos de l'entrevue 2 et comparer à l'entrevue 1 ET le dire ici si ça ne vous semblait pas clair ou manquant lors du premier entretien pour compléter/modifier).

Question 10. Services divers reçus

10.a. Depuis la dernière rencontre, tu sembles être parvenu à (nommer les gains... ex. trouver un emploi, trouver une résidence, cesser de consommer) comment y es-tu arrivé? S'il ne nomme pas de services... on peut ajouter...est-ce que tu as demandé ou reçu de l'aide d'intervenants pour t'aider?

Si répond oui : Quels sont les services que tu as reçus depuis ton premier entretien qui a eu lieu le _____ ? Comment ça s'est passé? Comment tu perçois/vis cette situation?

i.

(reliés à des problèmes d'emploi, d'hébergement, d'alimentation, de santé mentale ou physique,...)

*****10.b. Consommation de SPA (si applicable)**

- Traitement/thérapie interne ou externe

Si applicable

- o Avant d'entrer en traitement, quels services avez-vous reçus durant la période d'attente?
- o Si thérapie à l'interne :

*****Demander à la personne comment elle s'est sentie face à une situation qui semble prendre de la place dans son récit et comment elle s'explique cette situation. On veut recueillir des perceptions, pas juste une description factuelle*****

- Quels services ou suivi avez-vous reçus de cet organisme en sortant de thérapie?
- Quels autres types de services as-tu reçus en lien avec ta consommation depuis ton premier entretien?
(services souvent offerts par des organismes communautaires, des travailleurs de rue, des pharmacies ou des infirmières,... : information/sensibilisation, références, accompagnement, échange de seringues, injection supervisée, analyse de substances, dépistage et prévention des ITSS, programme de prévention alcochoix+, soutien AA,...)
 - Lesquels utilises-tu encore? Pour quelle(s) raison(s)?

Question 11. Quel service, organisme ou intervenant a été le plus aidant pour toi à ce jour et pourquoi?

Question 12. Si je te repose la même question, mais un peu différemment... si tu voulais arrêter de consommer (s'il consomme) ou arrêter de commettre des délits (s'il en commet), quels seraient les services qui à ton avis, seraient les plus pertinents pour t'aider?

Question 13. Soutien social

13.a En quoi ton réseau social/ton entourage (famille, amis, voisins, collègues...) a-t-il changé depuis ton premier entretien?

13.b Comment ton réseau social/ton entourage t'a-t-il soutenu/aidé depuis ton premier entretien? Comment tu perçois/vis cette situation?

13.c Est-ce qu'il y a quelqu'un en particulier dans ton entourage qui a un rôle significatif dans (le changement ou le maintien) depuis la dernière entrevue?

13.d Comment aurais-tu aimé que ton entourage soit impliqué dans les services que tu as utilisés? Ta détention (si applicable)?

- En quoi ça t'aurait aidé?

13.e Supposons que tu souhaiterais ne plus consommer (s'il consomme) ou ne plus commettre de délits (s'il en commet), sur quelle personne de ton entourage pourrais-tu t'appuyer pour y parvenir? Comment?

Question 14 : Si tu reçois des services de plusieurs organismes ou intervenants en même temps, comment aimerais-tu qu'ils travaillent ensemble ou communiquent entre eux?

*****Demander à la personne comment elle s'est sentie face à une situation qui semble prendre de la place dans son récit et comment elle s'explique cette situation. On veut recueillir des perceptions, pas juste une description factuelle*****

14.a Quelles sont les informations ou le type d'information que tu es ou serais à l'aise qu'ils se communiquent entre eux?

Question 15. Loisirs/ passe-temps

15.a Qu'est-ce qui s'est passé depuis ton premier entretien qui a eu lieu le _____ au sujet de tes loisirs/passe-temps? Comment tu perçois/vis cette situation?

15.b Donc par rapport à mes notes prises sur la première entrevue (tu me le diras si c'est bien ça), il semble y avoir...

(Résumer les propos de l'entrevue 2 et comparer à l'entrevue 1 ET le dire ici si ça ne vous semblait pas clair ou manquant lors du premier entretien pour compléter/modifier).

Question 16 : En te comparant à qui tu étais lors du premier entretien, qu'est-ce qui a changé et qu'est-ce qui n'a pas changé chez toi ?

Seulement si la personne ne sait pas quoi répondre à la première question ET si la personne n'a pas déjà dit ce qui avait changé chez elle plus tôt dans l'entretien, demandez :

- Si je demandais à tes proches, qu'est-ce qui a changé et qu'est-ce qui n'a pas changé chez toi ?

Question 17: Si je te rencontre dans 5 ans, que seras-tu devenu tu crois?

*****Demander à la personne comment elle s'est sentie face à une situation qui semble prendre de la place dans son récit et comment elle s'explique cette situation. On veut recueillir des perceptions, pas juste une description factuelle*****

Question 18: (ne pas poser si la personne dit à la question précédente que dans 5 ans elle sera exactement la même personne ou si elle va manifestement mal et/ou semble déprimée).
Si je te compare à n'importe quel autre citoyen pris au hasard, crois-tu que tes chances que tu sois devenu (ce que la personne nomme) soient moindres, égales ou supérieures à lui d'accomplir tes projets ou d'atteindre tes objectifs? Explique-moi pourquoi SVP.

Pour les 16-25 ans seulement (en lien avec la thèse de Roxanne)

Question 19 : Pour toi c'est quoi un adulte ?

Question 20 : Sur une échelle de 1 à 10, à quel point te sens-tu adulte ?

Question 21: Selon ta description de c'est quoi un adulte :

- en quoi est-ce que tu es un adulte ?
- ou en quoi est-ce que tu n'es pas un adulte ?

Question 22 : Selon toi, comment est-ce que le fait d'être un adulte influence le fait que les gens commettent ou non des délits?

POSER LA PROCHAINE QUESTION EN LIEN AVEC LA COVID-19 SEULEMENT SI LA PERSONNE N'EN N'A PAS PARLÉ D'ELLE-MÊME JUSQUE LÀ.

Question 23 : Quelle(s) influence(s) a eu la pandémie de la COVID-19 sur ton parcours de vie (préciser si ne semble pas savoir par où commencer : santé psychologique, recours à des délits, consommation d'alcool et de drogues, utilisation de services...)

*****Demander à la personne comment elle s'est sentie face à une situation qui semble prendre de la place dans son récit et comment elle s'explique cette situation. On veut recueillir des perceptions, pas juste une description factuelle*****

ANNEXE C. CERTIFICAT ÉTHIQUE - UQTR



2872

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE - PSYCHOLOGIE ET PSYCHOÉDUCATION

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche - Psychologie et Psychoéducation a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

Titre : **Projet 1A (Ré)intégration sociocommunautaire : Point de vue des jeunes 16-35 ans**

Chercheur(s) : Natacha Brunelle
 Département de psychoéducation et travail social

Organisme(s) : CRSH - Subvention de partenariat

N° DU CERTIFICAT : **CER-18-249-07.01**

PÉRIODE DE VALIDITÉ : **Du 03 octobre 2024 au 03 octobre 2025**

En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :

- Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche;
- Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

Charles Viau-Quesnel
Président du comité

Fanny Longpré
Secrétaire du comité

Décanat de la recherche et de la création

Date d'émission : 19 septembre 2024

ANNEXE D. CERTIFICAT ÉTHIQUE - UDS



Sherbrooke, le 26 mai 2025

Natacha Brunelle
Professeure
UQTR

Co-chercheuse de l'UdeS: Marie-Pierre Villeneuve.

N/Réf. 2025-5005/Brunelle

Objet : Approbation de votre projet de recherche

Bonjour Natacha Brunelle,

Le Comité d'éthique de la recherche – Éducation et sciences sociales a évalué votre projet de recherche intitulé « **Projet 1A (Ré)intégration sociocommunautaire : Point de vue des jeunes 16-35 ans** » lors de sa réunion du 28 mai 2025 (financé par : CRSH, subvention de partenariat).

Les documents suivants ont été analysés :

- Formulaire de demande initiale (F3-ESS-22526)
- Document à joindre (Demande éthique - UQTR FINALE.pdf)
- Document à joindre (FINAL - Consentement participants_vUQTR_23-11.pdf)
- Document à joindre (CertificatÉthiqueProjet1A.pdf)
- Document à joindre (Lettre conditionnelle CER UQTR.pdf)
- Document à joindre (LettreApprobationCertificatÉthiqueProjet1A.pdf)
- Document à joindre (réponses CER UQTR_0210.pdf)
- Document à joindre (T1_ Guide entretien_VFINAL(09-02).docx)
- Document à joindre (T2_ Guideentretien_VFINAL(17-03-2023).docx)
- Document à joindre (T2_Consentement participants_vUQTR_FINAL_27-10-2020.pdf)
- Document à joindre (28. Brunelle.pdf)
- Document à joindre (28. Brunelle. Lettre renouvellement sans modification.pdf)

Le comité a le plaisir de vous informer que votre projet de recherche a été **approuvé** par le comité.

Cette approbation étant **valide jusqu'au 26 mai 2026**, il est de votre responsabilité de remplir le rapport de suivi annuel (renouvellement) chaque année. Nous vous inviterons à remplir ce formulaire (formulaire F5-ESS) environ deux mois avant la date d'échéance indiquée précédemment.

Il est également de votre responsabilité d'aviser le comité de toute modification au projet de recherche (formulaire F4-ESS) ou de la fin de votre projet (formulaire F6-ESS). Ces deux derniers formulaires sont disponibles dans Nagano, dans l'onglet *Formulaires*.

Le comité vous remercie d'avoir soumis votre demande d'approbation à son attention et vous souhaite le plus grand succès dans la réalisation de cette recherche.

Mme Ariane Tessier
Coordonnatrice à l'éthique de la recherche avec des êtres humains

pour Nancy Lauzon, présidente
Comité d'éthique de la recherche – Éducation et sciences sociales
Université de Sherbrooke

Signé le 2025-05-26 à 14:38

